DÉBAT : 200 000 ANS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

www.histoire.presse.fr

l'Histoire

l'Histoire

DOSSIER SPÉCIAL

Avril 1915 : déportation et massacres

La traque des bourreaux

Deux Arméniens sur trois en diaspora

ARMÉNIENS

le premier génocide du XX^e siècle

MENSUEL BOM/S 7,40 € TOM/S 970 XPF TOM/A 1 020 XPF BEL 7,40 € LUX 7,40 € ALL 8,20 € ESP 7,40 € GR 7,40 € ITA 7,40€ MAY 8,00 € PORTL CONT 7,40 € CAN 10,50 CAD CH 12,40 FS MAR 63 DHS TUN 7,20 TND USA 10,50 $ ISSN 01822411

M 01842 - 408S - F: 6,40 € - RD

“AMOUR FOU est un chef-d’œuvre”
Transfuge

“Un film superbe, entêtant, fascinant”
Télérama

l'Histoire

histoire.presse.fr
REVUE MENSUELLE CRÉÉE EN 1978,
ÉDITÉE PAR SOPHIA PUBLICATIONS
74, AVENUE DU MAINE, 75014 PARIS,
TÉL. : 01 44 10 12 90

Président-directeur général et directeur de la publication : Thierry Verret
Directeur éditorial : Maurice Szafran
Assistante de direction : Christie Mazataud (13 74)

Abonnements
Tarif France : 1 an, 12 nos : 65 €
1 an, 12 nos + 4 nos Collections de L'Histoire : 85 €
Tarif international : nous contacter
Écrire à : L'Histoire, service abonnements,
4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex
Tél. France : 01 55 56 71 19
Tél. depuis l'étranger : 00 33 1 55 56 71 19
Courriel : abo.histoire@biwing.fr
Belgique : Edigroup Belgique
Tél. : 0032 70 233 304
Suisse : Edigroup SA - Tél. : 0041 22 860 84 01

Achat de revues et écrins
L'Histoire, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux
Tél. : 02 38 33 42 88

Rédaction, documentation, réalisation
Tél. : 01 44 10 12 90 - Fax : 01 44 10 54 47
Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr
Directrice de la rédaction
Valérie Hannin (54 31)
Assistante
Claire Wallet (54 12)
Conseillers de la direction
Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney
Rédactrice en chef
Héloïse Kolebka (54 34)
Rédactrice en chef adjointe responsable des Collections
Géraldine Soudri (54 43)
Secrétaire général de rédaction
Raymond Lévêque (54 41)
Chefs de rubrique
Juliette Rigondet (54 35), Ariane Mathieu (54 57),
Olivier Thomas (site internet) (54 37)
Rédaction
Fabien Paquet
Directrice artistique
Marie Toulouze (54 39)
Service photo
Jérémy Suarez (54 36)
Révision
Hélène Valay

Comité scientifique
Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron, Bruno Cabanes, Pierre Chuvin, Joël Cornette, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, Pap Ndiaye, Séverine Nikel, Olivier Postel-Vinay, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Laurent Theis, Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock
Correspondants
Claude Aziza, Antoine de Baecque, Esther Benbassa, Jean-Louis Biget, Catherine Brice, Françoise Briquel-Chatonnet, Philippe Burrin, Johann Chapoutot, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Isabelle Heullant-Donat, Édouard Husson, Gilles Kepel, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Pierre-François Souyri, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth
Ont collaboré à ce numéro
Lucas Chabalier, Delphine Froment, Gaëtan Hallier

Directeur administratif et financier
Émilie Cormier (54 58)
Responsable de la comptabilité
Sylvie Poirier (12 89)
Responsable de fabrication
Christophe Perrusson (13 78)

Directrice des ressources humaines
Rime Louhaichi (12 93)
Directrice commerciale et marketing
Virginie Marliac (54 49)
Marketing direct et abonnements
Directrice : Virginie Marliac (54 49)
Responsable du marketing direct : Linda Pain (54 51)
Responsable de la gestion : Isabelle Parez (13 60)

Ventes et promotion
Directrice : Évelyne Miont (13 80)
Ventes messageries : VIP Diffusion Presse,
Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)
Diffusion librairies DIF'POP'
Tél. : 01 40 24 21 31 - Fax : 01 40 24 15 88

Publicité et communication
Directrice commerciale - publicité et développement : Caroline Nourry (13 96)
Publicité littéraire - Directrice de clientèle
Marie Amiel (12 11)
Publicité culturelle - Directrice de clientèle
Françoise Hullot (12 13)
Responsable communication
Élodie Dantard (54 55)

Le premier génocide du XX^e siècle

La recherche sur le génocide des Arméniens a déjà 100 ans, et pourtant, elle est encore très jeune. Pour comprendre ce paradoxe, il faut prendre en compte l'indignation que suscite d'abord cet événement entre 1915 et 1923 puis le grand silence qui l'entoure jusqu'aux années 1980.

Ce texte doit beaucoup à la mise au point historiographique sur le génocide rédigée par Hamit Bozarslan. A lire sur histoire.presse.fr

Les premiers travaux, qui accordent une large place aussi bien aux entretiens avec des rescapés qu'aux documents diplomatiques et aux récits des témoins, sont d'une très grande richesse, notamment ceux que réunirent Henry Morgenthau ou Arnold Toynbee qui, parce qu'ils saisirent la nouveauté de la politique exterminatrice des Jeunes-Turcs unionistes, gardent toute leur pertinence. Sous l'influence de l'admiration que suscite la Turquie kémaliste « laïque et révolutionnaire », les longues décennies qui suivent marquent un recul : en Turquie, bien sûr, mais aussi en Europe ou en Union soviétique, on s'interdit les sujets « tabous ». C'est seulement dans les années 1980 que quelques voix (citons seulement Vahakn Dadrian ou Anahide Ter-Minassian) brisent le « tabou arménien ». D'autres chercheurs, parmi lesquels Pierre Vidal-Naquet, s'attaquent au sujet en développant des approches comparatistes. A leur tour, Gérard Chaliand et Yves Ternon exploitent les archives diplomatiques, notamment allemandes, et élargissent le champ de la recherche.

L'écho donné au 50^e anniversaire du génocide en 1965 et les attentats perpétrés par l'Asala (l'Armée secrète de libération de l'Arménie) marquent le réveil de la conscience arménienne. Sur le plan historique, le changement majeur s'opère dans les années 1990-2000 : en France, le chercheur Raymond Kévorkian a mené des études ponctuelles, approfondies et précises sur certaines localités avant de livrer en 2006 la première histoire du génocide en français. Publiés aux États-Unis, les travaux pionniers du chercheur turc Taner Akçam marquent la naissance d'une recherche dissidente qui fait école jusque dans l'Université turque. L'organisation en 2005 d'une conférence à Istanbul sur « Les Arméniens à la fin de l'Empire ottoman », d'abord interdite puis tolérée, fait date. Enfin, l'émergence de nouveaux historiens qui, comme Selim Deringil, abordent de manière plus critique et comparative l'histoire de l'Empire ottoman liée à celle de la Turquie moderne et font une large part à ses zones d'ombre, à commencer par le dossier arménien. D'autres spécialistes, notamment des guerres mondiales ou des relations internationales, désenclavent le génocide pour le placer au cœur de l'histoire européenne.

Négligeant les résultats irréfutables de ces recherches, la Turquie officielle, tout en reconnaissant l'ampleur de la tragédie, persiste à l'expliquer par la trahison des comités révolutionnaires arméniens et à nier la réalité du génocide. Face à ce négationnisme, notre dossier de ce mois vous livre le meilleur de la recherche sur le premier génocide du XX^e siècle. Avec la conviction que, contre le *« crime de silence »* (Pierre Vidal-Naquet), la seule voie efficace ne peut être que celle qui mise sur la connaissance.

L'Histoire

AISA/LEEMAGE

ÉVÉNEMENT

8 200 000 ans de transition énergétique

Par **Mathieu Arnoux**

Et si une civilisation c'était d'abord un système de récupération et d'utilisation des énergies ? Introduction à l'histoire des énergies pour éclairer, aussi, la « transition écologique » qui anime les débats aujourd'hui.

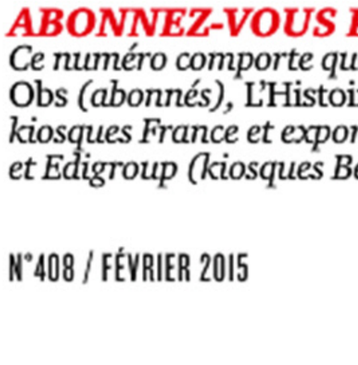

COUVERTURE :
Onnig Alexandrian, originaire de Sébaste (actuelle Sivas, au nord-est de la Cappadoce), déporté en 1915, photographié pendant l'exode à sa prise en charge par le Near East Relief (coll. bibl. Nubar de l'Ugab).

RETROUVEZ PAGE 35
LES RENCONTRES DE L'HISTOIRE

ABONNEZ-VOUS PAGE 97

Ce numéro comporte quatre encarts jetés : Obs *(abonnés),* L'Histoire *(deux encarts kiosques France et export, hors Belgique et Suisse) et Edigroup (kiosques Belgique et Suisse).*

ON EN PARLE

exclusif

16 SOS Antiquité
Par **Daniel Bermond**

portrait

17 Frédérique Neau-Dufour, la voix des ombres
Par **Clara Dupont-Monod**

ACTUALITÉ

archives

SCALA

20 Saint François, le manuscrit retrouvé
Entretien avec **Jacques Dalarun**

expositions

22 Louvre-Lens : divines bêtes et rois-lions
Par **Juliette Rigondet**

23 Louvre : Flaubert et la dame de Rhodes
Par **Hervé Duchêne**

médias

24 Course en Antarctique
Par **Olivier Thomas**

25 De Gaulle, seul contre tous

25 Que viva Mexico !

archives

26 Rebondissement sur la Saint-Barthélemy
Par **Joël Cornette**

cinéma

28 Wannsee, 1811
Par **Antoine de Baecque**

29 Casser Enigma
Par **Olivier Thomas**

musée

30 Jeanne d'Arc superstar
Par **Bruno Calvès**

bande dessinée

32 Une famille allemande
Par **Pascal Ory**

CARTE BLANCHE

34 Tabou
Par **Pierre Assouline**

GUIDE

les revues

88 « Commentaire » : des deux côtés du Rhin

88 La sélection du mois

les livres

90 « Mais où sont passés les Indo-Européens ? » de Jean-Paul Demoule
Par **Maurice Sartre**

91 « Les Paysans français d'Ancien Régime » d'Emmanuel Le Roy Ladurie
Par **Joël Cornette**

91 « L'histoire, pour quoi faire ? » de Serge Gruzinski
Par **Olivier Loubes**

92 La sélection du mois

le classique

96 « Louis XI » de Paul Murray Kendall
Par **Didier Le Fur**

CHRONIQUE DE L'INSOLITE

98 Le cargo-île
Par **Michel Pierre**

Vendredi 30 janvier à 9h05
dans l'émission « La Fabrique de l'histoire » d'Emmanuel Laurentin, retrouvez **Ahmet Insel** lors de la séquence « La Fabrique mondiale de l'histoire »
En partenariat avec *L'Histoire*

SPÉCIAL

PAGE 36

BRIDGEMAN IMAGES

ARMÉNIENS

Le premier génocide du XX^e siècle

38 Scénario pour une extermination
Par **Raymond Kévorkian**
Carte : déportation et massacres
Chronologie
Génocide : le bilan

50 Pourquoi la Turquie n'ouvre pas ses archives
Entretien avec **Taner Akçam**

52 Une communauté dynamique de l'empire
Entretien avec **François Georgeon**
Carte : un empire en peau de chagrin

58 Au nom de la science
Entretien avec **Hamit Bozarslan**

62 Le cri de Jaurès
Par **Vincent Duclert**

64 Le massacre noyé dans la guerre
Par **Annette Becker**
Lemkin, les Arméniens et le mot génocide

68 La Turquie juge le crime
Par **Mikaël Nichanian**

72 La diaspora : un exil sans fin
Par **Claire Mouradian**
La fanfare du négus
Par **Boris Adjemian**
Carte : deux Arméniens sur trois

78 Les combattants de la mémoire
Entretien avec **Yves Ternon**
La bibliothèque Nubar de l'Ugab
Par **Boris Adjemian**
Le courage des intellectuels turcs
Par **Pierre Chuvin**

85 Pour en savoir plus

Un trésor derrière la conquête française de l'Algérie ?

« Dans son article "Algérie, l'invention d'un territoire" *(n° 406, pp. 82-87)*, Hélène Blais omet un motif d'invasion de cette lointaine province ottomane : l'argent, qui pouvait permettre aux Français de redresser les finances de l'État. En effet, il n'est nulle part question dans cet article d'une fortune d'environ 400 millions de francs, qui appartenait au dey d'Alger, et qui a justement attiré bon nombre d'Occidentaux : Espagnols, Néerlandais, Britanniques et Français connaissaient l'existence de ce trésor. Parmi eux, Charles X redoutait particulièrement le retour des républicains et bonapartistes qui, lassés par quinze années de monarchie absolue, relevaient la tête ; et il voyait dans ce trésor un moyen de redresser ses finances et, ainsi, de mieux consolider son pouvoir. Au cours de la période coloniale, le trésor d'Alger fut justement utilisé par les Français pour financer les aciéries du Creusot. »

Louis-Antoine Aghetta

La réponse de la rédaction

Il existe beaucoup d'hypothèses concernant les causes secrètes de l'expédition d'Alger. Celle de l'existence d'un « trésor » qui aurait attiré les Occidentaux en Afrique du Nord n'est d'ailleurs pas absurde jusqu'à preuve du contraire. Cependant, il n'en est fait mention dans aucun ouvrage scientifique, ni dans les archives. C'est pourquoi il ne nous était pas possible de relayer une telle hypothèse sans pouvoir nous appuyer au préalable sur des sources documentées et étayées.

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de *L'Histoire* est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

De l'Ile-de-France à la Corse : **retour sur Charlemagne**

Vous avez été nombreux à nous écrire pour nous faire part de vos remarques ou précisions à propos de notre numéro « Charlemagne. Les habits neufs de l'empereur » (n° 406).

Inès Roche nous a tout d'abord fait remarquer « la présence d'une petite coquille dans l'arbre généalogique (p. 52) : le Carloman renommé Pépin (le roi Pépin d'Italie) est le fils de Charlemagne, et non son frère, comme cela est indiqué dans l'arbre ».

Bernard Soubourou est revenu sur la géographie de l'Empire carolingien, s'amusant de sa double identité nationale : « Français ou allemand, ces notions n'existaient bien sûr pas à l'époque. Mais le territoire comprenait des personnes parlant des langues germaniques, d'autres des langues gallo-romaines, le latin étant la langue écrite de l'administration royale et de l'Église catholique. Mais quelle langue ordinaire parlait donc le souverain ? De toute évidence, au vu de son nom, il parlait le francique, une langue germanique ("Karl" ou "Kârel", devenu en français "Charles", est germanique). De même, le nom de la région "île de France", où il n'y a pourtant pas d'île, est en fait une altération de "Liddle Franke", c'est-à-dire "Petite France" : cette région n'était finalement, dans l'Empire carolingien, qu'un appendice de la France, la vraie, celle de "Frank-furt" (Francfort aujourd'hui). Il est amusant de constater que la France, au sens moderne, s'est en fait appropriée comme fondateur un Germain de langue et de cœur, "Kârel der Grosse". »

Enfin, Alain Venturini s'est étonné du fait que « dans l'article de Martin Gravel (« Comment gouverner un empire si grand »), la carte pp. 42-43 qui représente l'Empire carolingien laisse la Corse en dehors de la zone où s'étendait le pouvoir de Charlemagne. Si la Sardaigne fait partie de l'Empire byzantin, la Corse, elle, a été conquise par les Lombards. Or, le futur empereur Charles a vaincu les Lombards… en 774 ».

La réponse de la rédaction

La Corse aurait dû être représentée comme une zone d'influence carolingienne. Pas plus : en effet, sa domination est très disputée entre 771 et 825 entre les Carolingiens et les Maures, qui la tiennent à plusieurs reprises. Ce n'est que Louis le Pieux qui établit une domination définitive sur l'île de Beauté.

Le sourire de Pétain

Le commentaire sur la photo tirée des archives de la collaboration (n° 406, p. 28) n'a pas convaincu tout le monde : « De Pétain, Laval et Abetz, qui sourit ? Pétain et Laval ont plutôt l'air de discuter. Par ailleurs, peut-on vraiment instituer une échelle de valeur au sein de la collaboration, entre l'engagé volontaire dans la Waffen SS et le fonctionnaire se contentant d'appliquer les ordres ? Mon père, ancien cadre de la JEC, s'est engagé en mai 1944 pour lutter contre l'avancée des bolcheviques athées, et n'a jamais, en tant que tel, participé à la persécution des juifs. S'il n'a pu envisager la portée morale et politique de son engagement, il lui a certainement fallu plus de courage pour partir que le fonctionnaire appliquant des ordres sans tenir compte de leurs conséquences. »

Éric Frantz

Rectificatif

« Une erreur s'est glissée dans la mappemonde, pp. 64-65, de *L'Histoire* n° 407 ("Les racines du nationalisme"). Le Québec se trouve bien plus au sud : là, c'est plutôt dans la région du Labrador que vous situez le mouvement indépendantiste québécois ! »

Ivan Pandert

l'Histoire *La rédaction de* L'Histoire *est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19). L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec* L'Histoire, *sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.*

OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2013

Commission paritaire n° 0418 K 83242. ISSN 0182-2411.

L'Histoire est publiée par Sophia Publications. Président-directeur général et directeur de la publication : Thierry Verret.

Dépôt légal janvier 2015.
© 2015 Sophia Publications.
Imprimerie G. Canale & C., Via Liguria 24, 10071 Borgaro (TO), Italie.
Imprimé en Italie. Printed in Italy.

MUSEE GRANET
PAYS D'AIX

AIX ANTIQUE
GAULE DU SUD
UNE CITÉ EN GAULE

MUSÉE GRANET
AIX-EN-PROVENCE

Tél : +33 (0)4 42 52 88 32
museegranet-aixenprovence.fr

6 DÉCEMBRE 2014 > 3 MAI 2015

AIX EN PROVENCE LA VILLE

communauté du PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

AISA/LEEMAGE

Charbon médiéval
Utilisée depuis le XIe siècle comme combustible, la houille n'est cependant véritablement exploitée qu'à partir du XIVe siècle (miniature du XIIIe siècle).

200 000 ans de TRANSITION énergétique

Par **Mathieu Arnoux**

GEOEYE/SPL/COSMOS

Le soleil de Séville
Mise en service en 2008, cette centrale fut la première centrale solaire thermique commerciale d'Europe.

Et si une civilisation c'était d'abord un système de récupération et d'usage des énergies ? Introduction à l'histoire des énergies pour éclairer, aussi, la « transition écologique » qui anime les débats aujourd'hui. Et qui a pris des formes multiples depuis le Néolithique.

Est-il besoin de longues recherches pour découvrir que l'énergie est une question majeure de l'histoire de l'humanité ? La transition énergétique est l'un des sujets de la politique internationale dont l'impact dans nos vies quotidiennes est le plus évident. Cette question mobilise différentes communautés de recherche, des sciences du climat à la sociologie, en passant par les sciences de l'ingénieur et l'économie. C'est le cas au plan international au sein du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) ou en France dans le cadre du débat national sur la transition énergétique de 2013. Personne pourtant ne s'est ému de l'absence des historiens dans un débat portant sur un problème de transition… qui est par définition leur objet !

N'incriminons pas trop vite l'inculture des décideurs politiques et l'étroitesse d'esprit des spécialistes des autres disciplines : si l'histoire est absente des discussions en cours sur les problèmes énergétiques, c'est d'abord parce que les historiens n'ont pas encore fait de l'énergie un de leurs problèmes. Cette constatation peut surprendre : on connaît des historiens des problèmes pétroliers, de l'électricité, du machinisme, de l'aérostation, des transports, thèmes qui tous ont à voir avec des processus énergétiques. De même, il ne sera pas difficile de citer des publications importantes sur l'histoire de la notion physique d'énergie.

Pour autant ces recherches sectorielles, portant le plus souvent sur les deux derniers siècles, n'ont pas abouti à la définition d'un nouveau domaine de recherche, pas plus d'ailleurs que l'histoire de l'environnement, aujourd'hui en plein essor, n'a inclu l'énergie parmi ses priorités. Pour poser le problème de façon cohérente, c'est vers les historiens des techniques qu'il faut se tourner. Encore aujourd'hui, les recherches publiées il y a plus d'un demi-siècle par André Leroi-Gourhan, Bertrand Gille et Fernand Braudel restent les meilleures introductions en la matière : les systèmes techniques, dont ils ont exposé les caractéristiques et qui permettent de fonder dans le long terme une histoire des civilisations matérielles, sont en effet avant tout des régimes de récupération et d'usage des énergies.

ÉNERGIES PRÉHISTORIQUES

Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce que nous savons de précis au sujet de nos ancêtres, de l'apparition de l'espèce humaine à la fin du Néolithique (entre 2,5 millions d'années et 3500 av. J.-C.), concerne pour l'essentiel leurs pratiques techniques et leurs caractéristiques énergétiques.

DR

L'AUTEUR
Professeur à Paris-Diderot et directeur d'études à l'EHESS, Mathieu Arnoux a participé à la fondation du Laboratoire Interdisciplinaire des Énergies de Demain (LIED, université Paris-Diderot) et est notamment l'auteur de
Le Temps des laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe, XIe-XIVe siècle *(Albin Michel, 2012)*.

LEXIQUE

Biomasse
Ensemble des matières organiques d'origine végétale ou animale susceptibles d'un usage énergétique.

Énergie
Grandeur caractéristique d'un système physique, qui se conserve en prenant des formes différentes selon les réactions et transformations auxquelles elle est associée.

Mix énergétique
Recensement et évaluation des différentes sources d'énergie disponibles et mises en usage dans un système socio-technique.

VENISE, BIBLIOTECA MARCIANA ; COSTA/LEEMAGE

RÉVOLUTION DANS LES CHAMPS !
Cette enluminure du XIVe siècle nous montre combien le fer est désormais présent à tous les points de vue dans le travail des champs. Dans le domaine du labour, en particulier, la révolution est fondamentale : moins d'hommes peuvent dorénavant mettre en culture davantage de terres. Parmi les outils, on distingue notamment une faucille (à gauche), une houe à deux dents (à droite, au centre), des haches ou encore une bêche (à droite, en bas). Les bovins demeurent souvent les animaux de trait privilégiés, même si le cheval prend progressivement pied, principalement dans le nord de l'Europe.

Les perfectionnements apportés à la taille du silex, l'invention du manche et du propulseur, la maîtrise du feu, de la céramique et de la métallurgie, la domestication des animaux et la découverte de l'agriculture : tous ces événements qui marquent notre périodisation des époques anciennes de l'humanité peuvent être décrits comme autant d'étapes dans la conquête de performances énergétiques allant au-delà de la force corporelle.

D'une manière plus générale, l'énergie tient une place centrale dans toute transformation imposée par l'être humain à son environnement, puisque chacune des actions qu'il entreprend récupère et met en œuvre une partie de l'énergie emmagasinée ou circulant dans le système physique où il opère. Malgré sa généralité, cette définition qui ne préjuge pas de la nature de l'énergie utilisée permet de poser de façon globale et concrète les problèmes de la consommation humaine de l'énergie. Parmi eux, les substitutions, qui sont en cause dans les transitions énergétiques, doivent attirer notre attention.

Un exemple suffira pour le montrer : celui de l'invention de l'agriculture dans les sociétés néolithiques, à partir du XIIe millénaire avant notre ère. En concentrant l'action de photosynthèse du rayonnement solaire sur un espace restreint et sur un lot choisi d'espèces végétales, les premiers agriculteurs mettaient en œuvre à des fins alimentaires un processus de stockage de produits biochimiques, dont la capacité énergétique latente pouvait être ensuite récupérée par le corps au cours de la digestion. Par rapport aux pratiques de chasse et de cueillette de leurs ancêtres paléolithiques, les cultivateurs parvenaient ainsi à stabiliser leurs ressources alimentaires, mais encore à les augmenter considérablement et ainsi mettre en place les conditions d'une croissance démographique.

L'usage des animaux de trait, qui constitue une étape essentielle de la révolution néolithique, constitue un autre progrès énergétique essentiel : désormais, le travail mécanique nécessaire à la culture est délégué à d'autres organismes, permettant ainsi de dépasser la limite que représente la faiblesse du corps humain. Déjà, l'utilisation de peaux et de toisons d'animaux avait accru les capacités d'action des hommes en dépit de variations importantes des températures. Avec la domestication du mouton et l'utilisation de la laine à des fins textiles, débuta de façon continue la fabrication de vêtements, qui engageait elle-même des processus énergétiques subtils pour le filage et le tissage des fibres. Connue à partir du Ier millénaire avant notre ère, la métallurgie du fer déboucha sur la création d'instruments de labour performants, puis l'amélioration encore des performances des bêtes attelées grâce à la ferrure – qui avait peut-être été inventée dès l'Antiquité.

L'exercice auquel nous venons de nous livrer n'est pas seulement un jeu intellectuel dont la règle serait de mettre en lumière l'élément énergétique latent dans toute action humaine. S'il existe un progrès à l'œuvre dans l'histoire humaine, il se découvre

BRITISH LIBRARY/KHARBINE-TAPABOR

dans cette aptitude des hommes et des sociétés à récupérer et à mettre en œuvre l'énergie, en renforçant progressivement l'efficacité et la sobriété des processus utilisés grâce à des innovations.

Une difficulté spécifique à cette histoire de l'énergie, qui est à l'interface entre nature et société, est qu'elle exige du chercheur imagination et curiosité interdisciplinaire. En effet, que la même notion, appelée énergie, puisse caractériser à la fois notre alimentation, nos modes vestimentaires, l'isolation de nos habitations, nos moyens de transport, notre éclairage, ou encore nos moyens de travail, cela n'est pas une idée d'historien mais de physicien. Surtout, cela ne s'inscrit pas dans les institutions ou les pratiques sociales qui donnent naissance à nos sources.

De même, la formule appelée « mix énergétique », qui permet de mesurer les unes par rapport aux autres les ressources mises à contribution pour répondre aux besoins en énergie d'une économie, est une invention des dernières décennies. Pour les périodes antérieures, en particulier pour celles qui précèdent la révolution industrielle, il ne faut pas attendre des sources qu'elles informent les chercheurs à son propos : ce mix ne peut apparaître que par un jeu risqué d'hypothèses et d'extrapolations.

Dans un schéma d'apparence manichéenne, nous avons pris l'habitude d'opposer deux transitions. La première, inséparable de la révolution industrielle du XIXe siècle, a consisté dans la conversion progressive des économies européennes de l'usage des énergies renouvelables (biomasse, eau, vent) à celui des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz, uranium) – on connaît désormais ses effets sur l'environnement et le climat. La seconde transition, aujourd'hui présentée comme nécessaire autant qu'inéluctable, implique un retour aux énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement et sans impact climatique. La tradition désormais bien établie de représenter cette évolution sous la forme de graphiques de production ou de consommation qui prennent toujours l'allure fatale de courbes exponentielles renforce le schématisme du débat, qui oppose le chaos du monde des combustibles fossiles au long fleuve tranquille des temps du renouvelable.

Si l'efficacité pédagogique de cette présentation est indéniable, depuis plusieurs décennies les historiens ont fait plus que nuancer cette opposition, en soulignant par exemple la part de l'énergie hydraulique dans le démarrage industriel de la France et des États-Unis ou en rappelant l'importance du charbon dans l'économie anglaise dès la fin du Moyen Age. Ces recherches ne conduisent pas à récuser les idées acquises mais à les préciser. Si le lien entre démarrage industriel anglais et conversion du combustible végétal au combustible fossile, établi par Tony Wrigley il y a un quart de siècle, n'est pas à remettre en cause, l'histoire de l'industrialisation se révèle plus complexe et plus concrète si l'on prend en

Un barrage et une roue

Les moulins à eau comme celui-ci peuplent les campagnes de l'Europe du Moyen Age (miniature du XIVe siècle, détail du *Psautier* de Luttrel).

MARC BLOCH ET LES MOULINS

RUE DES ARCHIVES/PVDE

En 1935, Marc Bloch publie deux articles dans les *Annales*, « Avènement et conquête du moulin à eau » et « Les inventions médiévales ». Deux textes qui devaient n'en être qu'un, mais que Lucien Febvre a conseillé à Bloch de séparer. C'est que le second, qui développe l'introduction du premier, s'est mu en un véritable programme de recherche sur l'histoire des techniques médiévales. Bloch souligna qu'au Moyen Age, pour la diffusion des moulins à eau, l'important fut l'invention de mécanismes de transformation du mouvement (came, contrepoids, bielle) – les Romains, en effet, connaissaient déjà les arbres de transmission. Il montre alors que l'évolution des techniques a permis d'utiliser les moulins dans de plus en plus de domaines : les cames ont ainsi permis l'essor de moulins foulons (XIe siècle) et de moulins à papier (XIIe siècle).

Sous l'Ancien Régime, la mise en culture d'un hectare de terre s'accompagnait de la déperdition d'environ un kilo de fer

compte non seulement la succession des types de combustibles, mais aussi l'innovation dans les usages – l'éclairage au gaz ou à l'électricité par exemple – ainsi que dans la mise au point de nouveaux modes de transport et de distribution des biens énergétiques. Cette démarche met en avant les mécanismes complexes des « effets rebonds », que l'économiste anglais William Stanley Jevons avait signalés dès 1865, en montrant que les gains dans l'efficacité des machines à vapeur n'entraîneraient pas forcément l'économie de charbon espérée mais causaient aussi une augmentation massive de son utilisation.

Ce n'est donc plus à une transition, ou même deux, que les historiens ont affaire, mais à des transitions multiples, qui déterminent des processus de développement différents, chacun étant caractérisé par des mix énergétiques mis en œuvre dans des écosystèmes spécifiques. Porter l'attention sur les formes concrètes de mise en œuvre de ces ressources permet d'identifier la nature et les conditions des transitions.

La recherche sur les moulins, inaugurée en 1935 par un article fameux de Marc Bloch, avait ainsi mis en lumière une transition médiévale vers l'énergie hydraulique[1]. Les recherches récentes sur les moulins antiques et du Haut Moyen Age conduisent néanmoins à en modifier la chronologie et à réexaminer l'étape du xe-xiie siècle. Les Romains avaient mis à profit l'énergie des cours d'eau par une série d'innovations remarquables. C'est plutôt le rôle des moulins dans la construction territoriale des campagnes qui apparaît aujourd'hui comme essentiel pour le Moyen Age. La plupart des cours d'eau furent alors endigués et domptés donnant naissance à une géographie des biefs et des chutes pertinente jusqu'au xixe siècle. Cette transition ne fut pas un épisode d'invention technique mais surtout un moment d'investissement et d'exploration économique.

Certes, les estimations qui ont été faites de la consommation énergétique par tête suggèrent que la part de l'hydraulique et de l'éolien était minime par rapport à celle des animaux de trait et de la biomasse. Mais la prise en compte de la qualité spécifique de cette énergie incite à modérer cette affirmation : si les moulins sont des machines peu puissantes, leur très grande diffusion dans le territoire – et la complémentarité des installations à eau et à vent – leur donne une place de premier plan dans l'approvisionnement alimentaire.

LES ÂGES DU FER

Pour mettre en valeur les grandes étapes de cette histoire de l'énergie, le mieux est de suivre un de ses personnages majeurs dans la longue durée. Le fer se prête bien à ce rôle. Élément chimique le plus abondant de notre planète, il se trouve au cœur des systèmes techniques du Vieux Continent depuis le Ier millénaire avant notre ère. Présent le plus souvent dans le sol sous forme d'oxyde, il n'est pas difficile à réduire : il suffit pour cela de chauffer le minerai et de le placer en présence de carbone dans un fourneau en argile. La température requise n'est pas très élevée (environ 900 °C) et le charbon de bois peut servir de combustible. On obtient ainsi un métal pur ou sous forme aciérée, c'est-à-dire avec une part minime de carbone. L'excellence des produits dépend de la capacité du forgeron à faire alterner chauffage et martelage. Dès avant notre ère, armes et outils de fer et d'acier sont largement répandus.

La place prise par le métal dans les systèmes agraires est absolument décisif pour comprendre la croissance européenne. La capacité de l'araire et de la charrue à retourner la terre des champs est déterminée par la quantité et la qualité du métal qui compose le soc et le coutre. Seul un acier de qualité peut ainsi résister à l'abrasion et aux chocs qu'implique le labour d'une pièce de limon mal épierré. Au cours du xiie siècle, dans les régions céréalières d'Europe du Nord, le remplacement des bovins d'attelage par des chevaux, rapides et puissants, inaugure une transition énergétique de très grande portée. Un train de culture mené par deux hommes est capable de mettre en culture chaque année entre 12 et 15 hectares de terre, dont le produit permettra de nourrir plusieurs dizaines d'individus – beaucoup pourront alors se

DANS LE TEXTE

DU BOIS AU CHARBON

« Quelque grande que soit la consommation *[de fer]* qu'on a faite, et qu'on fait tous les jours de ces mines, il paraît néanmoins que ces anciens dépôts ne sont pas à beaucoup près épuisés, et que nous en avons en France pour un grand nombre de siècles, quand même la consommation doublerait par les encouragements qu'on devrait donner à nos fabrications de fer ; ce sera plutôt la matière combustible qui manquera si l'on ne donne pas un peu plus d'attention à l'épargne des bois, en favorisant l'exploitation des mines de charbon de terre. Presque toutes nos forges et fourneaux ne sont entretenus que par du charbon de bois, *[et]* il faut dix-huit à vingt ans d'âge au bois pour être converti en bon charbon. *[…]* Maintenant que toutes ces causes, et notre plus grand luxe ont concouru à la disette du bois, on sera forcé de s'attacher à la recherche de ces anciennes forêts enfouies dans le sein de la terre, et qui *[…]* ont retenu tous les principes de la combustibilité des végétaux. »

Buffon, *Histoire naturelle des minéraux*, Imprimerie royale, 1783, t. II, pp. 417-419.

Note
1. M. Bloch, « Avènement et conquête du moulin à eau », *Annales*, t. VII, 1935, pp. 538-563.

livrer à d'autres activités que le travail de la terre. Les bonnes années, une partie de l'avoine produite permettra même de nourrir les animaux et de renforcer encore leur efficacité.

La consommation en métal est l'une des limites du système : à la fin de l'Ancien Régime, la mise en culture d'un hectare de terre s'accompagnait de la déperdition d'environ un kilo de fer, par abrasion ou rupture des outils et des ferrures. A l'échelle des millions d'hectares défrichés et cultivés, ce sont des dizaines de milliers de tonnes de métal qui partaient dans le sol chaque année ! La pression qui s'exerçait alors sur les forgerons se traduit par une multiplication des forges et mines de fer à travers l'Europe. C'est cette augmentation de la demande qui explique le processus d'innovation qui a conduit, entre le XIII^e^ et le XVI^e^ siècle, à la mise au point d'une sidérurgie moderne.

Dans ses étapes initiales, l'application de l'énergie hydraulique au martelage d'abord, à la ventilation des soufflets ensuite, a permis de dépasser le seuil de la force corporelle des ouvriers, qui constituait la principale limitation à la production. C'est chose faite entre le début et le milieu du XIII^e^ siècle, dans plusieurs régions d'Europe : des marteaux de grande taille produisent rapidement des pièces de métal de plus en plus importantes, tandis que des soufflets en bois de grande dimension réduisent de fortes quantités de minerai. Mais la dynamique de l'innovation ne s'arrête pas à cette étape : la ventilation mécanique permet aussi d'atteindre des températures plus élevées, en particulier celle de fusion du métal (1 535 °C). Les hauts-fourneaux, attestés dès la fin du XIII^e^ siècle, permettent de récupérer la totalité du métal présent dans le minerai sous forme de fonte. Réchauffés et martelés, ces

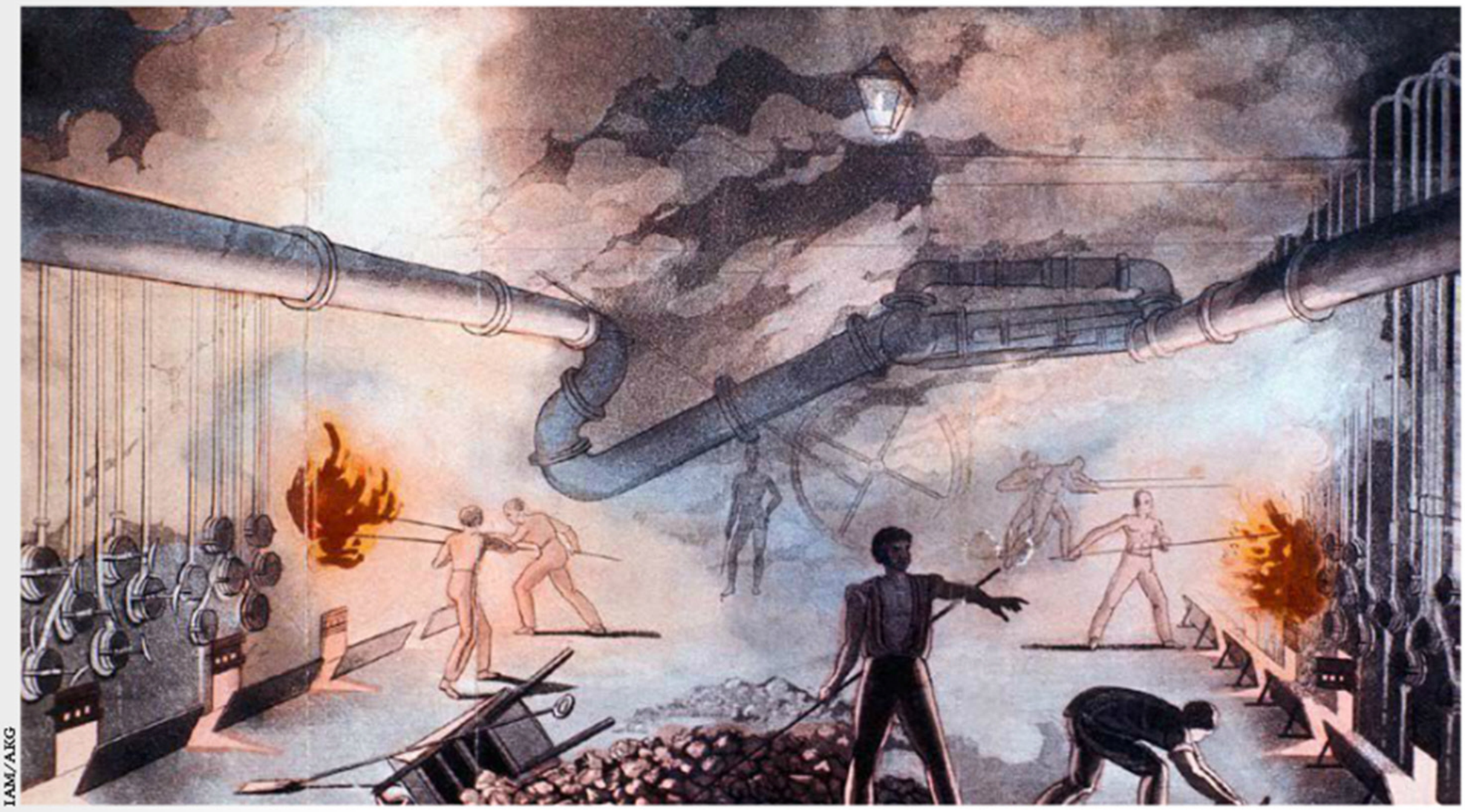

IAM/AKG

Éclairer Londres

La houille est distillée dans des tuyaux appelés « cornues » pour créer le gaz nécessaire à l'éclairage public (usine de gaz de Londres, Brick Lane, aquarelle extraite de *One Thousand Experiments in Chemistry* de Colin MacKenzie, 1822).

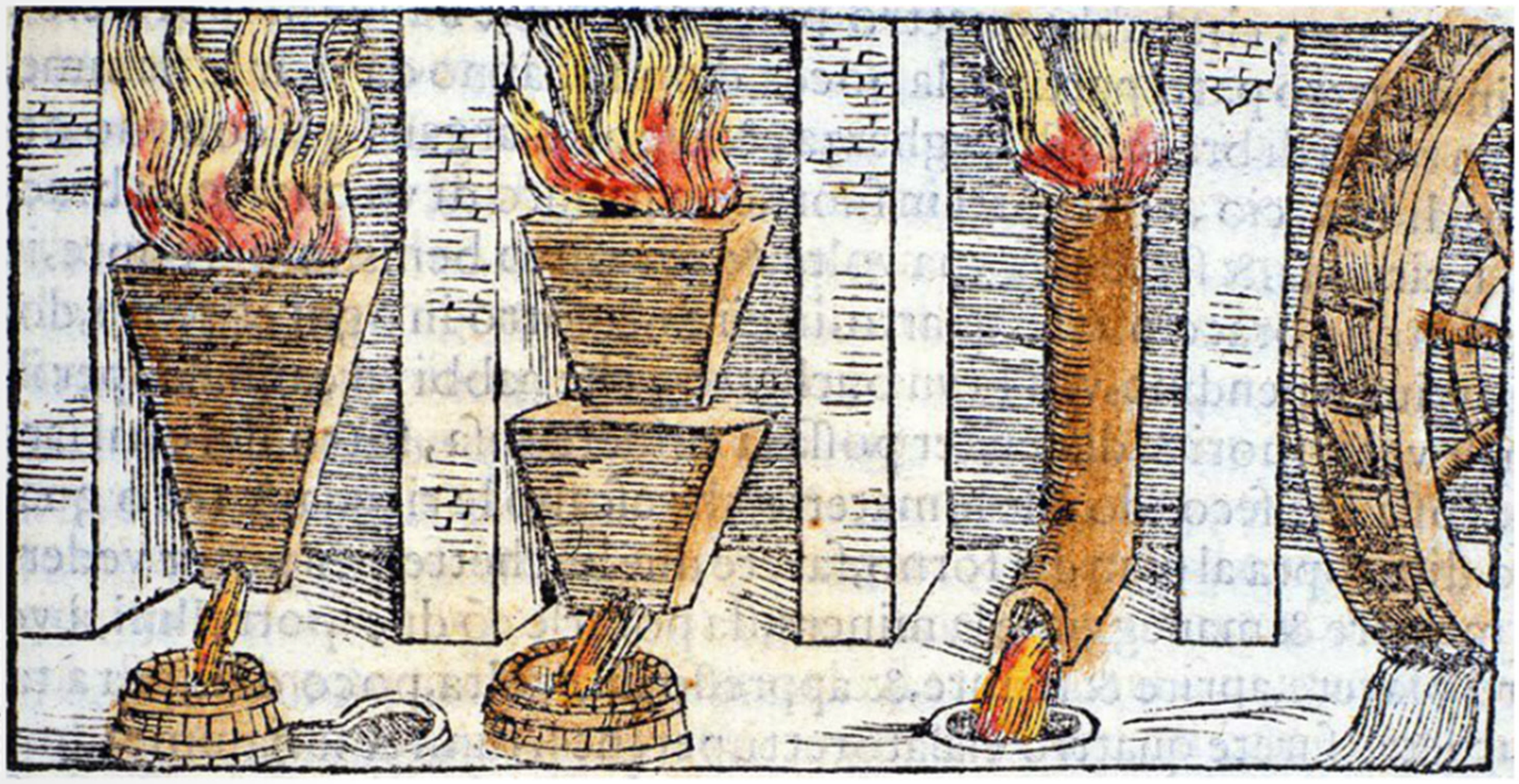

COSTA/LEEMAGE

Fourneaux modernes

Les différentes techniques pour couler le fer dans les forges à l'époque moderne (gravure extraite de *Pirotechnia* de Biringuccio, 1558).

CHANGER DE MODÈLE

Nous vivons la fin d'un cycle énergétique entamé pendant la révolution industrielle.

Consommation mondiale d'énergie

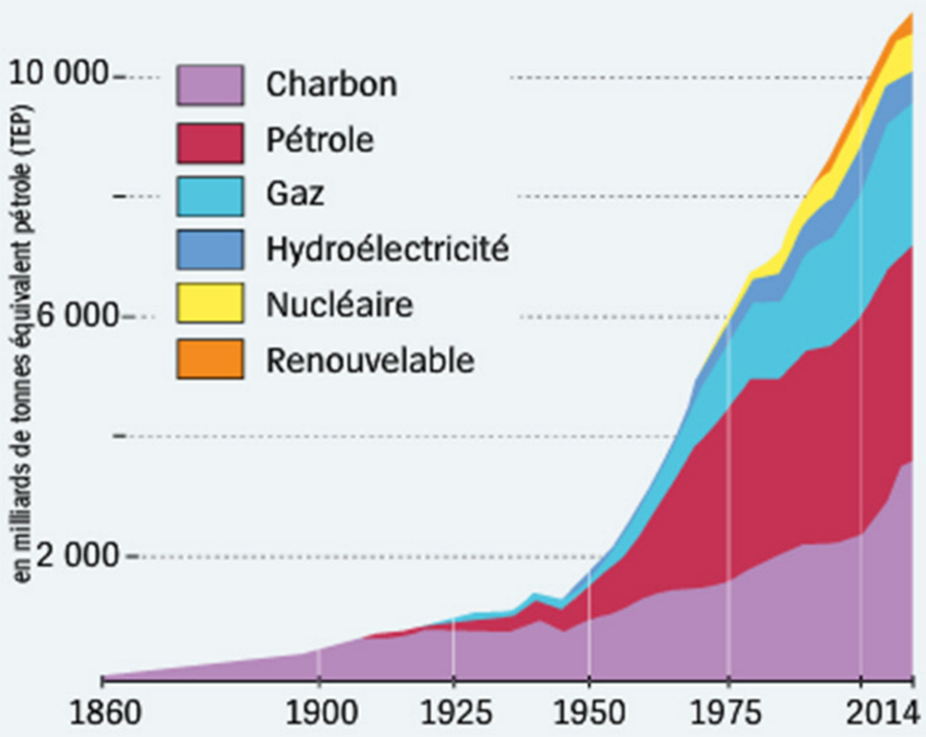

CAMILLE MOIRENC/HEMIS.FR

Énergies de demain

Sur le site du Tricastin (Drôme), centrale nucléaire et éoliennes se côtoient.

Actuellement, 80 % des besoins mondiaux en énergie sont couverts par les combustibles fossiles. Ces chiffres sont l'héritage de la révolution industrielle, qui a vu la démultiplication des quantités d'énergie disponibles grâce à l'exploitation du charbon, et du XX^e siècle, qui marqua l'avènement des hydrocarbures, alors que la consommation mondiale d'énergie s'envolait. La poursuite de ce modèle n'est plus soutenable, du fait de deux contraintes majeures : la raréfaction des ressources conventionnelles (de pétrole et de gaz) et le réchauffement climatique. La contrainte en amont est à la limite surmontable, grâce notamment aux hydrocarbures non conventionnels, mais leur exploitation est bien plus onéreuse et surtout très polluante. Grâce à eux, la production mondiale de pétrole et de gaz devrait atteindre vers 2030-2040 un plateau avant de décliner. Les réserves de charbon sont, elles, suffisantes pour couvrir nos besoins bien au-delà de 2100. La contrainte climatique, en aval, se pose en revanche à court terme. En effet, la combustion des fossiles rejette du dioxyde de carbone, qui contribue au réchauffement de la planète.

Pour répondre à ces problèmes et accompagner l'augmentation de la demande en énergie, il faudra adopter un nouveau mix énergétique, fondé sur des sources d'énergie peu ou pas carbonées, les renouvelables, mais probablement aussi le nucléaire et la capture du CO_2. Cette transition énergétique nécessitera du temps et des investissements massifs. Il y a cependant urgence : compte tenu des inerties qui caractérisent les systèmes énergétiques, il faut préparer dès aujourd'hui l'énergie du XXII^e siècle.

Patrick Criqui, économiste (CNRS)
(Propos recueillis par Fabienne Lemarchand)

© Les Dossiers de La Recherche *n° 47*

blocs de fer fondu, les gueuses, sont transformés en fer et acier, prêt à l'emploi.

A chaque étape du processus d'innovation, l'énergie est en jeu dans la puissance, l'efficacité et la productivité des installations, qu'il s'agisse de l'énergie hydraulique mise en œuvre pour ventiler les fourneaux et foyers d'affinerie ou pour mettre en mouvement des marteaux, ou encore de la biomasse, consommée sous forme de charbon de bois.

A notre échelle, ces installations sont apparemment de puissance limitée. A l'aube de la révolution industrielle, c'est en dizaines de tonnes que se mesure la production d'une forge au procédé indirect – rien à voir avec une aciérie moderne, où l'on compte en milliers de tonnes ! Le raisonnement sur le prélèvement imposé à l'environnement change pourtant si l'on considère qu'elles fonctionnent en énergie renouvelable. Vers 1750, une forge de bonne taille peut mouvoir jusqu'à six roues hydrauliques disposées en parallèle, dont l'approvisionnement en eau implique la présence en amont de trois ou quatre étangs de réserve. Le site ainsi équipé occupe la place de plusieurs moulins à blé et des dizaines d'hectares de prairies de fond de vallée, les terres les plus productives et les plus chères.

Mais c'est surtout la consommation en combustible qui pose problème. Un haut-fourneau de capacité moyenne peut consommer annuellement jusqu'à 1 000 hectares de taillis réglé à

vingt ans, monopolisant ainsi l'usage d'une forêt de 20 000 hectares, qui est donc soustraite aux autres consommateurs. Cela correspond à peu près à ce que brûle une ville de 10 000 habitants en un an. Pour les centaines de hauts-fourneaux présents en Europe au XVIIIe siècle, ce sont des millions d'hectares de bois qui sont nécessaires, pour lesquels les maîtres de forges sont en concurrence avec la construction navale, les verreries, les manufactures de céramiques, les salines et les mines, au moment en outre où la consommation des villes atteint un sommet – environ 1 million de stères de bois par an pour approvisionner Paris – et où la demande croissante de nourriture entraîne le défrichement de larges espaces de forêts. Une situation analogue s'était présentée dans la première moitié du XIVe siècle. Mais, en 1348, la grande peste noire y avait apporté une solution radicale en divisant de moitié la population, et donc la demande.

La réflexion des physiocrates, des caméralistes et des économistes classiques sur les économies de combustible et la nécessité de trouver des énergies de substitution *(cf. p. 12)* n'est pas, à de nombreux points de vue, sans évoquer celle des débats actuels. Il y a beaucoup à apprendre de nos prédécesseurs. Il faut pour cela admettre qu'en matière d'usage des ressources renouvelables, les connaissances contenues dans la littérature scientifique et technique à notre disposition ne tirent parti que d'une faible part des expériences menées depuis le Néolithique. Livres oubliés, documents d'archives inédits et sites archéologiques encore à découvrir sont à la disposition des hommes d'aujourd'hui pour dresser l'inventaire des risques affrontés, des échecs subis et des solutions inventées, dont certaines sont aujourd'hui oubliées. L'invention à venir d'un mode de développement durable comprend une part essentielle de raisonnement sur le passé. Mais pour que ce débat puisse être mené, il conviendra que les historiens se dotent des instruments de réflexion nécessaires et se convainquent eux-mêmes que leur contribution compte. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

F. Braudel, *Civilisation matérielle,* économie et capitalisme, *XVe-XVIIIe siècle*. T. I, *Les Structures du quotidien*, Armand Colin, 1979, rééd. Le Livre de poche, 1993.

F. Caron, *La Dynamique de l'innovation. Changement technique et changement social, XVIe-XXe siècle,* Gallimard, 2010.

B. Gille (dir.), *Histoire des techniques,* Gallimard, « Encyclopédie de la Pléiade », 1978.

A. Kander, P. Malanima, P. Warde, *Power to the People. Energy in Europe over the Last Five Centuries,* Princeton, Princeton University Press, 2014.

A. Leroi-Gourhan, *Évolution et techniques,* Albin Michel, 2 vol., 1943-1945.

D. Woronoff, *Histoire de l'industrie en France,* du XVIe siècle à nos jours, Seuil, 1994, rééd. « Points-Histoire », 1998.

Naissance d'une nation

L'AUSTRALIE

Des Aborigènes aux soldats de l'Anzac

- L'île des Aborigènes
- Le temps des Anglais
- 1915 : Gallipoli, lieu de mémoire
- Une puissance du Pacifique

histoire.presse.fr

Quel avenir pour l'Antiquité ?
Une grande journée de débats le 28 février à la Sorbonne.

EXCLUSIF

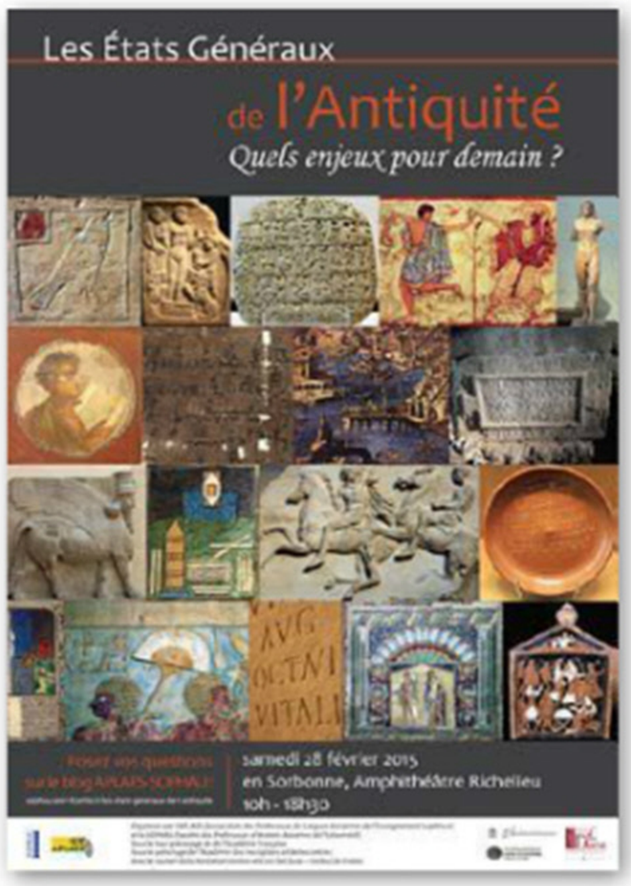

SOS Antiquité

C'est une première : le 28 février, tous ceux que l'Antiquité intéresse, historiens, littéraires, philosophes, linguistes, se réuniront en Sorbonne pour débattre sur son avenir. Organisés par l'Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur (Aplaes) et par la Société des professeurs d'histoire ancienne à l'Université (Sophau), ces états généraux de l'Antiquité sont d'abord appelés, sans déploration, à dresser le constat : l'Antiquité est en perte de vitesse dans l'enseignement et dans la recherche. Pourtant, plus que jamais, les références aux modèles antiques irriguent la littérature, la philosophie, mais aussi le cinéma, la bande dessinée, les jeux vidéo. Comment rendre à César ce qui lui revient ?
Trois tables rondes aborderont successivement l'éducation, la culture et la recherche *(cf. p. 35)*. Avec, pour n'en citer que quelques-uns, Barbara Cassin, Alexandre Farnoux, Francis Joannès, Catherine Virlouvet ou Michel Zink. Un blog permet d'ores et déjà de poser ses questions : sophau.univ-fcomte.fr/les-etats-generaux-de-l-antiquite

Daniel Bermond

LES GENS

Historiens **recteurs**

Professeur à l'université Lille-III et à Sciences Po Paris, Jean-François Chanet a été nommé recteur de l'académie de Besançon. Spécialiste de l'enseignement sous la III^e^ République, il a édité en 2013 avec Maurice Agulhon le texte de Jean Jaurès *Défense républicaine et participation ministérielle, 1899-1902* (Fayard). Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, spécialiste de l'Italie du XIX^e^ siècle, Gilles Pécout a lui été nommé recteur de l'académie de Nancy-Metz. Parmi ses derniers titres, une biographie de *Cavour* (Fayard, 2011).

Le Prix des prix pour **Roudinesco**

Le bel ouvrage d'Élisabeth Roudinesco *Sigmund Freud, en son temps et dans le nôtre* (Seuil, 2014), prix Décembre 2014, a été couronné du Prix des prix, qui récompense le meilleur ouvrage parmi les huit principaux prix littéraires de la rentrée.

M. MEDINA/AFP

François Dolbeau à l'Académie française

Spécialiste de la banque et de la littérature latine, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, François Dolbeau a été élu académicien au fauteuil laissé vacant par Philippe Gauthier.

Jean-Robert Pitte châtelain

Ancien président de l'université Paris-IV (2003-2008), le géographe Jean-Robert Pitte a été désigné pour diriger le château de Ferrières (Seine-et-Marne) où ouvrira, à la rentrée 2015, l'École de l'excellence à la française. Le château proposera des formations post-bac dans les domaines de la gastronomie, de l'hôtellerie et du luxe.

Hommage à **Émile Poulat**

Historien et sociologue, Émile Poulat s'est éteint à 94 ans à Paris, le 22 novembre 2014. Spécialiste de l'Église catholique, il a notamment consacré ses travaux à l'étude de la laïcité à la française : l'un de ses derniers ouvrages entendait ainsi *Scruter la loi de 1905, la République française et la religion* (Fayard, 2010).

Jacques Bariéty franco-allemand

Il avait jeté ses dernières forces dans la publication des *Carnets, 1919-1931* d'Oswald Hesnard, acteur du rapprochement franco-allemand dans les années 1920. Jacques Bariéty, historien de l'Allemagne et des relations franco-allemandes, professeur à la Sorbonne, est mort le 20 novembre 2014.

Daniel Bermond, in memoriam

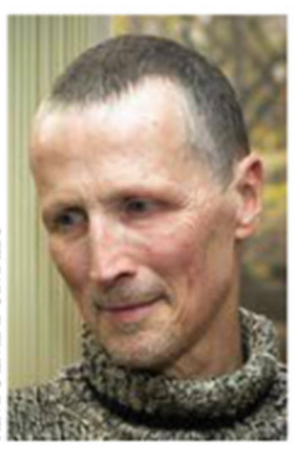
ANTOINE BONFILS

Cette rubrique sera la dernière signée par Daniel Bermond, mort le 23 décembre 2014. Discret, il était pourtant l'indispensable collaborateur de *L'Histoire*, en charge, tous les mois, de cette page, ainsi que du guide des revues. Durant vingt-cinq ans, il a également signé plusieurs dizaines d'articles, de portraits et d'entretiens. Journaliste et écrivain, passionné d'histoire, il est l'auteur de plusieurs biographies : *Gustave Eiffel* (Perrin, 2002), *Bartholdi* (avec Robert Belot, Perrin, 2004), *Pierre de Coubertin* (Perrin, 2008), ainsi que de *L'Affaire Salengro. Quand la calomnie tue* (Larousse, 2011) et d'un roman, *Mademoiselle R.* (Seuil, 2008). Son nouveau livre *Des rois et des monnaies* sort le 4 février chez Errance.

PORTRAIT

Frédérique **NEAU-DUFOUR**, la voix des ombres

La biographe de Geneviève de Gaulle-Anthonioz dirige le Centre européen du résistant déporté, sur le site de Natzweiler-Struthof.

ALAIN WOLF

Cette historienne s'efforce d'entretenir la mémoire contre la folie identitaire et d'éclairer ceux qui sont restés dans l'ombre.

Une silhouette gracile n'exclut pas les épaules solides. La preuve avec Frédérique Neau-Dufour : cette jeune quadragénaire, au phrasé doux, dirige le Centre européen du résistant déporté, sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler, au lieu-dit « le Struthof ». Haut lieu de mémoire, ce camp, administré par les nazis, est le seul situé sur le sol français (il faisait partie de l'Alsace annexée au IIIe Reich) : 52 000 déportés, issus d'une trentaine de nationalités différentes, y ont transité entre 1941 et 1944, essentiellement des résistants. *« Lors des visites scolaires, je dis aux élèves : "Vous n'oublierez jamais cet endroit." »*

Ne pas oublier, tel est son credo. Elle met son savoir au service de la mémoire. *« Attention,* précise-t-elle. *L'idée du devoir de mémoire ne me parle pas. Si l'on reste sur la commémoration pure, cela ne veut rien dire. Il s'agit de créer un sens, une histoire. »* Privilégier autant l'explication que la célébration, le contenu plutôt que la forme : à l'heure où les extrémismes montent, Frédérique Neau-Dufour définit sa fonction comme celle d'une vigie. *« La mémoire n'a pas permis d'éviter de nouveaux génocides,* explique-t-elle. *Nous l'avons vu avec le Rwanda. Mais il me paraît nécessaire d'entretenir la mémoire comme un pare-feu. »*

Ne pas oublier, tel est son credo

Surgit alors le souvenir du Burundi, son pays natal : son père, coopérant, y enseignait l'histoire. Frédérique Neau-Dufour y a passé des *« années de paradis »*. En *« grandissant dans un jardin »*. Lorsqu'elle découvre la France, en Anjou, en 1976, elle a 4 ans. Le choc est rude. Dix-sept ans plus tard, en 1993, elle décide de retourner au Burundi. Le choc est encore plus grand. *« Je ne reconnaissais rien et je ne connaissais personne. J'avais vécu avec un pays imaginaire. C'est l'expérience du retour des immigrés. On n'est pas vraiment de la terre natale, puisqu'on l'a quittée, et pas vraiment non plus de la terre d'adoption. L'impression de n'être de nulle part, de ne laisser aucune trace. »*

Lors de ce séjour en 1993, Frédérique Neau-Dufour parvient à retrouver sa nourrice, Sylvia, dont elle nous montre une photographie. La dame, souriante, est entourée de ses enfants. L'année suivante, le génocide des Tutsis, au Rwanda, déborde sur le Burundi. Le « jardin » de l'enfance se transforme en horreur. Depuis, plus de trace de Sylvia, ni de sa famille. *« Probablement exterminés »,* murmure-t-elle.

Depuis – est-ce un hasard ? –, elle s'est donné deux impératifs : l'entretien de la mémoire >>>

>>> comme rempart contre la folie identitaire ; *« travailler pour les inconnus »*, selon sa formule, c'est-à-dire éclairer ceux qui sont restés dans l'ombre.

Cela commence par sa thèse sur Ernest Psichari, le petit-fils du philosophe Ernest Renan, mort au combat en 1914. Car cet intellectuel méconnu fut un spécialiste de l'Afrique. Artilleur colonial, il a cartographié la Mauritanie. Surtout, il appartenait à une famille républicaine athée, dreyfusarde, progressiste. *« Sans doute à cause d'une homosexualité latente, refoulée, il bascule,* explique-t-elle. *Très proche de Jacques Maritain, il entre dans l'armée et se convertit au catholicisme. Par là, il veut sortir de la "boue immonde" – et il s'agit probablement de son homosexualité. Ma thèse n'a pas forcément plu à tout le monde… »*

Viendront ensuite Geneviève et Yvonne de Gaulle, lorsque Frédérique Neau-Dufour entre à la Fondation Charles-de-Gaulle en 1998. Pendant dix ans, elle supervise le Mémorial à Colombey-les-Deux-Églises. *« Moi qui viens d'une famille soixante-huitarde, je découvrais cet univers auquel je ne connaissais rien : à 18 ans, je pensais que Bir Hakeim, c'était un général ! J'ai été fascinée par l'homme d'État ; mais surtout par l'homme derrière le personnage politique. »*

Pour saisir l'homme sous le politique, elle se tourne vers les ombres qui bordent sa vie. *« J'ai abordé le Général par ses femmes. D'abord par Geneviève, sa nièce, résistante, déportée, fondatrice d'ATD quart monde »,* dont elle écrit l'histoire alors qu'il n'existait aucun livre sur elle. En mai prochain, Geneviève de Gaulle-Anthonioz entrera au Panthéon. Une consécration ô combien méritée à ses yeux.

Elle s'intéresse ensuite à Yvonne, l'épouse, l'inconnue indispensable à qui elle consacre aussi une biographie, là encore la première. La Fondation Anne-de-Gaulle, qu'Yvonne avait créée pour aider les handicapées mentales, regorgeait d'archives. Beaucoup de lettres, dans lesquelles elle se montre pleine d'humour, et les pieds sur terre. *« Ce caractère pragmatique était précieux pour de Gaulle. Sa femme incarne un bon sens populaire, l'écho d'une France de terrain. »* Contrairement à une légende tenace, Yvonne, comme le montre Frédérique Neau-Dufour, a pu jouer quelquefois un rôle décisif. En 1967, alors que Lucien Neuwirth hésite à présenter son texte de loi sur la pilule anticonceptionnelle au Général, les députés ont l'idée de se tourner vers Yvonne. Elle approuve le projet et c'est elle qui, la première, en parle à de Gaulle[1].

En 2009, Frédérique Neau-Dufour est appelée au cabinet d'Hubert Falco, alors secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens Combattants. Son titre, « conseiller mémoire », lui va comme un gant.

Après la démission du gouvernement en novembre 2010, elle prend la tête du musée du Struthof. Le site est géré par l'Onac, l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre. Alors l'historienne s'attelle à ce « tissu mémoriel ». *« Nous arrivons à un moment où l'Alsace va devoir libérer sa parole, faute de quoi elle risque de perdre la mémoire. Beaucoup d'historiens alsaciens ont du mal à s'extraire de leur propre souffrance. Ils pensent que le reste de la France leur en veut encore. Leur point de fixation, ce sont les "malgré nous", ces soldats alsaciens enrôlés dans la Wehrmacht. »* Elle a le projet de travailler sur le traumatisme d'une région qui fut sous régime totalitaire – un sujet peu exploité – et sur la place de l'ancien camp de Natzweiler dans l'Alsace d'après-guerre.

En attendant, elle a mis sur pied un conseil scientifique sur l'histoire du Struthof, comprenant notamment les historiens Johann Chapoutot, Annette Wieviorka ou Robert Steegmann (auteur d'une thèse sur le KL Natzweiler).

Tout cela n'a de sens que dans une approche comparative. Elle ne ménage pas ses efforts pour renforcer les partenariats avec les musées européens, traduire systématiquement les expositions : en un mot, replacer cet épisode sinistre au sein d'une histoire nationale et européenne. Et derrière, le message reste le même : *« Donner aux jeunes l'envie d'être citoyen. Au Struthof, la déportation était principalement politique. Alors je dis aux élèves : "Vous voyez, on peut s'opposer. On n'a pas besoin de porter une cape pour être un super-héros. Les déportés n'avaient rien pour être des héros, sauf leurs idées." »*

Clara Dupont-Monod
Journaliste, écrivain

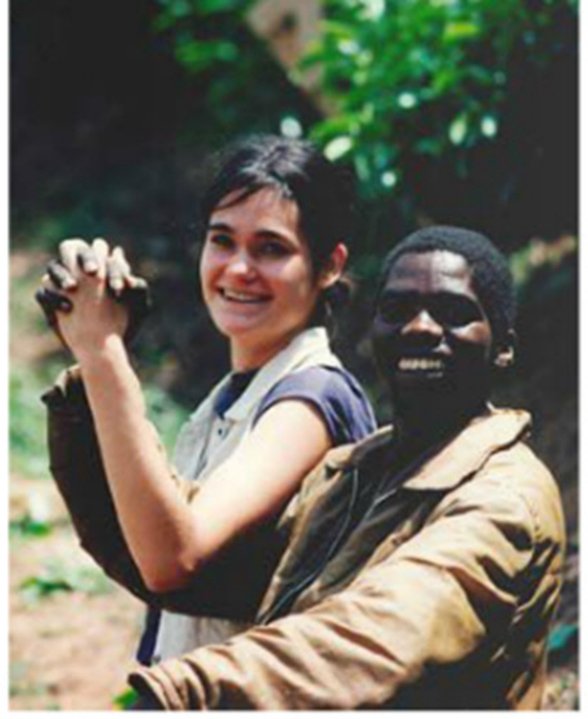

DR

Au Burundi, dans les plantations de thé de Gitega, en 1993.

1972 : naissance au Burundi.
1976 : arrivée en France.
1993 : retour au Burundi.
1998 : thèse, sous la direction de Michel Winock, sur Ernest Psichari (publiée aux éditions du Cerf). Entre à la Fondation Charles-de-Gaulle.
2004 : *Geneviève de Gaulle-Anthonioz* (Cerf).
2009 : « conseiller mémoire » au cabinet d'Hubert Falco, secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens Combattants.
2010 : chargée des hauts lieux de mémoire au ministère de la Défense. Publication d'*Yvonne de Gaulle*, (Fayard).
2011 : dirige le Centre européen du résistant déporté, sur le site du Struthof.
2013 : Publication de *La Première Guerre de Charles de Gaulle* (Tallandier).

Note
1. Cf. F. Neau-Dufour, *Yvonne de Gaulle*, Fayard, 2010.

LA VIE DE L'ÉDITION

Belin racheté. Le rachat de la totalité du capital de Belin par le réassureur Scor, qui a également repris les PUF, a été confirmé le 30 octobre. Sylvie Marcé, directrice générale depuis 2008, a été reconduite dans ses fonctions. Une page se tourne pour la maison d'édition, fondée en 1777, encore détenue par des actionnaires familiaux.

Auguste superstar. Vient de paraître aux États-Unis *Augustus. From Revolutionary to Emperor* (Yale University Press, 2014) d'Adrian Goldsworthy. Comment un jeune triumvir, assoiffé de pouvoir, est devenu un empereur vénérable. Aux Pays-Bas, en tête des ventes, figure la réédition du roman *Augustus* de John Edward Williams (1972), et consacré lui aussi à la vie du premier empereur romain.

Anniversaire. Le bicentenaire de Waterloo va donner lieu à de nombreux ouvrages. Feu d'artifice annoncé chez Perrin avec *Waterloo 1815* de Thierry Lentz ainsi que les rééditions de *La Bataille de Waterloo* de Jean-Claude Damamme et de *La Chute de Napoléon* de Dominique de Villepin.

Apollinaire. Dans le recueil *Les Obus miaulaient*, les éditions Fata Morgana publient six lettres-poèmes, dont trois inédites, d'Apollinaire à son ami André Dupont, du 1er février au 24 avril 1915, qui rendent compte de son expérience de guerre.

LA PERLE DE CLIO

Départements. Roger Revuz nous a transmis une coupure de la Chronique de Gérard Courtois dans *Le Monde* du 8 octobre 2014 ; le journaliste propose *« d'effacer progressivement les départements napoléoniens »* : c'est plutôt l'Assemblée constituante, et non Napoléon, qui a créé les départements en 1790 !

TÉLÉGRAMMES

La SNCF et la Shoah

SZ/RUE DES ARCHIVES

Paris va verser 60 millions de dollars (49 millions d'euros) aux victimes américaines transportées vers les camps de concentration par les wagons de la SNCF : chaque survivant recevra environ 100 000 dollars. Réquisitionné par Vichy, le groupe ferroviaire avait déporté quelque 76 000 juifs entre 1942 et 1944 ; et bien qu'il ait reconnu sa responsabilité en 2011, la question de l'indemnisation des victimes freinait ses projets d'investissements aux États-Unis. L'accord, trouvé début décembre entre les gouvernements américain et français, met un terme à un long contentieux. Mais laisse ouvert le débat d'histoire (retrouvez la mise au point d'Annette Wieviorka, histoire.presse.fr).

Les Étrusques en Corse

Des archéologues de l'Inrap ont mis au jour tout un village antique sur les hauteurs de Venzolasca (Corse). Dans l'habitat, qui date de 150 av. J.-C. jusqu'à l'ère augustéenne, ont été retrouvées des monnaies étrusques. Des éléments qui mettent en évidence des échanges entre Corses et Étrusques.

Conquistadors, les Polynésiens ?

Outre le passage, au nord, d'hommes venus d'Asie *via* le détroit de Béring, des Polynésiens auraient peuplé l'Amérique du Sud bien avant l'arrivée des Européens d'après la revue *Current Biology*. Des biologistes ont ainsi mis en avant les origines polynésiennes sans ascendance amérindienne de deux squelettes issus de Botocudos et morts au XIXe siècle dont ils ont analysé l'ADN.

Top-modèle préhistorique

Une statuette féminine à la poitrine et au fessier imposants a été retrouvée à Amiens, brisée en dix-neuf morceaux. Sculptée dans du calcaire, datée d'il y a 23 000 ans, la figurine symboliserait la fécondité. Une découverte exceptionnelle en France : la dernière remontait à 1959.

Béziers révise la guerre d'Algérie

Le maire de Béziers, Robert Ménard, a débaptisé la rue du 19-Mars-1962, date du cessez-le-feu consécutif aux accords d'Évian, *« date mensongère du cessez-le-feu en Algérie, après lequel,* se justifie Robert Ménard, *des dizaines de milliers de harkis et de pieds-noirs ont été assassinés par le FLN »*. Son nouveau nom : rue du Commandant-Hélie-Denoix-de-Saint-Marc. Cet officier au passé de résistant a participé au putsch des généraux en faveur de l'Algérie française, le 21 avril 1961 (son portrait est à lire sur histoire.presse.fr).

Une Pompéi sous-marine

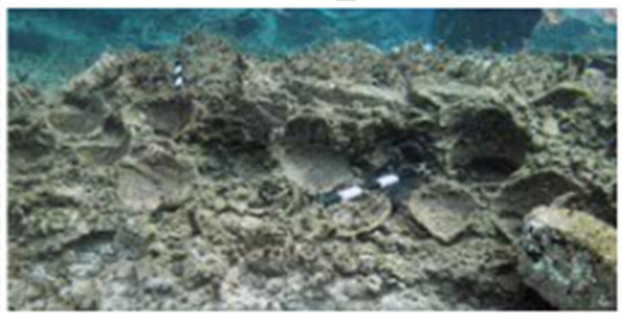
MIN. DE LA CULTURE GREC

Des archéologues ont découvert, à quelques mètres de profondeur au large de l'île grecque de Délos, les ruines d'un site antique, rapidement surnommé « petite Pompéi sous-marine » par les médias locaux. Le ministère de la Culture grec a annoncé qu'un four, ainsi que seize pots en terre cuite avaient été retrouvés dans ce qui semble être les restes d'un atelier de poterie. D'autres édifices, probablement détruits avant d'être engloutis sous les eaux, ont également été découverts.

Archives Un manuscrit contenant une Vie jusque-là inconnue de François d'Assise vient d'être acquis par la BNF. Jacques Dalarun nous en explique la valeur.

Saint François, le **MANUSCRIT** retrouvé

SCALA

Saint François en train de prêcher, d'après Giotto (début du XIVe siècle, église de Saint-François à Assise).

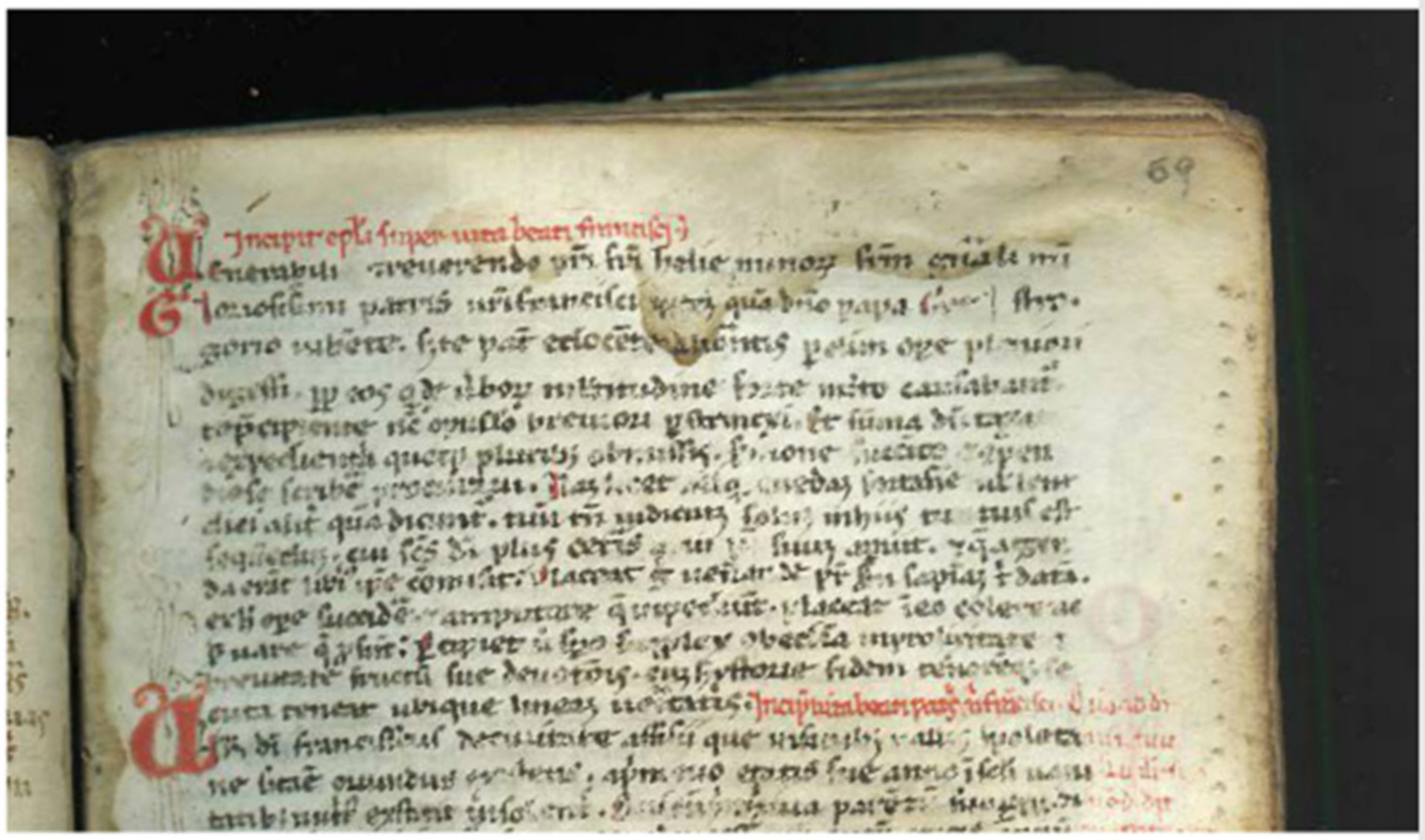

LES ENLUMINURES/BNF

UN MANUSCRIT MINIMALISTE MAIS SOIGNÉ

La *Vie de saint François* occupe une place centrale dans le volume. Elle commence ici : « *Incipit epistola super vita beati Francisci* », dit le latin (en rouge). Ce manuscrit pauvre dont le parchemin, en peau de chèvre, et les encres sont de mauvaise qualité, comprend 122 feuillets, donc 244 pages. Livre à usage personnel, minimaliste mais en même temps d'une écriture précise, copié dans les années 1230, très certainement à Assise, il dut appartenir à un frère qui avait connu François et commençait à se préoccuper de conserver sa mémoire. On songe à son ancien confesseur et secrétaire, frère Léon.

J. D.

L'Histoire : Jacques Dalarun*, vous venez de convaincre la BNF d'acquérir un manuscrit des années 1230, avec le soutien d'Isabelle Le Masne de Chermont, directrice du département des manuscrits. Ce petit volume contient une biographie jusque-là inconnue de saint François d'Assise. Comment l'avez-vous découvert ?

Jacques Dalarun : En septembre 2014, Sean Field, un historien et ami américain, me dit : *« Jacques, tu devrais aller sur le site Les Enluminures, il y a un manuscrit pour toi ! »* Je découvre, sur ce site commercial dirigé par Sandra Hindman, une excellente notice de Laura Light, qui présente un tout petit manuscrit, très détérioré, de 12 cm sur 8 cm. Il était jusque-là dans une collection privée dont l'anonymat a été préservé. Laura Light émettait l'hypothèse que la pièce centrale, de 30 pages, était une légende de saint François… qui correspondrait à celle dont j'avais subodoré l'existence en 2007[1]. J'ai trouvé ce que je cherchais, ce qui est bien rare dans une vie d'historien !

L'H. : Comment saviez-vous que ce manuscrit devait exister ?

J. D. : En 2007, j'ai développé l'hypothèse que des fragments de textes concernant la vie de saint François, que des érudits avaient exhumés dans les années 1930, appartenaient à un même ensemble. A partir de ces fragments (principalement des lectures liturgiques), j'avais reconstitué un récit qui ne couvrait cependant que la toute fin de la vie de François, les années 1224-1226, et des miracles posthumes. Pour des raisons stylistiques, j'avais déterminé que ces fragments étaient du même auteur, Thomas de Celano, qui avait déjà composé en 1229 la *Vita prima* de saint François. J'avais émis l'hypothèse que cette seconde

Note
* Jacques Dalarun est médiéviste, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Institut.

Vie aurait été écrite sous le généralat de frère Élie (1232-1239), qui avait été nommé par François pour le remplacer à la tête de l'ordre des Frères mineurs. Élie aurait commandé à Thomas de Celano cette deuxième version de la *Vie de François* pour des motifs politiques : attaqué de toute part au sein de l'ordre, il cherchait à relégitimer sa position. Quand, en 2007, j'ai publié ce dossier, ce n'était que des hypothèses… et voilà que ce manuscrit vient valider toutes mes suppositions et va bien au-delà de mes espérances ! C'est une découverte exceptionnelle.

L'H. : Ce manuscrit fut-il facile à lire, à étudier ?

J. D. : Du fait de la mauvaise qualité de l'encre et du parchemin, des passages entiers sont effacés et, au départ, j'ai vraiment cru que je n'arriverais pas à les déchiffrer… Mais, grâce notamment à l'aide de mon collègue Dominique Poirel, des conservateurs de la BNF et à l'utilisation de la lampe de Wood, j'ai pu aboutir à une transcription intégrale, qui sera publiée dans le *Journal des Savants*, et à une traduction, qui paraîtra dans la revue *Études franciscaines*.

L'H. : A-t-il changé notre vision de François ?

J. D. : Vous savez, on n'a plus rien de révolutionnaire à découvrir à son propos. On ne comprend déjà pas tout ce que l'on sait de lui ! Saint François est l'homme qui a le plus cherché à s'approcher de l'expérience du Christ. Sa lecture de l'Évangile est des plus intimes, des plus pénétrantes, et l'on n'a pas encore pu en saisir tout le sens[2]. C'est probablement l'homme le mieux documenté du Moyen Age, mais chacune de ces légendes, finalement, épaissit un mystère qui nous résiste encore[3].

Ce manuscrit nous apprend tout de même beaucoup sur deux points. Avant tout, il éclaire un moment de l'histoire des Franciscains, ou Frères mineurs, l'ordre qui respecte la règle de François : la faille culturelle qui se joue au XIIIe siècle, dans l'ordre franciscain en particulier mais dans la société médiévale dans son ensemble. Sous le généralat de frère Élie, éclate une confrontation entre deux générations : d'une part, des hommes qui appartiennent encore au XIIe siècle, qui ont été, au mieux, formés dans la tradition cistercienne ou canoniale, et d'autres qui sont de plain-pied dans le mouvement d'explosion des universités, dans les années 1220-1230. Ces frères universitaires sont des machines à prendre le pouvoir et les compagnons de François les déroutent. Ils sont dans un autre univers mental. Ce manuscrit, commandé par un des derniers représentants de la génération de François, frère Élie, nous parle d'un monde en train de disparaître. Cette Vie, c'est une tentative désespérée pour les frères de sa génération – qui suscitent la sympathie de l'historien puisque ce sont les perdants de l'histoire.

> *« Ce manuscrit, c'est le bonheur de la découverte »*

C'est dans ce cadre que Thomas de Celano lui-même évolue : la comparaison des deux Vies, qu'il compose à moins de dix ans d'intervalle, nous montre un homme qui continue de réfléchir au message de François, en particulier sur le thème de la pauvreté. Parmi les épisodes, il en est un dont on a, dans ce manuscrit, une nouvelle version inédite, la plus anciennement rédigée. François, encore marchand, se rend à Rome. Selon les versions postérieures, il y serait allé en pèlerinage, mais, en fait, était en voyage d'affaires. Devant la basilique Saint-Pierre, il voit des foules de pauvres et échange ses habits avec un des leurs pour « *expérimenter* », comme le dit le latin, s'il est capable de supporter leur pauvreté « *ne serait-ce qu'une fois* ». C'est sa première expérience de pauvreté, qui a une dimension purement sociale, très étonnante et tout à fait nouvelle. La pauvreté de saint François, nous suggère Thomas de Celano, n'est pas la pauvreté symbolique d'un universitaire, entouré de livres qui valent une fortune, mais qui ne lui appartiennent pas : non, la pauvreté de François, c'est la pauvreté de la crasse, de la misère. Elle est sociale avant d'être spirituelle. Ce rappel à l'ordre contre une symbolisation de la pauvreté, ce François qui surgit devant nous en 2014, c'est étonnamment le François du pape François, celui du message social de l'Église.

L'H. : Que va devenir ce manuscrit ?

J. D. : Le pire aurait été qu'il retombe dans une collection privée : j'ai donc suggéré à la BNF, en la personne d'Isabelle Le Masne de Chermont, de l'acquérir. C'est ce qui s'est fait. On peut être fiers qu'une institution publique achète un manuscrit qui n'a de valeur qu'historique et qui ainsi est à disposition des chercheurs. C'est désormais le temps du travail qui commence : dans les deux ans qui viennent, on va monter un petit groupe de travail entre la BNF et l'Institut de recherche et d'histoire des textes, pour décortiquer ce qui est tout de même un des plus anciens manuscrits franciscains conservé. On dit que l'histoire c'est ce qui est passé : non. Ce manuscrit est l'exemple d'une remontée à la surface du temps d'une bulle venue du fond des âges. C'est cela, le bonheur de la découverte.

(Propos recueillis par Fabien Paquet.)

DATES CLÉS

1181/1182
Naissance de François, fils d'un riche marchand, à Assise.

1206
François renonce à tous ses biens et se met au service des lépreux.

1209
Le pape approuve la fraternité née autour de François, qui devient l'ordre des Frères mineurs et se développe rapidement dans tout l'Occident.

1226
Mort de François, canonisé en 1228.

Notes

1. J. Dalarun, *Vers une résolution de la question franciscaine*, Fayard, 2007. Cf. aussi *L'Histoire* n° 348, décembre 2009.
2. Cf. A. Vauchez, *François d'Assise. Entre histoire et mémoire*, Fayard, 2009.
3. Cf. J. Dalarun (dir.), *François d'Assise. Écrits, vies, témoignages*, Éditions franciscaines-Cerf, 2010.

Expositions Le Louvre-Lens fait revivre une faune antique disparue d'Égypte et décode ses mystères et pouvoirs.

Divines **BÊTES** et rois-lions

Déesse à tête de lionne (amulette), v. 914-713 av. J.-C. (musée du Louvre). Au centre : l'attention de cette mère singe pour son petit (v. 950-700 av. J.-C.) trouble par son « humanité » (musée du Louvre).

Clément d'Alexandrie se gaussait, au IIe siècle ap. J.-C., de cette étrangeté : la magnificence des temples égyptiens, des sanctuaires *« ombragés par des voiles tissés d'or »* et, en guise de dieux : *« Un chat, un crocodile, un serpent* […]. *Une bête sauvage se vautrant sur un tapis de pourpre ! »* (*Le Pédagogue*, livre III, ch. 2.) D'autres s'étonnent de découvrir dans l'abondante iconographie de l'Égypte antique des dieux à tête de chien, de taureau ou de vautour. On peut être surpris, enfin, par l'omniprésence et l'immense variété des animaux représentés, dans quelque domaine que ce soit : la religion mais aussi l'écriture, le mobilier, les bijoux, les ustensiles de cuisine, la littérature satirique.

Pour ce qui est de la profusion d'espèces, elle témoigne d'une faune antique en grande partie disparue, au fur et à mesure des changements climatiques et de l'action de l'homme. Il y avait bien, dans l'Égypte prédynastique (v. 3900-3100 av. J.-C.), des éléphants, des girafes et des rhinocéros ; puis, au cours des IIIe et IIe millénaires avant notre ère, des lions et des léopards (avec la peau desquels les prêtres se paraient). Mais l'aridité croissante a fait fuir ces animaux vers le sud. La faune du Nil aussi s'est appauvrie (phénomène aggravé, récemment, par la construction du barrage d'Assouan, en 1971, qui a mis fin aux crues du fleuve).

MUSÉE DU LOUVRE, DIST. RMN-GP/BENJAMIN SOLIGNY/RAPHAËL CHIPAULT

A la mort de leur chat, certains maîtres portaient le deuil

L'hippopotame qui y régnait dans l'Antiquité fait partie du passé. Il en est de même de beaucoup d'oiseaux, de poissons, de batraciens, de tortues qui peuplaient des scènes de chasse et de pêche alors miraculeuses.

Il n'est pas surprenant que les animaux, si nombreux, hantent les objets de la vie quotidienne, et même ceux destinés à l'au-delà : la plus grande partie des offrandes faites aux morts ou aux dieux, comme le montrent les fresques et tables d'offrandes, étaient animales. Les animaux domestiques (chiens, chats, parfois gazelles ou singes) étaient si choyés que nombre d'entre eux furent embaumés afin de partager l'éternité avec leurs maîtres (dont certains, rapporte Hérodote, prenaient le deuil à la mort de ces quasi-membres de la famille). Leur proximité avec l'homme et le mimétisme qu'on peut y déceler suscitèrent parfois des représentations troublantes, comme celle de cette mère singe regardant si tendrement son petit.

L'observation minutieuse d'une faune si présente a conduit les Égyptiens à en tirer des traits de caractère qui sont devenus des concepts accessibles à tous, et exportables dans différents domaines. Nombre de figures animales sont ainsi devenues signes d'écriture (plus de 20 % des hiéroglyphes). Le signe du têtard, par exemple, désigne le nombre 100 000, et par extension les centaines de milliers d'années souhaitées au roi.

Le langage politique a abondamment usé de ce répertoire animalier, notamment pour affirmer la toute-puissance du pharaon à travers la férocité du lion, la vigueur du taureau ou la fulgurance du faucon. Le langage religieux y a trouvé le moyen de mieux diffuser un système théologique complexe. Ainsi, certains animaux recelant dans leur comportement et leurs capacités des traits communs à la nature de tel ou tel dieu sont devenus leur emblème, voire leur incarnation : le chacal, qui enterre ses proies avant de les consommer et hante les lieux désolés, personnifie Anubis, gardien du royaume des morts. Un règne animal recréé, donc, qui gagne par ce remodelage des vertus magiques : l'amulette en forme de grenouille garantirait la fécondité, celle en forme de poisson, la prospérité.

Juliette Rigondet

Jusqu'au 9 mars au Louvre-Lens, Lens (62).

MUSÉE DU LOUVRE, DIST. RMN-GP/CHRISTIAN DECAMPS

Flaubert et la **dame** de Rhodes

Destin d'un bijou antique exposé au Louvre.

La personnalité d'Auguste Salzmann est l'une des révélations de cette très belle exposition : « Rhodes, une île grecque aux portes de l'Orient ». Fils d'industriel alsacien, ce voyageur photographe, formé aux Beaux-Arts, était parti à la découverte de la Méditerranée. En 1859, il découvre la nécropole antique de Camiros et y fait une formidable moisson d'objets. Certains sont mycéniens, mais le fouilleur l'ignore ; il croit explorer un site phénicien. Grâce au soutien de son ami l'académicien Félicien de Saulcy, il négocie la vente d'une partie de ses trésors au musée du Louvre.

Parmi les bijoux recueillis, une plaquette en or du VII^e^ siècle av. J.-C. montre une femme ailée entourée de deux lions. Cette maîtresse des animaux, figuration d'Artémis souvent associée à la déesse orientale Astarté, a inspiré Flaubert pour *Salammbô*. Le romancier était un intime de Saulcy et avait séjourné à Rhodes en 1850.

Dix ans plus tard, Flaubert rédige son roman archéologique. En mai 1860, il achève le chapitre VII de *Salammbô* : « Hamilcar Barca ». La prêtresse de Tanit y apparaît dans un nouveau costume. « *Sa chevelure était crêpée, de façon à simuler un nuage. Elle portait, autour du cou, de petites plaques d'or quadrangulaires représentant une femme entre deux lions cabrés, et son costume reproduisait en entier l'accoutrement de la Déesse. Sa robe d'hyacinthe, à manches larges, lui serrait la taille en s'évasant par le bas.* » Le romancier a pris pour modèle le bijou de la collection Salzmann, dont il reparle à Saulcy dans un courrier de janvier 1863 : « *Vous rappelez-vous m'avoir montré, il y a deux ou trois ans, une plaquette en or repoussé qui avait été rapportée de Kamiros par Salzmann ?* […] *J'aurais besoin de la revoir.* »

Pourquoi cette demande ? Ce n'est pas pour répondre à Guillaume Froehner, érudit employé au Louvre, qui se moque de la « *cartachinoiserie* » de *Salammbô*. Flaubert vient de moucher ce pédant qui n'a jamais visité Carthage. La raison de l'appel à Saulcy est tout autre. Le livre, bien accueilli dans l'entourage de Napoléon III, lui vaut d'être invité chez la princesse Mathilde. L'impératrice Eugénie a laissé entendre qu'elle se déguiserait en Salammbô pour le prochain bal des Tuileries. Flaubert met alors toute son énergie à faire dessiner vêtement et coiffure de son héroïne. Peine perdue. Le costume, trop collant, est abandonné. Les esquisses préparées en vain trouvent refuge en mars 1863 dans une revue de mode : *L'Illustrateur des dames et des demoiselles*.

Maîtresse des animaux flanquée de deux lions, plaquette de la seconde moitié du VII^e^ siècle (musée du Louvre).

MUSÉE DU LOUVRE, DIST. RMN-GP/STÉPHANE MARÉCHALLE

Hervé Duchêne
Professeur à l'université de Bourgogne

Jusqu'au 9 février au musée du Louvre, Paris.

DANS LES MUSÉES

Mayas
La vie quotidienne des Mayas, leur organisation politique, leur religion, leur système d'écriture, leur statuaire, leur architecture…
Une magnifique exposition.
Jusqu'au 8 février au musée du Quai-Branly, Paris.

Soldats noirs
Les clichés encore jamais montrés de dix soldats coloniaux français originaires d'Afrique, photographiés à fins de propagande lors de leur captivité en Allemagne, pendant la Première Guerre mondiale.
Jusqu'au 15 février à l'Historisches Museum de Francfort, Allemagne.

Les Han
La tombe monumentale de l'empereur Jingdi (II^e^ siècle av. J.-C.), avec sa multitude de figurines funéraires aux postures et costumes révélateurs de leur position auprès du souverain, ouvre cette magnifique exposition sur la dynastie des Han. Une dynastie dont le rôle fondateur pour la Chine est comparable à celui de l'Empire romain dans la culture occidentale.
Jusqu'au 1^er^ mars au musée Guimet, Paris.

Rome à l'envers
Après les fastes et la grandeur de la cité éternelle : le vice, la misère et les excès de Rome, à travers les « bas-fonds » du Baroque. Une exposition qui réunit des peintres venus de toute l'Europe : Valentin de Boulogne, Simon Vouet, Nicolas Tournier, Claude Lorrain, Jan Miel, Pieter Van Laer, Bartolomeo Manfredi…
Du 24 février au 24 mai au Petit Palais, Paris.

Sur les expositions, lire plus sur histoire.presse.fr

Médias Un documentaire retrace la rivalité pour atteindre le pôle Sud entre Scott, le Britannique, et Amundsen, le Norvégien.

Course en **ANTARCTIQUE**

NORTH WIND PICTURE ARCHIVES/AKG

Le pire est arrivé. Un simple coup d'œil nous révèle tout. Les Norvégiens nous ont devancés… Demain, nous irons jusqu'au pôle, puis nous rentrerons le plus vite possible », écrit Robert Falcon Scott, le chef de l'expédition britannique, dans son journal à la date du 16 janvier 1912.

Le lendemain, les cinq explorateurs découvrent une tente sur laquelle flotte le drapeau norvégien. A l'intérieur, une lettre : *« Cher capitaine Scott, comme vous serez probablement le premier à arriver ici après nous, puis-je vous demander d'envoyer la lettre jointe au roi Haakon VII ? Si les équipements laissés dans la tente peuvent vous être de quelque utilité, n'hésitez pas à les prendre. Avec mes meilleurs vœux, je vous souhaite un bon retour. Sincèrement vôtre. Roald Amundsen. »*

Dans ce documentaire, Anne Richard retrace la « course » qui oppose Amundsen et Scott. S'appuyant sur des images d'archives et les témoignages de scientifiques et d'historiens, recréant en animation les étapes de l'aventure à partir des journaux d'expédition, elle montre la détermination mais aussi la fragilité de l'homme défiant l'un des territoires les plus hostiles de la planète.

Scott entre dans la légende, éclipsant l'exploit d'Amundsen

Au début du XXe siècle l'Antarctique demeure la dernière grande *terra incognita*. Plusieurs expéditions ont reconnu les rivages du continent. Mais pour atteindre le pôle Sud géographique, il faut parcourir plus de 2 000 kilomètres de glace, par des températures inférieures à - 40 °C. En 1909, Shackleton avait échoué à 180 kilomètres du but.

Scott et Amundsen se livrent à une véritable course. D'autant plus qu'ils ont tous deux choisi la mer de Ross comme point de départ de leur aventure.

Mais le Norvégien et le Britannique ont des stratégies différentes. Amundsen fait confiance aux seuls chiens pour tirer les traîneaux. Son objectif est simple : atteindre le Pôle le plus vite possible. Pour cette raison, il cherche à s'alléger au maximum en n'emportant que très peu de matériel et en sacrifiant une partie de ses chiens comme nourriture pour le voyage de retour. Scott au contraire utilise des poneys et des traîneaux à moteur car il emporte beaucoup de matériel destiné à effectuer des relevés scientifiques, ce qui ralentit fortement sa progression.

Ayant 100 kilomètres de moins à parcourir, se déplaçant plus rapidement, partis le 19 octobre – contre le 1er novembre pour les Britanniques –, les Norvégiens atteignent le pôle Sud géographique le 14 décembre 1911. Soit cinq semaines avant l'expédition de Scott.

Amundsen a donc remporté la course et l'histoire aurait pu en rester là. Sauf que Scott et ses hommes ne reviendront jamais. De mauvaises conditions météorologiques ralentissent leur marche. Evans meurt le 17 février. Victime d'engelures qui se gangrènent, Oates se sacrifie en disparaissant dans la tempête le 16 mars. Affamés, les trois derniers membres de l'expédition succombent à quelques kilomètres d'un dépôt de nourriture. Leurs corps et leurs écrits sont retrouvés en novembre 1912. Et la Grande-Bretagne rend un tel hommage à « ses héros », martyrs romantiques des expéditions polaires, que Scott entre dans la légende, éclipsant quelque peu l'exploit d'Amundsen et de ses hommes presque trop bien préparés et trop « calculateurs ».

Olivier Thomas

A. Richard,* Duel au pôle Sud. Scott-Amundsen, *le 5 février sur France 5.

De Gaulle, **seul** contre tous

Comment un officier déserteur devient le chef de la France Libre.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance son offensive à l'Ouest. Six semaines plus tard, le 22 juin, à Rethondes, la France signe l'armistice.

Dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle écrit : « *Au spectacle de ce peuple éperdu, de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire, je me sens soulevé d'une fureur sans borne. La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle continue. Il y a pour cela de l'espace dans le monde. Si je vis, je me battrai où il faudra, tant qu'il faudra jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale.* »

C'est par cette citation que débute le documentaire – réalisé entièrement avec des images d'archives – de Patrick Rotman. Des propos qui résument la ligne de conduite de l'homme du 18 Juin durant toute la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, malgré son refus de la défaite, sa volonté de mobiliser les Français qui souhaitent combattre, sa vision « mondiale » du conflit, son installation à Londres, Charles de Gaulle est seul, sans armée, sans légitimité. Mais dès le 28 juin 1940, il est reconnu comme le chef des Français Libres par les Britanniques.

Pour les historiennes Hélène Camarade et Claire Kaiser, toutes les deux membres de jury lors du dernier Festival international du film d'histoire de Pessac : « *Fondé sur les Mémoires de Churchill et de De Gaulle, le film expose souvent avec délectation le combat de ce dernier pour évincer les autres interlocuteurs choisis par les Anglo-Saxons, afin de s'imposer comme le seul partenaire légitime, rassembleur de la nation.* »

Patrick Rotman réussit donc pleinement le tour de force de proposer un documentaire passionnant et alerte sur un sujet abondamment traité ces dernières années. **O. T.**

***P. Rotman,* L'Homme du destin. De Gaulle 40-44,**
en février sur France 3.

RADIO-TÉLÉ

Le 24 janvier à 10 heures
Concordance des temps : Jean-Noël Jeanneney accueillera dans son émission Hervé Drévillon pour parler de la poliorcétique ou l'art de s'emparer d'une ville, de Troie à Kobané.
France Culture.

Le 27 janvier à 20 h 50
Printemps 1945 : Soirée spéciale libération des camps avec cinq documentaires au programme dont celui de Mathias Haentjes qui évoque les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale.
Arte.

Le 24 février à 22 h 20
Opération Barbie : Dans ce documentaire, Bertrand Delais raconte le jeu diplomatique avec l'État bolivien qui permit l'expulsion de Klaus Barbie vers la France en 1983, où il fut jugé.
Arte.

Que **viva** Mexico !

Maximilien, éphémère empereur du Mexique.

Le 19 juin 1867, à Querétaro au Mexique, les troupes de Juarez fusillent les généraux Miramon et Mejia. A leurs côtés, exécuté lui-aussi, Maximilien de Habsbourg, empereur du Mexique.

Frère de l'empereur d'Autriche François-Joseph, et gendre de Léopold Ier, le roi des Belges, prince sans réelle responsabilité, Maximilien trompe son ennui en voyageant. Jusqu'à ce que Napoléon III, souhaitant un rapprochement avec l'Autriche, lui propose le titre d'empereur du Mexique qu'il finit par accepter en avril 1864. Mais, incapable de rétablir une situation financière désastreuse, abandonné par la France malgré le sacrifice de la Légion étrangère à Camerone, sans appui face à Juarez soutenu par le peuple, Maximilien est finalement capturé puis fusillé. Dans ce documentaire, Franz Leopold Schmelzer retrace le destin de Maximilien, éphémère empereur du Mexique. **O. T.**

***F. L. Schmelzer,* Maximilien de Habsbourg, dernier empereur du Mexique,**
le 7 février à 21 h 40 sur Arte.

Archives Une lettre adressée à Catherine de Médicis, en 1573, révèle une autre interprétation du massacre des protestants.

Rebondissement sur la **SAINT-BARTHÉLEMY**

JOSSE/LEEMAGE

Massacre de la Saint-Barthélemy le 24 août 1572, peint la même année par François Dubois (Lausanne, musée d'Art et d'Histoire). Page de gauche : portrait de Louis de Gonzague, duc de Nevers, attribué à Léonard Gaultier (château de Versailles) ; Catherine de Médicis d'après François Clouet (Chantilly, musée Condé).

CHÂTEAU DE VERSAILLES, DIST. RMN-GP/J.-M. MANAÏ

RMN-GP (DOMAINE DE CHANTILLY)/RENÉ GABRIEL OJÉDA

La Saint-Barthélemy est un « trou noir » de l'histoire de France : depuis cet épisode sanglant, événement culminant des guerres de Religion (1562-1598), les interprétations n'ont cessé de se contredire, faute de sources directes. En effet, aucune trace écrite ne subsiste permettant de dire qui a donné l'ordre d'exécuter les chefs huguenots présents à Paris à l'occasion du mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre, en août 1572.

Un relatif consensus pourtant s'est instauré, distinguant deux massacres : l'un « politique », ordonné lors d'un Conseil royal qui eut lieu dans la nuit du 23 au 24 août, et visant les chefs protestants présents dans la capitale ; l'autre « populaire », imprévu, et que rien ni personne n'a pu arrêter. Il est vrai que tous les contemporains insistent sur le caractère inattendu d'une *« fureur incroyable »* brusquement surgie d'un peuple ivre de sang, encouragé par ses églises sonnant les cloches à toute volée : des gens impossibles à contrôler *« qui n'avaient pas leur esprit en leur puissance »,* selon Pierre Charpentier, un des témoins de ces « matines sanglantes » qui firent peut-être 2 000 victimes à Paris et 5 000 à 10 000 dans toute la France.

Dans un article récent, Jean-Louis Bourgeon propose un document peu connu et souvent mal interprété, qui remet toutes nos certitudes en question[1]. Il s'agit d'une lettre confidentielle destinée à « la royne mère », Catherine de Médicis, mère du souverain Charles IX et rangée sous la cote 3950, folios 183-184 des *Manuscrits français* de la Bibliothèque nationale. Elle a été écrite le 20 août 1573 – un an, donc après l'événement – par Louis de Gonzague, duc de Nevers. Ce dernier est un familier et conseiller de Catherine ; c'est aussi un grand serviteur de l'État royal, fidèle, tour à tour, à Henri II, Charles IX, Henri III puis Henri IV.

Une rébellion dont le roi aurait été la première cible

Or, en ce mois d'août 1573, Louis de Gonzague est particulièrement inquiet : il fait part du

« *bruict* » de l'imminence d'une nouvelle Saint-Barthélemy, provoquée par le mécontentement des plus enragés des catholiques après l'échec du long siège de La Rochelle, ville-forteresse huguenote. Cette seconde Saint-Barthélemy pourrait fondre cette fois sur les « *banquiers italiens* », jugés responsables de « *toutes les inventions des subsides et gabelles* ».

Surtout, en contrepoint, cette lettre révèle le drame vécu par la royauté un an plus tôt. Le duc évoque notamment l'« *esmeute générale* », la « *sédition* », la « *rébellion* », autant de termes qui sont loin de faire du roi le décideur de l'événement mais plutôt, comme le montre Jean-Louis Bourgeon, une cible.

Ce qui rend l'épreuve de 1573 « *très dangereuse* » aux yeux du duc de Nevers, c'est qu'elle se présente comme une « *querelle du bien publicq* ». Or, nous savons qu'il s'agit là d'un argument qui justifie le « devoir de révolte » des grands seigneurs, qui s'estiment habilités à se soulever contre un souverain devenu un « tyran ». En 1465, Louis XI avait dû momentanément céder à une Ligue du Bien public unissant les ducs de Berry, de Bretagne et de Bourbon, avec pour chef le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. La crainte du duc, donc, est que, quelles que soient les victimes de cette nouvelle Saint-Barthélemy, la politique de l'État royal soit visée pour sa surfiscalisation.

La grande révélation de ce texte d'août 1573 tient au rétrospectif porté sur la véritable nature de la Saint-Barthélemy : « *une querelle du bien public* […] *couverte du manteau de Religion* », c'est-à-dire une manipulation de l'opinion opérée par l'ambition personnelle de quelques grands seigneurs exploitant le mécontentement d'une population excédée par « *les inventions des et gabelles* » et, par ailleurs, terrorisée, au fil des sermons des prêtres, par la crainte de l'enfer.

Il faut tenir compte, en effet, de l'accusation d'hérésie portée contre Charles IX et Catherine de Médicis, accusés par les prédicateurs d'avoir fomenté « l'union exécrable », ce « mariage contre nature » d'Henri de Navarre (un huguenot) avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, fille d'Henri II et de Catherine. Nous savons en effet que la politique de concorde, consacrée par l'édit de pacification de Saint-Germain en 1570, a déchaîné une haine générale contre les personnes royales.

A lire cette lettre, il est impossible de penser que la royauté ait pu vouloir la Saint-Barthélemy. Il semble bien, au contraire, qu'elle l'a subie frontalement et qu'elle a tout fait pour l'éviter, comme le prouve la mobilisation tardive, par Charles IX, de la milice bourgeoise, arguant de la menace « *de ceulx de la Nouvelle Religion* » : un prétexte, écrit Jean-Louis Bourgeon, car il s'agissait avant tout de se protéger.

La Saint-Barthélemy a révélé l'ampleur du danger encouru et l'effort pour échapper au pire, c'est-à-dire à « *ceulx qui vouldroient gouverner le Roy et le roiaulme à leur fantesye* ». Cette accusation sans nom vise les Guises, champions d'un catholicisme intransigeant, dont on sait qu'ils gouvernèrent la France au temps de François II (en 1559-1560) avant d'être écartés du Conseil du roi par Charles IX et qui ne cessèrent alors, notamment avec l'appui de Philippe II d'Espagne, de s'opposer à la politique religieuse de Catherine et de ses fils.

Nous savons déjà, avec certitude, que les Guises furent à l'origine de l'attentat du 22 août 1572 contre l'amiral de Coligny – ce qui déclencha la Saint-Barthélemy. Le *Discours* du duc de Nevers nous aide à comprendre que Charles IX a craint d'être assailli en son Louvre par toute une population excitée par les Guises et leurs fidèles, liguée contre sa politique fiscale et religieuse. Un an plus tard, la crainte est toujours là.

Joël Cornette
Professeur à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis

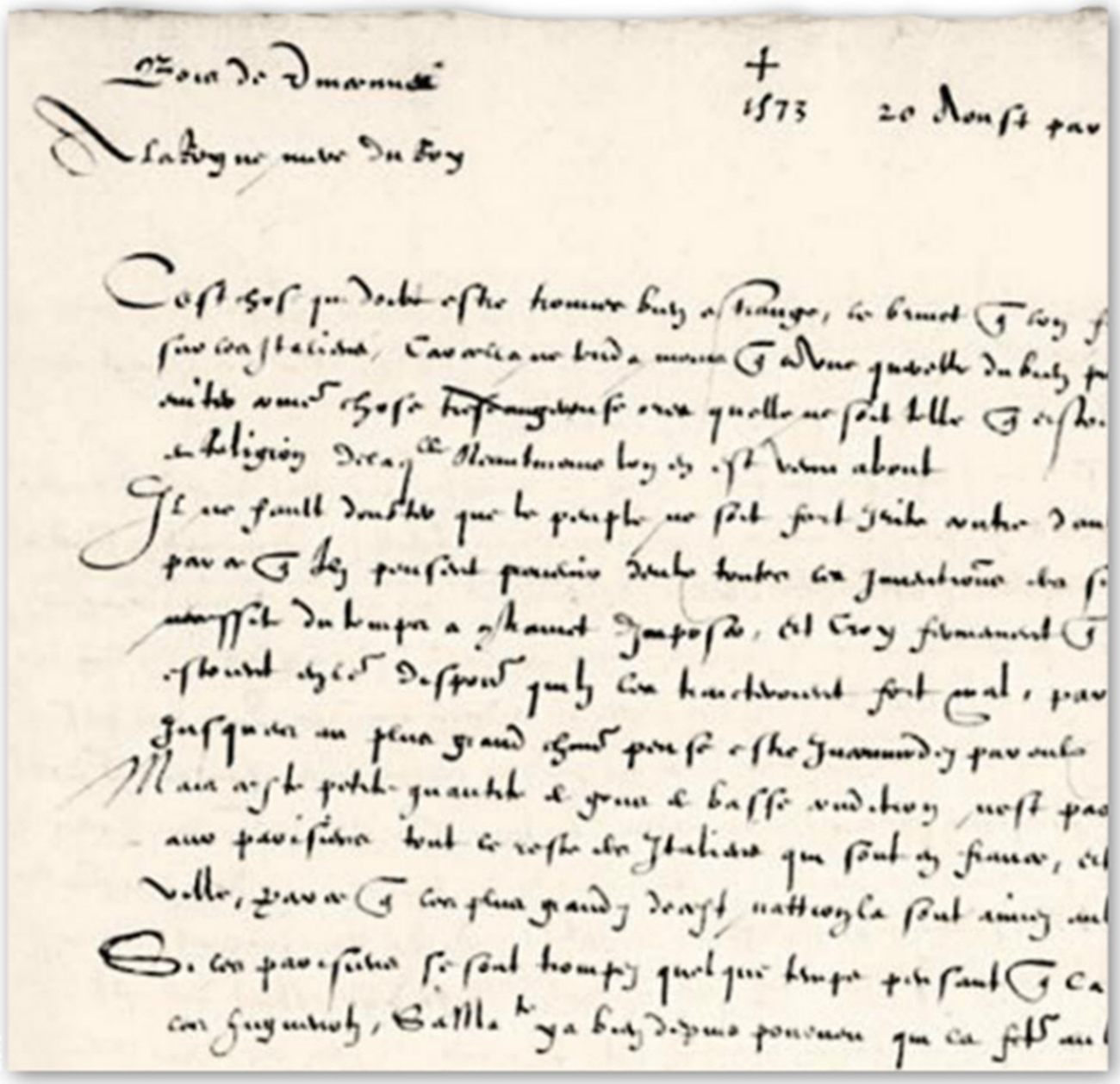

BNF

LA LETTRE DU DUC DE NEVERS

Rangée dans les manuscrits français de la Bibliothèque nationale (cote 3950, folios 183-184), la lettre confidentielle que le duc de Nevers adressa le 20 août 1573 – un an après la Saint-Barthélemy – à Catherine de Médicis, mère de Charles IX, ouvre à une autre interprétation du massacre des protestants : il n'aurait pas été provoqué par une décision royale mais par les grands seigneurs ultracatholiques.

Note

1. J.-L. Bourgeon, « Un texte capital sur la Saint-Barthélemy : le "Discours à la royne mère du roi" (20 août 1573) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome 160, 2014, pp. 709-732.

Cinéma Dans le Berlin romantique, le poète Heinrich von Kleist propose aux femmes de mourir avec lui.

Wannsee, 1811

Heinrich von Kleist et Henriette Vogel en portrait en haut. Les mêmes incarnés par Christian Friedel et Birte Schnoeink.

Amour fou est l'antiphrase d'un film froid et austère, où l'amour possède davantage la rigidité du cadavre. C'est cependant le meilleur titre possible. Il faut de la folie pour accepter de relever le défi lancé par le personnage central : « *Accepteriez-vous de vous suicider avec moi ?* » Heinrich von Kleist, jeune poète allemand de 34 ans, posait cette question aux femmes qu'il rencontrait en 1811. Puisque l'on doit mourir, autant le faire à deux, en prouvant la valeur de sa vie par le sacrifice de l'autre. Kleist conçoit cela comme une ultime expérience dans une vie qui n'a eu pour objet que le désespoir devant l'ennui, le sordide, le mesquin, le manque d'idéal. Mais il ne s'agit pas pour autant d'aller en dénicher un dans la mort : ni perte cruelle ni paradis espéré ne la justifient.

C'est là une expérience historique. D'une part, elle reprend à l'identique les termes du double suicide de Heinrich von Kleist et de son amie Henriette Vogel, le 21 novembre 1811, sur les bords du lac de Wannsee. D'autre part, le spectateur pénètre dans le laboratoire historique des sentiments romantiques. Le suicide – celui du jeune Werther chez Goethe par exemple – est une possibilité désormais ouvertement évoquée pour quitter l'existence : l'interdit catholique a sauté même si, dans la société des débuts du XIXe siècle, le scandale demeure.

Kleist est le grand écrivain de ce type d'expérience. Son écriture part de petits faits, de dilemmes sans solution idéale, pour broder des fables profondes sur les déchirements de l'âme. Prenons

« Suicide-toi avec moi », révélateur social

La Marquise d'O…, dont il est souvent question dans *Amour fou*, et qu'adapta Éric Rohmer en 1975 – Jessica Hausner l'a si bien vu que son film est une variation sur le chef-d'œuvre rohmérien. Une femme s'y retrouve enceinte, mais elle ne sait ni comment ni de qui (voilà le fait) ; elle propose alors d'épouser le père s'il se présente (voici l'expérience). L'homme dont elle est amoureuse se dénonce : ce beau militaire l'a violée et elle s'est évanouie. Elle le rejette d'abord, criant à la trahison et au déshonneur, puis finit par l'épouser, car il n'y a pas d'autre solution pour être heureuse et « avoir beaucoup d'enfants » (c'est la résolution de l'expérience).

Amour fou propose le même type d'expérience, filmée frontalement dans la lumière crue du laboratoire. Kleist tente de convaincre sa cousine, Marie, de se suicider avec lui. Mais la jeune femme, malgré ses liens d'affection et d'admiration, veut vivre. Déprimé, le poète se tourne vers Henriette, une jeune épouse et mère d'une fillette, qu'il fréquente. Elle le repousse ; mais lorsqu'elle apprend qu'elle est atteinte d'un mal incurable, elle change d'avis et accepte. C'est au tour de Kleist de douter : si Henriette doit mourir, elle ne sacrifie rien pour lui… La « solution » passe par la mort en parallèle : il s'agit d'une mort à deux, certes, mais pas ensemble. Chacun trouve son propre intérêt dans la mort, chacun ne pense qu'à lui, comme deux morts individuelles qui se côtoient.

Cette expérience du « suicide-toi avec moi » est un révélateur social, donc un objet d'histoire. Elle souligne la chape de plomb que cette société bourgeoise, fascinée par l'aristocratie, fait peser sur les relations, tant familiales que sentimentales. Le choix de mourir ouvre les portes à un absolu, suffisamment fort pour égaler l'usage des mots chez Kleist. L'écriture – une manière si intense de donner du sens – et le suicide – une façon si intense de le perdre – sont les deux seuls gestes de souveraine liberté. Kleist a fait graver sur sa tombe ce vers du *Prince de Hombourg* : « *Désormais, ô immortalité, tu es toute à moi !* »

Antoine de Baecque
Historien et critique de cinéma

***J. Hausner,* Amour fou,**
en salles le 4 février.

Amour fou est au programme du ciné-club de *L'Histoire* au Champo le 3 février *(cf. p. 35)*.

Casser Enigma

Portrait d'Alan Turing, qui décrypta le code allemand.

Père de l'informatique et des ordinateurs, le mathématicien britannique Alan Turing a fasciné et inspiré Bill Gates ou Steve Jobs. Un biopic[1] est consacré à cet homme à l'intelligence exceptionnelle qui joua un rôle majeur – mais longtemps occulté – lors de la Seconde Guerre mondiale.

Durant ce conflit, les armées allemandes utilisent, pour transmettre leurs ordres, une machine de cryptage réputée inviolable : Enigma (*cf.* L'Histoire *n° 31*). Même s'ils parviennent à intercepter les messages, les Alliés sont incapables de les déchiffrer. Et pour cause, les Allemands modifient quotidiennement le code, dont il existe près de $1{,}59 \times 10^{20}$ combinaisons possibles.

Parfaitement conscients que casser le code est une nécessité absolue pour gagner la guerre, les services secrets britanniques regroupent à Bletchley Park, au nord de Londres, leurs meilleurs scientifiques, logiciens, linguistes, cryptanalystes et mathématiciens. Autant de talents associés pour mettre au point une machine suffisamment puissante et rapide pour décrypter chaque jour le nouveau code et permettre à l'état-major britannique de réagir.

Parmi eux, le joueur d'échecs Hugh Alexander (Matthew Goode), la mathématicienne Joan Clarke (Keira Knightley) ou le professeur au King's College de Cambridge Alan Turing (Benedict Cumberbatch). C'est autour de ce dernier que le réalisateur a choisi de construire son film. Pour montrer la personnalité complexe d'Alan Turing, sa passion pour les énigmes, sa solitude et son génie, Morten Tyldum déroule son film sur trois époques constamment entremêlées.

Celle de la guerre, d'abord, avec ses espoirs, ses désillusions et ses choix. Sa bureaucratie aussi. Avec laquelle, bien entendu, Alan Turing a quelques démêlés. Car Bletchley Park est un site ultrasensible soumis à la discipline des autorités militaires, mélange de secret défense et de convention sociale. Ainsi, la brillante mathématicienne recrutée par Alan Turing Joan Clarke n'est, dans un premier temps, pas autorisée à travailler avec lui. Ce qui conduit à toute sorte de situations, parfois absurdes, pour leur permettre de collaborer. Époque de l'adolescence d'Alan Turing ensuite à la Sherborne School et son amitié avec Christopher Morcom, passionné de jeux mathématiques comme lui, qui meurt prématurément de la tuberculose bovine. Époque du début des années 1950 enfin lorsque, suite à un simple fait divers, son homosexualité est révélée au grand jour – un crime dans l'Angleterre de l'après-guerre. Condamné à la castration chimique, le mathématicien se suicide en 1954. A l'âge de 41 ans. Il faudra attendre 2013 pour que la reine Élisabeth II le réhabilite.

Alan Turing fascine Bill Gates et Steve Jobs

BLACK BEAR PICTURES/STUDIOCANAL

Alan Turing (Benedict Cumberbatch) imagine une machine, « la Bombe », pour décrypter le code mis en place par les Allemands.

Olivier Thomas

M. Tyldum*, Imitation game, *en salles le 28 janvier.

Note

1. Réalisé d'après le livre d'Andrew Hodges, publié en 1984, *Alan Turing: the Enigma*.

EN SALLES

Rendez-vous à Atlit

Cali et ses deux sœurs se retrouvent pour vendre la maison de leurs parents à Atlit en Israël. Mais le 4 novembre 1995, le processus de paix est arrêté. Un film de Shirel Amitai.
En salles.

Le Quartier du corbeau

Durant la Grande Dépression des années 1930, un jeune ouvrier espère échapper à son destin par la littérature. Un film de Bo Widerberg.
En salles.

L'Antiquaire

Esther souhaite retrouver les tableaux soustraits à sa famille durant la Seconde Guerre mondiale. Par François Margelin.
En salles le 28 janvier.

Les Nuits d'été

Mario Fanfani réalise ici un film sur le travestissement dans la France provinciale des années 1950.
En salles le 28 janvier.

Phoenix

Survivante de l'Holocauste, Nelly revient chez elle… pour s'apercevoir qu'elle a été trahie par son mari. Un film réalisé par Christian Petzold.
En salles le 28 janvier.

La Promesse d'une vie

En 1919, quatre ans après les combats opposant les soldats de l'Anzac aux Turcs dans les Dardanelles, un paysan australien part à la recherche de ses trois fils. Un film de Russell Crowe.
En salles le 4 février.

L'Enquête

En 2001, le journaliste Denis Robert dénonce les agissements opaques d'une société bancaire nommée… Clearstream. Un film de Vincent Garenq.
En salles le 11 février.

Musée Rouen, qui fut le lieu de son supplice, dédie un historial à cette figure devenue universelle.

Jeanne d'Arc **SUPERSTAR**

En brûlant Jeanne d'Arc le 30 mai 1431 sur la place du Vieux-Marché à Rouen, le tribunal ecclésiastique pensait-il se débarrasser définitivement de la bergère née dix-neuf ans plus tôt à Domrémy, aux frontières d'un royaume de France dont la couronne était âprement disputée par les Français et les Anglais, en pleine guerre de Cent Ans ? Près de six siècles plus tard, voici Jeanne plus que jamais de retour dans la cité normande qui a assisté à son supplice. Prévu pour être inauguré le 20 mars 2015, l'Historial Jeanne-d'Arc est la réalisation d'un projet ambitieux lancé en 2012 par Laurent Fabius, alors président de la Métropole Rouen-Normandie. D'autres suivront, comme la mise en valeur du donjon Bouvreuil, seule tour restante du château de Philippe Auguste, où Jeanne fut menacée de torture.

Rouen possédait depuis 1953 un musée Jeanne-d'Arc place de la Pucelle. Constitué de personnages de cire, il a fermé l'année même de la décision de créer l'Historial, et ses collections ont été dispersées lors d'enchères publiques. C'est dans le palais de l'archevêché (de beaux bâtiments gothiques du XVe siècle restaurés pour l'occasion) qu'il a été décidé d'installer l'Historial, archevêché dans lequel la sentence de réhabilitation de Jeanne a dû être lue – alors que sa condamnation avait été prononcée place du Vieux-Marché. La Métropole Rouen-Normandie n'a pas lésiné : 10,6 millions d'euros (8,6 millions pour les travaux de restauration du palais de l'archevêché, 2 millions pour l'installation des salles).

Deux axes retenus : l'histoire de Jeanne, et l'histoire de son histoire

ARNAUD BERTEREAU

STÉPHANE COMPOINT/ONLYFRANCE.FR

Revendiquée par tous, Jeanne d'Arc n'appartient à personne. Selon les époques et les vicissitudes de la vie politique nationale, la jeune héroïne est ballottée de la gauche (la résistante) à la droite – voire à l'extrême droite (Vichy, le Front national) – de l'échiquier politique. Laïque et brûlée comme hérétique, réhabilitée en 1456 et canonisée en 1920, elle est devenue une icône de l'Église : Pie XI l'a proclamée sainte patronne secondaire de la France en 1922.

Afin d'offrir une vision dégagée des contingences partisanes, un comité scientifique a été constitué sous la conduite de Philippe Contamine, membre de l'Institut, avec, entre autres, Olivier Bouzy (attaché de conservation au Centre Jeanne-d'Arc à Orléans), Jean Maurice (professeur de littérature médiévale à l'université de Rouen), Olivier Renaudeau (conservateur au musée de l'Armée) et Michel Winock (spécialiste de l'histoire politique de la France, qui lui a consacré un bel article dans *Les Lieux de mémoire* de Pierre Nora).

Deux axes ont été retenus : l'histoire de Jeanne (son épopée, son procès, sa réhabilitation…), et l'histoire de son histoire, à travers l'exploration des mythes et interprétations auxquels elle a donné naissance, et qui varient selon les contextes politiques. Bref, proposer une réflexion sur notre propre histoire et éclairer notre « roman national ». Parler de Jeanne d'Arc au début du XXIe siècle, c'est également interroger le parcours singulier d'une femme de guerre,

CLÉMENCE FARRELL

Projet de représentation, sur une table numérique, de la bataille d'Orléans, du sacre de Charles VII et des revers de Jeanne, telle qu'on pourra la découvrir dans l'Historial. Page de gauche : statue de Jeanne d'Arc exposée à l'Historial et plaque posée devant les vestiges de l'ancien palais archiépiscopal.

se pencher sur les croyances du XVe siècle, évoquer l'interminable conflit franco-anglais… C'est aussi à ces difficultés que s'expose l'Historial.

Sur près de 1 000 m² répartis sur cinq niveaux, la scénographe Clémence Farrell a fait le choix d'un *« parcours spectacle d'un genre nouveau, profondément immersif »,* notamment en faisant du visiteur un acteur et un témoin de l'épopée de Jeanne et de son procès. Pour attirer entre 100 000 et 150 000 visiteurs annuels – selon les objectifs initiaux –, pas de documents originaux de l'époque de Jeanne d'Arc mais des reproductions des minutes de son procès et une scénographie qui n'a rien à envier aux meilleures productions télévisuelles.

Suivez le guide ! Le nôtre a pour nom Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims et conseiller éclairé du roi. C'est lui qui conduisit le procès de réhabilitation. Domrémy, Vaucouleurs, la première rencontre avec Charles VII à Chinon, la bataille d'Orléans, le sacre à Reims, le rôle des Bourguignons et du duc de Bedford dans la chute de Jeanne, la détention et le procès sont autant de jalons qui entendent favoriser une identification de chacun à Jeanne.

Après l'histoire, le mythe : quatre espaces nous aident à prendre la mesure de cette figure universelle. La IIIe République, d'abord inspirée par Michelet, en a fait le visage de la France. Une salle de classe décorée d'affiches de publicité le rappelle, avant que le visiteur ne passe dans la bibliothèque universelle dont les murs sont recouverts de centaines de dos de livres consacrés à Jeanne dans toutes les langues.

Dans la dernière salle et dans le grand escalier trônent quelques-unes des œuvres qu'elle inspira aux artistes, empruntées aux musées des Beaux-Arts de Rouen, du Louvre ou des Arts décoratifs de Paris : *La Dernière Communion de Jeanne d'Arc* par Charles-Henri Michel (1899) et *Le Supplice de Jeanne d'Arc* par Frédéric Legrip (1860), par exemple, tandis que sur des écrans sont diffusés des extraits d'opéras, de films documentaires et de fiction (Robert Bresson, Luc Besson…) et de pièces de théâtre.

Conscients de la délicatesse de leur tâche, les historiens qui ont nourri le projet n'ont pas cherché à résoudre le mystère de cette jeune femme qui marqua de façon si profonde l'histoire de son pays. Tout au plus nous donnent-ils quelques clés pour réfléchir à son destin unique.

Bruno Calvès
Journaliste

@ Sur Jeanne d'Arc, lire plus sur histoire.presse.fr

Historial Jeanne-d'Arc,
7, rue Saint-Romain, Rouen
A partir du 20 mars

AGENDA

Le 3 février à 18 heures
L'urbanisme de la Cour : A partir du milieu du XVIe siècle, le pouvoir royal cherche à fixer la cour de France à Paris. Une décision qui marque l'urbanisme de la capitale. Une conférence de Caroline Zumkolk.
A l'Institut d'études avancées, 17, quai d'Anjou, Paris. Rens. : caroline.zumkolk @paris-iea.fr

Le 11 février à 14 heures
Archives du communisme : Sébastien Albertelli, Raphaële Balu, Christian Chevandier et Anne Hihn discuteront des expériences communistes en France. Entre résistance et exercice du pouvoir.
Aux Archives nationales, Pierrefitte (95). Rens. : aurelia.vasile @u-bourgogne.fr

Le 17 février à 20 heures
Fascinante Zénobie : Une conférence à deux voix. Annie et Maurice Sartre évoqueront la figure de Zénobie, la reine de Palmyre.
A la brasserie Le Palais, Tours (37). Rens. : 02 54 56 84 27.

Le 26 février à 20 h 30
Port-Royal : Laurence Plazenet racontera l'histoire de cette abbaye depuis sa fondation en 1204.
A l'hôtel de ville, Carqueiranne (83). Rens. : 04 94 01 40 46.

Le 28 février à 18 heures
La maison de l'empereur : La cour de Napoléon III est connue pour sa magnificence. Une conférence de Xavier Mauduit.
Au Cercle d'études de la Fondation Napoléon, Paris. Rens. : napoleon.org

Bande dessinée Dans cette biographie, Barbara Yelin narre la vie de sa grand-mère allemande trop ordinaire

Une **FAMILLE** allemande

© ACTES SUD 2014

Biographie et récit elliptique du désastre allemand

Dans la vogue actuelle de l'autobiographie en bande dessinée – signe irrécusable de la légitimation du neuvième art – se distingue un genre particulier : la biographie familiale. L'auteur remonte son arbre généalogique, ouvre les tiroirs de ses parents et grands-parents, à la recherche de ces « secrets de famille » qui, parfois, permettent de mieux comprendre l'enchaînement de destinées dont nous sommes, les uns et les autres, les enfants.

Ici la jeune bédéaste allemande Barbara Yelin attache ses pas à ceux de l'une de ses grand-mères, tout en se donnant – elle nous en prévient honnêtement – quelques libertés scénaristiques. Ce point est, au reste, tout à fait secondaire : toute fiction historique s'autorise, par définition, des « libertés », même quand elle prétend le contraire.

Le destin de cette Irmina n'est pas exceptionnel et c'est le premier intérêt de ce gros « roman graphique » de 250 pages, plus une postface de l'historien Alexander Korb. La principale originalité de l'héroïne, issue d'un milieu nobiliaire allemand sur le déclin, se situe au début de son histoire, quand, dans l'Angleterre des années 1930, elle tombe amoureuse d'un brillant intellectuel de la Barbade, Howard. Issu lui aussi des classes dirigeantes de son pays, alors colonie britannique, mais néanmoins plus ou moins subtilement discriminé en raison de la couleur de sa peau. D'un caractère énergique, Irmina se moque du qu'en-dira-t-on, même si elle est pleinement consciente d'être victime d'une société patriarcale. Elle s'oppose de temps à autre à son amant, qu'elle trouve trop raisonnable. Le drame va se jouer quand une série d'engrenages conduit Irmina à revenir dans son pays natal, avec la ferme intention de repartir bientôt et de se marier avec Howard.

Le *Heimat* en question est le IIIe Reich, et l'auteur nous fait bien sentir, par petites touches, comment l'idéologie nazie pénètre progressivement dans la tête des Allemands « de souche ». Insensiblement, l'amoureuse Irmina renvoie à plus tard ses retrouvailles avec Howard, jusqu'à ce qu'elle rencontre un Allemand péremptoire, un architecte, grand admirateur d'Albert Speer, qui se révèle être un membre de l'élite nazie, autrement dit de la SS. Et c'est lui que la farouche Irmina, si soucieuse de son indépendance, va épouser. La suite n'est que le récit, elliptique, du désastre allemand. Une dernière partie raconte la réapparition de Howard, devenu gouverneur général de la Barbade, au soir de la vie d'Irmina, qui prend à son contact pleinement conscience de l'échec de toute une vie.

La force du livre tient évidemment à l'absence de tout jugement de valeur explicite. La littérature de jugement croit encore en Dieu ; elle excelle dans le drame. La littérature de l'empathie, qui n'est pas synonyme d'insensibilité, bien au contraire, ne croit qu'en la « justice » des hommes, qui s'appelle ici la chute de Berlin, l'ouverture des camps, la terrible culpabilité allemande – fardeau transmis par les admirateurs de Hitler à leurs enfants et petits-enfants, qui en font des cauchemars, des bande à Baader et des bandes dessinées. Elle convient à la tragédie.

Pascal Ory
Professeur à l'université Paris-I

***B. Yelin,* Irmina,**
Actes Sud BD, 2014.

france culture C'EST POUR VOUS

LA FABRIQUE DE L'HISTOIRE

LE PASSÉ ICI ET MAINTENANT

EMMANUEL LAURENTIN

DU LUNDI AU VENDREDI / 9H-10H

en partenariat avec l'Histoire

Retrouvez-nous aussi sur
France Culture PLUS et France Culture PAPIERS

franceculture.fr

Entre fable et satire, le dernier roman de Martin Amis, situé à Auschwitz, frise la profanation.

TABOU

M. ROUGEMONT/OPALE

Par Pierre Assouline
Membre du comité scientifique de L'Histoire, *il a publié* Sigmaringen *chez Gallimard.*

Malgré tout ce qui en a été raconté, publié, analysé, la Seconde Guerre mondiale a encore ses tabous. Curieusement, l'un des plus tenaces semble purement littéraire, relevant *a priori* d'un débat esthétique. Mais sa charge morale est si forte que le débat dépasse les seuls cercles éditoriaux. N'y a-t-il pas quelque obscénité, lorsqu'on ne fait pas en sus œuvre de témoin, tel David Rousset dans *Les Jours de notre mort* (Fayard, 2012), à user des ressorts traditionnels de la fiction pour traiter de la Solution finale ? *« Il n'y a pas de Soljenitsyne de la Shoah »*, faisait remarquer le critique Bertrand Poirot-Delpech. Le roman, lieu par excellence de la liberté de l'esprit, autorise la transgression, pas la profanation, laquelle a partie liée avec le sacré.

Ceux qui sont habitués aux coups d'éclat et aux provocations du romancier britannique Martin Amis (né en 1949) n'ont pas été vraiment étonnés qu'il ait été à nouveau celui par qui le scandale arrive. L'objet du délit s'intitule *The Zone of Interest*, d'après *Interessengebiet*, zone d'une quarantaine de km² dont la SS est en charge, qui comprend Auschwitz I et II et des commandos industriels et agricoles. Le livre est paru en septembre, simultanément en Grande-Bretagne, chez Jonathan Cape, et aux États-Unis, chez Knopf ; deux pays où il a été dans l'ensemble très bien accueilli par la critique. L'auteur y fait œuvre d'imagination tout en s'appropriant la mémoire concentrationnaire et son territoire documentaire, notamment les travaux de Martin Gilbert et les souvenirs de survivants réunis dans *The Journey Back From Hell* d'Anton Gill (une bibliographie figure à la fin du roman).

Tout tourne autour de trois personnages : le commandant du camp, un officier alcoolique ; le neveu du secrétaire particulier de Hitler, amoureux de la femme du commandant et admirateur de Thomas Mann ; enfin un déporté juif. Auschwitz n'est pas nommé mais l'histoire d'amour et de sexe, sombre et violente, que raconte Amis se passe dans un camp d'extermination nazi. Le but avoué du romancier est de démonter l'insensé et l'absurde au cœur du génocide en action. Soucieux de ridiculiser les nazis, il revendique le droit de se servir des armes de la comédie et de la satire, avec ce qu'il faut de cynisme, de grotesque et d'humour noir pour y parvenir. Autant dire, comme il nous en prévient déjà, que ce ne sera pas du Elie Wiesel.

On y trouve des personnages caricaturaux et des archétypes, comme dans la plupart de ses romans ; le genre relève également de la fable, avec la référence à un miroir magique qui refléterait l'âme d'un roi mais pas son visage. Comment ne pas penser à *La vie est belle* de Benigni ?

Martin Amis, qui entend se ranger en toutes circonstances derrière le principe de plaisir, a déjà fait savoir qu'il se réjouirait si son livre devenait un *page turner*. Après mûre réflexion, ses éditeurs traditionnels à l'étranger, Hanser en Allemagne et Gallimard en France, ont refusé de le publier en excipant de sa médiocre qualité, quitte à perdre leur auteur. Ce qui a créé émoi et polémique. On s'est souvenu alors qu'en 2006, Calmann-Lévy justifiait par des raisons morales son rejet du manuscrit des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, que Gallimard avait publié. Finalement, *The Zone of Interest* paraîtra bien en français en septembre prochain. Mais chez Calmann-Lévy, naturellement.

@ **A suivre sur larepubliquedeslivres.com**
Retrouvez également toutes les Cartes blanches sur histoire.presse.fr

Ce mois-ci l'Histoire vous propose

PARIS

Colloque

■ **Le dimanche 25 janvier de 9 h 30 à 19 heures**

L'ESG Management School et
Yahad in Unum vous invitent au colloque

Photographie et crime de masse

Une journée de tables rondes organisée par **Frédéric Encel** et **Patrick Desbois** avec notamment **Valérie Igounet, Jul, Marcel Kabanda, Ophir Levy, Michaël Prazan, Patrick de Saint-Exupéry**

Entrée libre

Campus Cluster Paris Innovation
59, rue Nationale, 75013 Paris

esgms.fr

PARIS

Avant-première

■ **Le mardi 3 février à 20 h 30**

Ciné-club de *L'Histoire* au Champo

Amour fou

de **Jessica Hausner**

La projection sera suivie d'une discussion avec **Antoine de Baecque**, critique et historien du cinéma, et **Jessica Hausner**

50 places sont offertes aux abonnés de *L'Histoire*

Inscription : privilege-abonnes@histoire.presse.fr

Sortie le 4 février

Cinéma Le Champo
51, rue des Écoles, 75005 Paris

lechampo.com

PARIS

Conférences

En partenariat avec *L'Histoire*, l'Aplaes et la Sophau vous invitent

■ **Le samedi 28 février de 10 heures à 18 h 30**

États généraux de l'Antiquité

Quels enjeux pour demain ?

■ **10 heures :** accueil

■ **De 10 h 30 à midi :**
Table ronde 1
L'Antiquité et l'éducation
modérée par **Maurice Sartre,**
avec **Augustin d'Humières, Bernard Legras, Dario Mantovani** et **Monique Trédé**

■ **De 13 h 30 à 15 heures :**
Table ronde 2
L'Antiquité et la culture européenne
modérée par **Jean-Noël Jeanneney,**
avec **Barbara Cassin, Nicolas Grimal, György Karsai, Alain Schnapp** et **Michel Zink**

■ **De 15 h 30 à 17 heures :**
Table ronde 3
L'Antiquité et la recherche
modérée par **Emmanuel Laurentin,**
avec **Alexandre Farnoux, Francis Joannès, Catherine Virlouvet** et **Arnaud Zucker**

■ **De 17 heures à 17 h 30 :**
Conclusions : **Christophe Ono-dit-Biot**

■ **De 17 h 30 à 18 h 30 :**
Théâtre Démodocos

Entrée libre

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu
1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris

sophau.univ-fcomte.fr/les-etats-generaux-de-l-antiquite

Marche de la mort

A partir de mai-juin 1915, les femmes, les enfants et les vieillards sont déportés vers les déserts de Mésopotamie et de Syrie.

BRIDGEMAN IMAGES

Le génocide des Arméniens

Il y a cent ans le gouvernement des Jeunes-Turcs commettait le premier génocide du XX^e^ siècle décimant la communauté arménienne qui semblait pourtant bien intégrée à l'Empire ottoman. Les descendants des survivants, au sein de la diaspora, ont gardé la mémoire de cette tragédie qui fit au moins 1,3 million de victimes. L'histoire a eu du mal à s'écrire. Mais, aujourd'hui, la recherche a progressé. On comprend mieux l'idéologie qui a motivé les responsables et la mécanique implacable du massacre. Si les autorités turques persistent dans leur négationnisme, une partie des élites milite désormais en faveur de la reconnaissance des faits.

SCÉNARIO POUR UNE EXTERMINATION

Au printemps 1915, la population arménienne de l'Empire ottoman est victime d'arrestations massives, de déportations et de massacres. Le bilan : près de 1,3 million de morts. Il s'agit du premier génocide du XX^e^ siècle, orchestré selon une logique implacable par les plus radicaux des Jeunes-Turcs au pouvoir.

Par **Raymond Kévorkian**

VENISE, COLL. BIBL. DES PÈRES MÉKHITARISTES

La prière des morts En 1916, au camp de Deir ez-Zor, un prêtre dit une prière pour les déportés arméniens morts pendant la nuit. Cette zone sera le lieu du dernier grand massacre du génocide (Armin Wegner, coll. bibl. des Pères mékhitaristes, Venise).

En juillet 1908, l'accession au pouvoir du Comité Union et Progrès (CUP, nom officiel du mouvement animé par les Jeunes-Turcs ou unionistes) ou Ittihad ve Terakki Firkasi, en turc, suscite un immense espoir parmi les groupes persécutés sous l'ancien régime du sultanat ottoman. Le nouveau régime des Jeunes-Turcs, ainsi que les désigne l'Europe confiante dans leur volonté de réforme et de modernisation, favorise aussi la quête d'un nouveau modèle : celui de l'État-nation. Or cette aspiration renferme l'idée, latente, de l'exclusion des groupes non turcs, en particulier grec et arménien.

De surcroît, les pertes territoriales successives que l'Empire ottoman enregistre dès les premiers pas du régime, notamment après l'humiliante défaite des guerres balkaniques (1912-1913) où il est dépossédé de tous les territoires européens excepté la Thrace et Constantinople[1], modifient les équilibres au sein du Comité central du CUP. En 1913, ce sont ses membres les plus radicaux qui prennent le pouvoir. Les dernières illusions des Grecs et des Arméniens ont alors déjà été balayées par les campagnes de boycott encouragées depuis 1912 par les autorités à l'encontre de leurs entreprises et de leurs commerces. Ce processus de stigmatisation se nourrissant de l'héritage d'ancien régime, en particulier des massacres opérés sous le sultan Abdülhamid II en 1894-1896, contribue aussi à instiller au sein de l'opinion publique musulmane l'image du « traître » grec ou arménien, à qui une « punition » doit être infligée *(cf. Hamit Bozarslan, p. 58)*.

LA DÉCISION

La décision de l'Empire ottoman d'entrer en guerre le 1er novembre 1914 aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, prise par les membres les plus radicaux du Comité central unioniste, engendre un contexte propice à la destruction des éléments non turcs de l'Empire ottoman. Les Arméniens, collectivement accusés d'être proches des Russes, sont plus que jamais soupçonnés de « trahison » *(cf. Annette Becker, p. 64)*.

L'entrée en guerre permet également la mobilisation des Arméniens âgés de 20 à 40 ans. Les Arméniens sont aussi victimes de réquisitions militaires, qui s'avèrent en fait être un véritable pillage d'État : au nom des « nécessités militaires », stocks des entreprises et des magasins, céréales et bêtes de somme sont prélevés par l'armée en milieu arménien.

Le projet de turcisation de l'espace anatolien et d'homogénéisation ethnique de l'Asie Mineure caressé par les chefs du CUP depuis leur accession au pouvoir, en 1908, prend alors la forme d'une entreprise d'extermination systématique des Arméniens et des Syriaques[2]. Dans le cadre plus général d'un vaste mouvement de populations, classées selon une grille hiérarchisant leurs capacités d'assimilation au modèle « turc », il s'agit de combler les vides laissés par la déportation de populations non musulmanes et d'installer notamment les migrants musulmans originaires des Balkans. Cette vaste manipulation interne des groupes historiques composant l'empire non seulement répond à une idéologie nationaliste, mais s'inscrit aussi dans un plan plus ambitieux encore, visant à créer une continuité géographique et démographique turque avec les populations turcophones du Caucase.

Dès le début du mois d'avril 1915, on observe un changement de ton à l'égard des Arméniens dans la presse stambouliote unioniste. Ces derniers y sont présentés comme des « ennemis intérieurs », des traîtres à la patrie qui font cause commune avec la Triple-Entente (France-Grande-Bretagne-Russie). Simultanément, ce sont des accusations de complot contre la sécurité de l'État qui sont distillées par la presse : elles préparent l'opinion publique aux mesures radicales à venir contre la population arménienne dans son ensemble.

Du côté du pouvoir, la décision d'exterminer les Arméniens est prise entre le 20 et le 25 mars 1915, au cours de plusieurs réunions du Comité central unioniste, convoqué après le retour d'Erzurum (Anatolie orientale) du docteur Behaeddin Chakir, le président de l'Organisation spéciale (Techkilat-i Mahsusa en turc), un groupe paramilitaire directement attaché à la direction du CUP, comprenant des criminels amnistiés et des milices tribales tcherkesses et kurdes, mis en place en juillet-août 1914 pour procéder à la liquidation physique des déportés arméniens hors de toute hiérarchie officielle (le président coordonnait ces opérations occultes depuis Erzurum). Une logique d'extermination permettant la réalisation effective des vastes ambitions d'ingénierie démographique se met en place. La première phase du génocide (de mars 1915 à avril 1916) peut alors commencer. Elle consiste officiellement à déporter les « traîtres » potentiels loin des champs de bataille, à savoir éliminer en premier lieu les hommes adultes.

FÉVRIER 1915 : L'ÉLIMINATION DES CONSCRITS

Le contexte de guerre et l'obligation de répondre à l'appel à la mobilisation des classes d'âge 20-40 ans, lancé le 3 août 1914 et progressivement mis en œuvre au cours des semaines suivantes, ont vidé pour une bonne part les campagnes arméniennes. Rares en effet étaient les villageois en mesure de payer le *bedel* – environ 50-livres or – exemptant provisoirement les hommes en âge d'être mobilisés. Ce dispositif s'est révélé un instrument efficace dans l'application de la politique de persécution adoptée par le pouvoir à l'égard des Arméniens. En neutralisant ces forces vives, le régime unioniste s'est assuré qu'il ne serait pas confronté à une résistance. Sur ordre du ministre de la Guerre Enver, daté du 25 février 1915, les conscrits arméniens de la IIIe armée ont

DR

L'AUTEUR
***Raymond Kévorkian** est directeur de recherche honoraire (Paris-VIII). Il vient de publier, avec Yves Ternon,* **Mémorial du génocide des Arméniens** *(Seuil, 2014).*

Notes
1. Le nom d'Istanbul ne s'impose qu'en 1932.
2. Cf. F. Briquel-Chatonnet, « 1915-1919. Le massacre des chrétiens d'Orient », *L'Histoire* n°405, novembre 2014, pp. 8-16.

LES RESPONSABLES

ULLSTEIN BILD/ROGER-VIOLLET

DJEMAL PACHA

Commandant en chef de l'armée ottomane, Djemal pacha, défait par les Anglais en 1915, prend pour cibles les Arméniens de Dörtyol (considéré comme un point de débarquement potentiel pour les Alliés) et de Zeitoun. Il prend la première décision de déportation, en mars 1915, des familles de « rebelles » de ces deux régions. Il sera assassiné en 1922 à Tbilissi.

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

TALAT PACHA

Chef du Comité central jeune-turc, il devint ministre de l'Intérieur en 1914, puis grand vizir de février 1917 à octobre 1918. Grand ordonnateur du génocide, il maîtrisait, coordonnait et avait connaissance de tous les détails de la déportation. Il sera exécuté à Berlin par le commando arménien Némésis le 15 mars 1921.

BRIDGEMAN IMAGES

BEHAEDDIN CHAKIR

Ce médecin était membre du Comité central jeune-turc. Il dirigea l'Organisation spéciale, le service secret du CUP en charge de l'extermination des Arméniens. A ce titre, il fut le principal responsable des massacres des six vilayets orientaux et des tueries des centaines de milliers de déportés envoyés dans les camps. Il sera exécuté dans le cadre de l'opération Némésis, le 17 avril 1922, à Berlin.

BRIDGEMAN IMAGES

ENVER PACHA

Membre du Comité central jeune-turc puis ministre de la Guerre, il mit notamment en œuvre la première phase du programme d'extermination en faisant exécuter les conscrits arméniens de la III[e] armée. Il sera tué au combat, le 4 août 1922, par un escadron arménien de l'Armée rouge, au Tadjikistan.

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

Bagdadbahn Enver pacha, ministre de la Guerre, visitant le chantier du Bagdadbahn à Bozanti, en compagnie d'officiers allemands. Pour moderniser le pays, les Jeunes-Turcs se sont appuyés sur la puissance allemande (coll. bibl. Nubar de l'Ugab).

été désarmés et versés dans des « bataillons de travail » avant d'être éliminés par petits groupes dans des coins isolés. Les plus chanceux ont été faits prisonniers par les Russes lors de la bataille de Sarikamich et se retrouvent internés en Sibérie avec leurs compatriotes turcs.

24 AVRIL : L'ARRESTATION DES ÉLITES

A partir du 24 avril 1915, une deuxième mesure du plan d'élimination des Arméniens est mise en œuvre. Elle concerne les élites politique, économique, intellectuelle et religieuse (médecins, avocats, enseignants, journalistes, écrivains, politiques, etc.), dont les listes avaient été préalablement préparées. Plusieurs centaines d'hommes sont arrêtés à Constantinople comme dans les villes de province dans la nuit du 24 au 25 avril. Ils sont exécutés localement ou momentanément internés dans des camps autour d'Ankara et de Kastamonu, avant d'être à leur tour assassinés.

Cette opération a été soigneusement préparée par l'Ittihad. Plusieurs centaines d'agents ont été mobilisés. Le ministre de l'Intérieur Talat pacha[3] a mis en place un comité spécial, chargé de la gestion administrative et policière de l'opération, dans la capitale comme dans les provinces, directement placé sous l'autorité du CUP. On y trouve des cadres éminents du CUP à commencer par Ismail Canbolat, directeur général de la Sécurité, puis gouverneur de la capitale, qui a été responsable à ce titre de la déportation des Arméniens de Constantinople. Aziz bey, directeur de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur, participe également à l'opération ainsi qu'Ali Münif, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, qui confessa plus tard avoir finalisé lui-même la liste des élites à éliminer. Figurent aussi parmi les principaux responsables de ces arrestations Bedri bey, préfet de police de la capitale, Mustafa Rechad, directeur du département des affaires politiques de la Police nationale (de début 1915 à juin 1917) et Murad bey, directeur adjoint de la police de Constantinople.

NEUTRALISER LES HOMMES

Une fois les élites et les conscrits neutralisés, les différentes phases du plan d'élimination de la population arménienne s'enchaînent à un rythme soutenu. Le mode opératoire varie selon les régions, mais aboutit toujours au même résultat.

En province, les autorités unionistes ont recours à un décret, publié le 24 avril 1915 : toutes les armes détenues par les particuliers doivent être déposées, dans un délai de cinq jours, auprès des commandants militaires. Ce dispositif général vise en réalité plus spécifiquement les Arméniens. Il permet >>>

LEXIQUE

LES MOTS DU GÉNOCIDE

Camp
Les déportés arméniens sont regroupés dans une vingtaine de camps de concentration dans les déserts de Syrie et de Mésopotamie, constitués de tentes de fortune, administrés par la sous-direction des Déportés établie à Alep. De l'été 1915 à l'hiver 1916, on y laisse mourir les déportés de faim, de soif ou de maladie. A partir de février 1916, les survivants sont assassinés.

Comité Union et Progrès (CUP)
Parti politique nationaliste révolutionnaire des « Jeunes-Turcs » qui accède au pouvoir après la révolution de 1908. A sa tête, les trois « pachas » : Enver, Talat et Djemal. C'est le CUP qui planifie et organise le génocide arménien.

Déportation
Pour opérer une « purification ethnique » du territoire ottoman et construire une unité nationale, le CUP organise la déportation des populations arméniennes, par convois. Souvent à pied, parfois par voie ferrée, les déportés sont conduits jusqu'aux déserts de Syrie et de Mésopotamie.

Organisation spéciale (OS, ou Techkilat-i Mahsusa)
Organisation secrète paramilitaire créée en 1914 par le CUP avec l'aide des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ses escadrons étaient notamment chargés d'assassiner les déportés en cours de route.

Tchété
Combattant irrégulier, souvent recruté par l'Organisation spéciale, avec l'autorisation du ministère de la Justice, parmi les détenus des prisons turques et les tribus tcherkesses et kurdes. Équipés et entraînés par le ministère de la Guerre, les tchétés sont utilisés pour attaquer, piller et massacrer les convois de déportés.

DANS LE TEXTE

MOT D'ORDRE : EXTERMINER

« A l'aube, je fus réveillé par le bruit des tirs et des salves. *[…]* Imaginez ma stupéfaction lorsque je constatai que les agresseurs n'étaient pas les Arméniens mais les autorités civiles elles-mêmes ! Soutenues par les Kurdes et la populace des environs, elles attaquaient et mettaient à sac le quartier arménien. *[…]* *[C]*assant les portes et escaladant les murs, les assassins pénétraient dans les maisons et, après avoir poignardé leurs victimes sans défense, obligeaient les femmes, les mères et les filles de ces pauvres créatures à traîner leurs blessés dans la rue par le pied ou les bras. *[…]* *[J]*e réussis à approcher le *belediye reis* de la ville, qui dirigeait cette orgie ; là, je lui ordonnai d'arrêter le massacre. Il me stupéfia en me répondant qu'il ne faisait rien d'autre qu'accomplir un ordre sans équivoque du gouverneur général de la province… exterminer tous les hommes arméniens âgés de 12 ans et plus. »

Témoignage de Rafael de Nogales, officier vénézuélien affecté à la III[e] armée, sur les massacres du 21 avril 1915 à Adilcevaz (rive nord du lac de Van), dans son livre *Four Years Beneath the Crescent* (traduction anglaise Muna Lee, 1926).

Note

3. Bey et pacha sont des titres honorifiques officiels qui permettent de distinguer les homonymes, très courants dans la société musulmane, en l'absence de noms de famille. L'obligation de choisir un nom de famille pour l'état civil n'est introduite en Turquie qu'en 1934.

DÉPORTATION

REPÈRES CARTOGRAPHIQUES

Après la défaite de Sarikamich contre les Russes, le gouvernement jeune-turc s'attaque aux Arméniens de l'Empire, et en premier lieu à ceux des provinces orientales, morceau de l'Arménie historique où se trouve la majorité d'entre eux. Dans ces six vilayets, les hommes sont massacrés, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont mis en marche vers des zones de relégation situées à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, dans le désert mésopotamien. Rares sont ceux qui parviendront au terme de leur

ET MASSACRES

exode. La déportation, sur des routes moins difficiles et parfois en train, touche aussi les Arméniens de Cilicie et de l'Ouest anatolien (hommes compris). Ceux-là atteindront les camps et localités du Proche-Orient ottoman, où la plupart seront finalement exécutés.

CHRONOLOGIE

1915

4 janvier
L'Empire ottoman, entré en guerre aux côtés des puissances centrales (Allemagne et Autriche-Hongrie), perd contre les Russes à Sarikamich, mettant à mal ses visées sur les territoires turcophones du Caucase.

Janvier-février
Les soldats arméniens de la IIIe armée sont désarmés et tués, à l'exception d'une petite minorité dont on utilise la force de travail, avant de l'exécuter au cours des mois suivants.

20-25 mars
La décision de vider systématiquement les zones de peuplement arménien historiques est entérinée.

Mars-avril
Les tout premiers convois partant de Cilicie (Dörtyol, Göksun, et villes du sandjak de Marache) et le début des massacres des hommes arméniens dans les vilayets orientaux (autour de Van) lancent la première phase du génocide.

20 avril-16 mai
Van résiste jusqu'à l'arrivée des troupes russes.

24 avril
Dans plusieurs villes, notamment Constantinople, des centaines d'hommes politiques, d'intellectuels et de religieux arméniens sont arrêtés.

Juin-août
Les départs des convois vers les « zones de relégation » battent leur plein partout dans l'empire. Après août, il n'y a plus d'enfants, de femmes ou de personnes âgées à mettre en marche dans les six vilayets orientaux, et seuls 15 à 20 % d'entre eux atteindront leur destination finale.

Juillet-automne
Les Arméniens, très majoritairement de Cilicie et de l'Ouest anatolien, remplissent les camps de concentration et les localités de relégation.

1916

Février
Le gouvernement jeune-turc décide l'exécution des déportés qui ont réussi à survivre dans les camps du désert syro-mésopotamien. La seconde phase du génocide s'ouvre.

Juillet
Constantinople supprime le patriarcat arménien, qui assistait les déportés dans le désert.

Juillet-décembre
Les camps de concentration de la ligne de l'Euphrate sont vidés et leur population est exécutée.

1918

Printemps-été
L'armée ottomane, profitant de l'effondrement militaire de la Russie après la révolution bolchevique, reprend son offensive et de nouveaux Arméniens sont massacrés en Azerbaïdjan iranien, dans le Caucase russe, à Gandja et à Bakou.

Automne
Au Proche-Orient, les déportés rescapés sont pris en charge par les Britanniques et regroupés à Alep. Ils regagnent ensuite la zone occupée par les Français en Cilicie.

>>> de perquisitionner dans les maisons, les établissements scolaires, les églises. Ces mesures s'accompagnent également de l'emprisonnement des notables locaux, souvent soumis à des interrogatoires musclés, voire à des actes de torture.

Les institutions arméniennes locales sont de fait placées dans une situation délicate, celles-ci ne pouvant en principe refuser de coopérer avec les autorités sous peine d'être qualifiées d'insurgées. Elles se trouvent face à un terrible dilemme, puisqu'on leur confie la responsabilité de procéder elles-mêmes à la collecte des armes, voire de dénoncer ceux qui refuseraient de les livrer, alors qu'elles sont conscientes que, désarmée, la population est à la merci des pillards ou des membres des tribus. De multiples témoignages montrent que la plupart des conseils diocésains, regroupant les militants politiques locaux, le prélat et les notables, se sont soumis à ces injonctions.

Dans les six vilayets orientaux, ces notables, ainsi que les hommes adultes, sont, après une brève période d'internement, exécutés dans des endroits isolés, égorgés ou attachés par dix et jetés dans les fleuves : l'Euphrate et le Tigre vont charrier des corps durant des semaines jusqu'aux déserts syrien et mésopotamien.

Bien que déjà entamée dans certaines régions, la déportation du reste de la population arménienne, femmes, enfants, personnes âgées, des vilayets orientaux d'Erzurum, Van et Bitlis n'est officiellement décidée par le Conseil des ministres que le 13 mai 1915.

Le 23 mai, la direction du Directorat pour l'Installation des tribus et des migrants (Iskan-i Achayirin ve Muhardjirin Muduriyeti, IAMM), organe chargé de mettre en œuvre la politique d'homogénéisation démographique du CUP) informe les provinces que les déportés peuvent être installés au sud, dans le vilayet de Mossoul. Quelques semaines plus tard, le 7 juillet 1915, l'IAMM étend les zones destinées à « *accueillir* » les déportés aux « *parties sud et ouest du vilayet de Mossoul* », suivant le cours de l'Euphrate jusqu'à Alep et Deir ez-Zor en Syrie. Ce document précise que ces zones doivent être « *éloignées d'au moins 80 kilomètres de la frontière iranienne ; les parties sud et ouest du sandjak de Zor* [Deir ez-Zor] *se trouvant à au moins 25 kilomètres des limites du vilayet de* [Diyarbakir], *y compris les villages des bassins de l'Euphrate et du* [Khabour] *; tous les villages et les villes de la partie ouest du vilayet d'Alep, ainsi que des régions sud et est, à l'exception de sa zone nord et du pays syrien ; les sandjak du Hauran et de* [Karak], *à l'exception des territoires se trouvant à moins de 25 km de la ligne de chemin de fer. Voici donc les*

Les insurgés de Van

Les Arméniens de Van commencent à dresser des barricades à partir du 20 avril ; 1500 hommes avec 300 fusils parviennent à résister un mois jusqu'à l'arrivée des Russes le 16 mai.

DANS LE TEXTE

LE RÉCIT D'UN MASSACRE

« Pendant les massacres collectifs des provinces du Nord, des milliers d'Arméniens attachés les uns aux autres – le plus souvent par quatre ou par six – furent jetés dans l'Euphrate, pour certains déjà morts, pour d'autres encore vivants. *[…]* En descendant vers les régions arabes, ces cadavres avaient donné naissance à toutes sortes de rumeurs. Généralement, les Arabes croyaient qu'il s'agissait des dépouilles de Turcs ou de Kurdes tués par les Russes. Mais les préfectures provinciales envoyèrent rapidement des télégrammes pour les rassurer. Ces télégrammes ne faisaient aucunement allusion aux Arméniens : ils disaient simplement qu'"il s'agit des cadavres d'ennemis extérieurs". »

Témoignage recueilli par Aram Andonian, traduit par Raymond Kévorkian, « L'extermination des déportés arméniens ottomans dans les camps de concentration de Syrie-Mésopotamie, 1915-1916 », *Revue d'histoire arménienne contemporaine*, tome II, 1998.

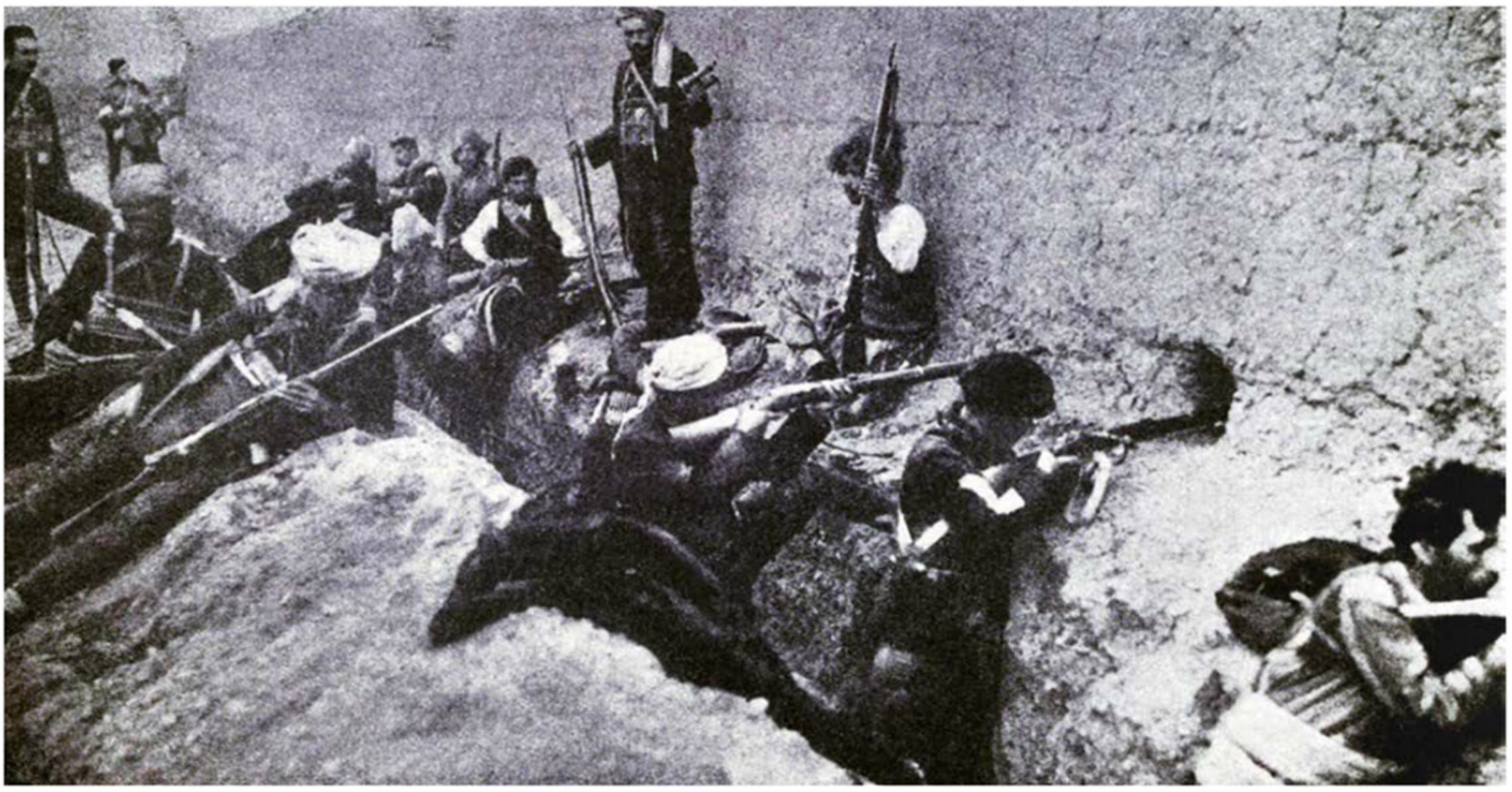

BCA/RUE DES ARCHIVES

VENISE, COLL. BIBL. DES PÈRES MÉKHITARISTES

régions où les Arméniens doivent être dispersés et installés dans une proportion de 10 % de la population musulmane ». Cet élargissement des lieux de « relégation » (c'est alors la formule officielle) correspond pour l'essentiel à des régions désertiques où ces populations montagnardes n'avaient pratiquement aucune chance de survivre.

Les populations arméniennes des six provinces orientales (Bitlis, Sivas, Erzurum, Van, Diyarbakir, Mamuret ul-Aziz), considérées comme leur foyer historique, ont été visées en priorité par le plan d'extermination. La déportation des membres des colonies arméniennes de l'Ouest anatolien, plus tardive, apparaît comme une mesure complémentaire.

D'une région à l'autre, le processus d'extermination n'a pas suivi les mêmes modalités. A l'est, le plan a prévu une extermination immédiate des hommes, conscrits ou non, ou une utilisation rationnelle de leur force de travail pour le transport à dos d'homme du ravitaillement de la III[e] armée ou la construction de routes, dans des conditions telles que bon nombre meurent, tandis que les plus résistants sont finalement achevés selon les procédures habituelles, à l'arme blanche, dans des coins isolés. En revanche, dans les régions de l'Ouest, où les populations arméniennes sont dispersées en milieu turcophone et ne présentent pas la même priorité que dans les provinces orientales, les hommes sont déportés avec leurs familles, parfois en train ou, souvent, à pied le long de la ligne de chemin de fer.

Entre avril et septembre, 306 convois de déportés, rassemblant 1 040 782 Arméniens, principalement des femmes et des enfants, sont aussi envoyés vers les régions arides de Syrie et de Mésopotamie. Ces marches de la mort sur des centaines de kilomètres empruntent des routes improbables sur lesquelles les escadrons de l'Organisation spéciale prélèvent les derniers hommes présents pour les tuer et les jeunes femmes pour les violer. Une sélection naturelle s'opère. Les plus faibles tombent sur le bord de la route : seuls 15 à 20 % des déportés des provinces orientales parviennent à destination. Les survivants qui arrivent jusqu'à leurs « lieux de relégation » dans les déserts de Syrie et Mésopotamie sont alors versés dans des camps de concentration, constitués de tentes de fortune, dans des conditions d'hygiène épouvantables où les épidémies et la famine font plusieurs centaines de victimes chaque jour.

En août 1915, le bilan est donc déjà très lourd. L'immense majorité des 120 000 conscrits de la III[e] armée ont été assassinés. Plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens ont été tués sur place ou dans la périphérie de leur lieu d'origine : les hommes adultes des six vilayets orientaux et les populations des villages des régions nord du vilayet de Van, des zones rurales du nord et de l'est du vilayet d'Erzurum, des localités de la plaine de Mouch et des districts de Bitlis, Siirt et Sassoun. Des dizaines de milliers sont morts sur les routes.

Une partie des populations de Constantinople et de Smyrne (l'actuelle Izmir, sur la côte égéenne), où les témoins sont trop nombreux, ont été

L'exécution des hommes

La plupart des hommes dans la force de l'âge ont été tués dans leur région d'origine, alors que s'organise la déportation des femmes, des enfants et des vieillards. C'est vraisemblablement le sort qui attend ce groupe, sous escorte, à la sortie de Mezreh (près d'Harpout), en mai 1915 (coll. bibl. des Pères mékhitharistes, Venise).

DANS LE TEXTE

PAS DE PITIÉ POUR LES JUSTES !

« Nous apprenons que dans certains villages, dont la population est envoyée vers l'intérieur, certains *[éléments]* de la population musulmane abritent chez eux des Arméniens. Cela étant contraire aux décisions du gouvernement, les chefs de famille qui gardent chez eux ou protègent des Arméniens doivent être mis à mort devant leurs domiciles et il est indispensable que leurs maisons soient incendiées. *[…]* A transmettre secrètement, et ne le faire par écrit qu'exceptionnellement. »

Télégramme-circulaire du commandant de la III[e] armée, Mahmud Kamil, adressé depuis son quartier général de Tortum aux *vali* de Sivas, Trébizonde, Van, Mamuret ul-Aziz, Diyarbakir et Bitlis, 10 juillet 1915.

maintenues sur place. Les Arméniens des zones frontières nord ont pu fuir vers le Caucase. Les habitants de Van, les rescapés des villages environnants réfugiés dans la ville, ainsi que les montagnards du Chatak et du Hizan ont pu suivre l'armée russe dans sa retraite en août 1915. Enfin, quelques milliers de femmes et d'enfants ont été enlevés ou, parfois, dissimulés chez des amis turcs ou kurdes.

FÉVRIER-DÉCEMBRE 1916 : EN FINIR AVEC LES SURVIVANTS

L'ultime étape du processus de destruction vise les 700 000 rescapés qui ont survécu à la déportation. Ces nouvelles violences ont pour cadre principal la vingtaine de camps de concentration de Syrie et de Mésopotamie *(cf. carte, p. 42)*. Dès la fin du mois d'août, l'IAMM a délégué à Alep son directeur Muftizade Chukru Kaya bey pour y établir une sous-direction chargée des déportés. Celle-ci a été confiée à Abdulahad Nuri, un cadre jeune-turc proche de Talat. Le ministre de l'Intérieur a nommé (le 17 octobre 1915) son propre beau-frère, Mustafa Abdulhalik, le « boucher » de Bitlis, *vali* (gouverneur) d'Alep pour compléter son dispositif : il est chargé de mobiliser une équipe en mesure d'organiser l'élimination des déportés arméniens parvenus dans ces contrées.

Une note confidentielle adressée par l'ambassadeur austro-hongrois à Constantinople, Johann von Pallavicini, à son ministre des Affaires étrangères Stephan Burian, donne quelques indications sur la mission confiée au sous-directeur des déportations : « *Nury bey* [Nuri], *ex-secrétaire général de la Mahsoussé, actuellement membre dans les commissions d'enquête sur les affaires arméniennes, m'a dit : "Il a été créé une direction générale d'émigration à Alep, dont la charge consistera à s'occuper de l'expédition de tous les Arméniens vers la Mésopotamie* […]. *De tous les points de Turquie, les Arméniens doivent être dirigés sur le sandjak de* [Deir ez-Zor] *et en Mésopotamie. Ça découle d'une décision irrévocable du Comité Union et Progrès. Après* [en] *avoir fini avec les Arméniens, nous commencerons l'expulsion en masse des Grecs. Mais pour le moment, nous ne toucherons pas à ce point*[4]*."* »

La coordination entre l'IAMM, dépendant du ministère de l'Intérieur, et l'Organisation spéciale, dépendant directement du Comité central jeune-turc, constitue indiscutablement le cœur du dispositif de destruction des centaines de milliers de déportés qui sont parvenus dans la région. Behaeddin Chakir, le patron de l'Organisation spéciale, s'était déjà rendu au cours de l'été 1915 dans les vilayets d'Adana et d'Alep. Dès sa nomination, le *vali* Abdulhalik a « nettoyé » Alep des déportés arrivés précédemment et réfugiés en ville en organisant des rafles nocturnes.

A l'été 1915, la vingtaine de camps rassemblant les 700 000 survivants, gérés par la sous-direction des Déportés, sont situés sur trois axes principaux : l'un suit la ligne de chemin de fer du Bagdadbahn, le deuxième se trouve sur un axe Islahiye-Alep et le troisième, appelé la ligne de l'Euphrate, de loin le plus dense et le plus meurtrier s'échelonne tout au long du fleuve *(cf. carte, p. 42)*.

Après des débuts laborieux, la sous-direction des déportés s'est organisée. Elle interdit aux Arméniens l'accès à Alep, où ils auraient pu se dissimuler. Elle installe aussi des camps de transit dans la périphérie de la ville, à Sibil à l'est et à Karlik, le long de la ligne du chemin de fer, dans la périphérie nord de la ville. La gestion des camps est confiée à des cadres recrutés par la sous-direction des déportés qui ont eux-mêmes recruté des collaborateurs parmi les internés. Ceux-ci sont chargés de la discipline ou encore d'enterrer les cadavres.

D'octobre 1915 à février 1916, affamée et privée de tout, la masse des déportés entassés dans des camps de toile s'est réduite progressivement *(cf. bilan, p. 48)*. On relevait à certaines périodes de l'année – durant les grosses chaleurs et au cœur

DANS LE TEXTE

11 JUILLET 1915 : LE RAPPORT D'UN CONSUL AMÉRICAIN

« S'il s'agissait seulement d'être obligé de partir pour aller ailleurs, ce ne serait pas si terrible, mais chacun sait qu'il s'agit d'aller à la mort. S'il subsistait quelque doute à ce sujet, ce doute a été dissipé par l'arrivée d'un grand nombre de convois réunissant plusieurs milliers de personnes venant d'Erzurum et d'Erzin*[dj]*can *[également ville de la province d'Erzurum]. […]* J'ai visité leur campement à de nombreuses reprises et me suis entretenu avec certains d'entre eux. On peut difficilement imaginer spectacle plus cruel. Ils étaient presque sans exception en guenilles, sales, affamés et malades, ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'ils avaient été en route pendant près de deux mois sans changer de vêtements, sans possibilité de se laver, sans abri et avec très peu à manger. »

Rapport du consul américain à Harpout, Leslie Davis, à son ambassadeur à Constantinople, Henry Morgenthau, 11 juillet 1915.

Transit à Alep

Avant de parvenir dans leur site de relégation final, les déportés ont souvent stationné dans des lieux de transit, comme ici à Alep, à l'automne 1915 (Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Bonn Turkei 183).

BONN, POLITISCHES ARCHIV DES AUSWÄRTIGEN AMTS/DR

VENISE, COLL. BIBL. DES PÈRES MÉKHITARISTES

ARMIN WEGNER : PHOTOGRAPHIER POUR PROUVER

C'est au printemps 1915, à l'âge de 28 ans, qu'Armin Wegner, engagé volontaire comme infirmier dans l'armée allemande, est confronté à la détresse des Arméniens dans le désert mésopotamien (ci-dessus à Meskene, photo coll. bibl. des Pères mékhitaristes, Venise). Ce docteur en droit et poète désireux de *« dévoiler le mystère des choses »* vient de rejoindre sa nouvelle unité, stationnée le long du chemin de fer de Bagdad. Il décide alors, malgré une interdiction formelle, de documenter le martyre de ce peuple, au travers de clichés, qu'il parvient à faire sortir du pays, avant que sa hiérarchie ne mette un terme à ses agissements. Rentré en Allemagne fin 1916, avec d'autres négatifs sous la ceinture, il publie en 1919 des textes qu'il a rédigés sur place et adresse à Wilson une lettre appelant à la création d'un État arménien. Armin Wegner s'opposera à la politique antisémite des nazis et sera déporté en camps, avant de fuir pour l'Italie, où il demeura jusqu'à sa mort, en 1978.

DR

DANS LE TEXTE

SEPTEMBRE 1916 : LE CRI D'ALARME D'UN TÉMOIN

« Il est impossible de donner une idée de l'impression d'horreur que m'a causée mon voyage à travers ces campements arméniens disséminés le long de l'Euphrate ; ceux surtout de la rive droite du fleuve entre Meskene et Deir ez-Zor. C'est à peine si on peut les appeler campements, car de fait la plus grande partie de ces malheureux *[…]* est parquée comme du bétail en plein air *[…]*. Exposés à toutes les intempéries et à toutes les inclémences du temps, au soleil torride du désert en été, au vent, à la pluie, au froid en hiver, débilités déjà par les plus extrêmes privations et les longues marches épuisantes, les mauvais traitements, les plus cruelles tortures et les angoisses continuelles de la mort qui les menace, les moins faibles d'entre eux ont réussi à se creuser des trous pour s'y abriter sur les rives du fleuve. *[…]* Heureux aussi ceux qui peuvent se procurer quelques melons d'eau des passants ou quelque mauvaise chèvre malade que les nomades leur vendent au poids de l'or. *[…]* Dans les mesures prises pour transporter cette population à travers le désert n'a en aucune façon été comprise celle de les nourrir. Bien plus, il est évident que le gouvernement a poursuivi le but de les faire mourir de faim. »

Rapport d'un témoin oculaire anonyme (citoyen d'un pays neutre) transmis au Comité américain de secours aux Arméniens et aux Syriens, septembre 1916.

de l'hiver – plusieurs centaines de morts chaque matin. Grâce au réseau mis en place par le patriarcat de Constantinople et les missionnaires américains, des secours en argent ont pu être secrètement distribués jusqu'au printemps 1916[5]. En février de la même année, près de 500 000 déportés sont encore vivants, dispersés entre Alep et Damas ou l'Euphrate et Deir ez-Zor.

La question de savoir que faire des malheureux dont la survie n'était sans doute pas envisagée dans le plan initial du CUP a probablement provoqué un débat au sein de la direction jeune-turque. L'idée d'en finir avec les Arméniens survivants en Syrie et Mésopotamie a probablement aussi été motivée par la prise inopinée d'Erzurum par les troupes russes, en février 1916. L'évolution du front radicalise les décisions criminelles, les pertes territoriales se traduisant par un surcroît de violence à l'égard des « ennemis de l'intérieur ».

Le 22 février 1916[6], le ministre de l'Intérieur, Talat pacha, ordonne la liquidation des derniers Arméniens encore présents en Anatolie ou internés dans les camps de concentration de la ligne de l'Euphrate. Les dernières familles (protestants, catholiques, familles de soldats, artisans, médecins, pharmaciens, etc.) qui avaient été maintenues sur place dans les provinces intérieures de l'Asie Mineure sont déportées dès la fin du mois de février 1916.

Notes

4. Österreichisches Staatsarchiv, HHStA PA LX, Interna, dossier 272, n° 397, note du 31 novembre 1915.

5. Les autorités ont décrété la suppression du patriarcat arménien au cours de l'été 1916 (*Takvim-i Vakayi* [Journal officiel] n° 2611, 28 juillet 1916, pp. 1-5) et exilé le patriarche Zaven à Bagdad tout en bloquant toutes les aides provenant des missionnaires américains.

6. *Takvim-i Vakayi* [Journal officiel], n° 3540, daté du 5 mai 1919, p. 5 : télégramme de Talat lu au cours de l'audience du procès des criminels jeunes-turcs, le 12 avril 1919.

GÉNOCIDE : LE BILAN

Environ **2 millions d'Arméniens** vivaient dans l'Empire ottoman à la veille du génocide (le chiffre du patriarcat, 1,9 million, est un peu sous-estimé, celui du recensement ottoman, 1,12 million, est très minoré).

■ Environ **1,3 million d'Arméniens** sont morts durant le génocide. La plupart de ces victimes ont succombé aux conditions de la déportation ou aux massacres dans les camps. Mais il faut y ajouter :
- les **120 000 soldats arméniens** mobilisés dans la III[e] armée (couvrant les six vilayets orientaux). La grande majorité est tuée par petits groupes, entre janvier et février 1915. Le reste est versé dans des bataillons de travail et tué progressivement jusqu'en 1916.
- **quelques centaines de représentants de l'élite arménienne** arrêtés le 24 avril 1915, d'abord mis à l'écart puis assassinés.
- **plusieurs dizaines de milliers d'hommes,** massacrés dans les vilayets orientaux entre avril et août 1915, sans avoir été déportés.

■ **1 040 782 Arméniens** (principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées) ont été déportés entre avril et septembre 1915 en 306 convois. Il y aura des déportations supplémentaires en 1916. Des dizaines de milliers d'entre eux sont morts au cours du voyage. Il faut y ajouter :
- près de **400 000 ont succombé de « mort naturelle »** dans les camps de concentration (manque d'eau, de nourriture, froid, épidémies) de septembre 1915 à novembre 1916.
- près de **300 000 internés ont été massacrés**. Sur cette modalité de massacre, on dispose de deux chiffres précis : les 192 750 personnes regroupées et massacrées autour de Deir ez-Zor entre juillet et décembre 1916 (chiffre officiel utilisé lors des procès des Jeunes-Turcs) et les 40 000 à 50 000 exécutées à Ras ul-Ayn (chiffre du directeur du camp).

■ On estime que **700 000 Arméniens ottomans** environ ont survécu : certains ont échappé à la déportation et aux massacres (80 000 à Constantinople, 10 000 à Smyrne), certains ont fui (surtout dans le Caucase russe, mais aussi dans les Balkans), plusieurs milliers de jeunes femmes et d'enfants ont été enlevés sur les routes de la déportation par des Turcs, des Kurdes ou des Arabes. En font partie aussi les 100 000 rescapés des camps.

Le 17 mars 1916, on s'attaque au camp de concentration de Ras ul-Ayn. En cinq jours, le sous-préfet Kerim Refik bey, le sous-directeur des déportés Adil bey, et les Tchétchènes locaux, menés par le maire de Ras ul-Ayn, procèdent à la liquidation des 40 000 internés encore présents dans le camp : les déportés sont escortés dans des vallées voisines de la ville, par petits groupes, et égorgés par les Tchétchènes affiliés à l'Organisation spéciale. Après quoi, ce sont les camps situés sur la ligne de l'Euphrate qui sont ciblés. Un « inspecteur général » des déportations *(sevkiyat)*, envoyé par la capitale, Ismail Hakki bey, arrive sur place en juillet 1916. Disposant de larges prérogatives, ce haut cadre du CUP coordonne personnellement la tuerie systématique de tous les survivants des camps de concentration, depuis Meskene jusqu'à Deir ez-Zor. C'est à son initiative qu'en juillet 1916, le préfet de Deir ez-Zor, Ali Suad, jugé trop mou, est démis et remplacé par Salih Zeki, bourreau des Arméniens d'Everek-Fenese. Ce dernier est chargé de la mise à mort des derniers déportés concentrés au cœur du désert, à Deir ez-Zor. En cinq mois, de juillet à décembre 1916, le préfet Salih Zeki procède à l'extermination de 192 750 déportés regroupés à Deir ez-Zor. Pour cette tuerie, qui se pratique à l'arme blanche, on dispose de sources donnant des nombres de victimes précis, recensés par les autorités turques elles-mêmes. Les massacres sont principalement opérés par des *tchété* (irréguliers) de l'Organisation spéciale, recrutés parmi les Tchetchènes de Ras ul-Ayn et des environs. L'un des derniers actes de violence est commis sous la supervision directe de l'inspecteur général Hakki : le 24 octobre 1916, environ 2 000 orphelins rassemblés par ses soins dans les camps du nord et regroupés à Deir ez-Zor, sont attachés deux par deux et jetés dans l'Euphrate.

LES SURVIVANTS

A la fin de la guerre, environ 700 000 Arméniens ottomans ont échappé à la mort. Plusieurs dizaines de milliers ont survécu en exil dans le Caucase russe, en Perse et en Bulgarie. Dans les villes de l'ouest, tous n'ont pas été déportés : il reste notamment 80 000 Arméniens à Constantinople, 10 000 à Smyrne. 100 000 déportés sur l'axe Alep-Homs-Damas-Maan-Sinaï, essentiellement des Ciliciens

DANS LE TEXTE

MARCHÉ AUX ENFANTS

« Lorsqu'on parcourt le camp, les mères vous tendent leurs enfants en vous suppliant de les prendre. En fait, les Turcs ont fait leur choix parmi ces enfants et ces jeunes filles pour en faire des esclaves ou pire. Ils ont même amené leurs médecins pour examiner les jeunes filles les plus intéressantes et s'approprier les plus jolies. »

Rapport du consul américain à Harpout, Leslie Davis, à son ambassadeur à Constantinople, Henry Morgenthau, 11 juillet 1915.

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

Les vivants et les morts

A la fin 1916, l'objectif du CUP est réalisé : la population arménienne des provinces orientales n'existe plus qu'à l'état de lambeaux en dehors de ses terres d'origine (ci-dessus, à droite : un charnier dans la plaine de Mouch). Parmi les quelques dizaines de milliers de rescapés, des orphelins notamment, comme ces deux jeunes frères, Haroutiun et Krikor Tachjian, originaires de Malatya (vilayet de Diyarbakir), récupérés dans les camps par des Arabes (coll. bibl. Nubar de l'Ugab).

DANS LE TEXTE

UN RESCAPÉ RACONTE

« Au mois de février 1916, avec 30 000 déportés, nous sommes arrivés à Ras ul-[Aym] par longs convois ferroviaires, dans des wagons comprenant chacun 60 à 70 personnes. Il s'y trouvait déjà près de 10 000 tentes. Après notre arrivée, d'autres convois y sont parvenus par chemin de fer ou à pied. *[…]* Les Tchétchènes ont entrepris d'accomplir la tâche qui leur avait été confiée. *[…]* Chaque jour, de grands convois étaient mis en route pour être soi-disant expédiés vers *[Deir ez-Zor]* ou *[Aym]*, alors que personne ne parvenait jusqu'à ces endroits. Par la suite, j'ai vu sur les rives du Djürdjüb el-Hamari *[un affluent du Khabour]*, à quatre heures de Ras ul-Ayn, des quantités de puits remplis d'un nombre incalculable de cadavres. *[…]* Le moindre signe de résistance avait pour réponse un coup de poignard. Ceux qui, affamés et assoiffés, n'étaient plus en état de marcher suppliaient "une balle, une balle". Mais utiliser une balle pour un Arménien était considéré comme du gaspillage. Le poignard, toujours le poignard. Nous avons finalement marché une heure durant en laissant derrière nous nombre de gens qui furent égorgés. »

Témoignage de Garabed Mouradian, rescapé des liquidations, 13 décembre 1918, traduit par Raymond Kévorkian, « L'extermination des déportés arméniens ottomans… », *op. cit.*

employés dans des entreprises militaires, n'ont pas été tués. Les Britanniques les découvrent en 1917 et 1918 lors de leur lente progression en Palestine et en Syrie. Quelques milliers de jeunes femmes et d'enfants, enfin, enlevés par des Turcs, des Kurdes ou des Bédouins sur les routes de la déportation ou dans les camps, et dont certains sont récupérés par des soldats arméniens de la IVe armée après l'armistice de 1918, complètent ce tableau des survivants.

Il est bien entendu impossible de donner un chiffre exact et définitif du nombre de victimes de ces violences. Mais on peut estimer que sur les 2 millions d'Arméniens qui vivaient avant 1914 dans l'Empire ottoman, plus des deux tiers ont été exterminés entre janvier 1915 et la fin 1916, soit environ 1,3 million d'individus. Bilan auquel il faut ajouter les victimes des opérations militaires et des massacres opérés par l'armée ottomane et ses affiliés paramilitaires en Azerbaïdjan iranien, en Azerbaïdjan russe et dans le Caucase contre les populations civiles arméniennes. Au total, sans doute près de 1,5 million de personnes périrent.

Les quelque 100 000 rescapés des camps retrouvés dans les régions arabes après la prise de contrôle par les forces britanniques et, en fort petit nombre, françaises, sont dans un premier temps concentrés à Alep, puis progressivement rapatriés vers la Cilicie et les régions adjacentes occupées par les Français et les Britanniques. Cependant, après les accords franco-turcs d'Angora, en octobre 1921, cédant à la Turquie la Cilicie, la plupart de ces rescapés se réfugient en Syrie et au Liban, passés sous mandat français. Pour ces déracinés, il était en effet désormais exclu de vivre sous autorité turque. Ce sont ces réfugiés qui ont donné naissance aux communautés arméniennes établies jusqu'à nos jours en monde arabe, en particulier en Jordanie, Palestine, Égypte et Irak, Alep et Beyrouth constituant les principaux centres d'établissement de ces Arméniens. ■

POURQUOI LA TURQUIE N'OUVRE PAS SES ARCHIVES

Si l'ouverture complète des archives ottomanes pose encore problème au gouvernement turc actuel, c'est que les réalités du génocide remettent en cause l'identité même de la Turquie.

Entretien avec **Taner Akçam**

DR

L'AUTEUR
Taner Akçam enseigne au Center for Holocaust and Genocide Studies à la Clark University Worcester. Il est l'un des premiers universitaires turcs à reconnaître le génocide arménien. Il a publié* Un acte honteux : le génocide arménien et la question de la responsabilité turque *(Gallimard, 2012).

Le génocide arménien s'est déroulé selon un « double mécanisme ». Les ordres concernant la destruction physique, autrement dit les meurtres, étaient transmis par les canaux du Comité Union et Progrès. Les institutions étatiques étaient, quant à elles, chargées des aspects juridiques des déportations. Si bien qu'on ne trouve guère de documents qu'on pourrait qualifier de *smoking gun* (« preuve irréfutable ») dans les archives ottomanes, à de rares exceptions près. Mais l'importance des archives ottomanes réside ailleurs : on y trouve des documents montrant que le génocide constituait un programme social gigantesque et que la totalité de l'appareil étatique a été mobilisée pour le mettre en œuvre.Les fonds du bureau des télégrammes chiffrés du ministère de l'Intérieur, créé en 1913 pour permettre à la capitale de communiquer avec toutes les régions de l'empire, contiennent des informations cruciales. Les télégrammes y étaient classés en au moins sept sous-catégories comme « extrêmement urgent », « extrêmement secret », « à traiter en personne ». Ils avaient pour but de faire exécuter le plus rapidement possible les décisions prises à Istanbul. Le fait majeur que révèlent ces documents est que le génocide ne fut pas l'œuvre de fanatiques partisans d'un radicalisme islamique ou d'une idéologie analogue. Certes, le nationalisme des unionistes et leur hostilité à l'encontre des chrétiens constituaient le cadre initial à partir duquel les décisions allaient être prises ; mais les documents nous montrent que les unionistes agirent comme des ingénieurs sociaux au sang-froid parfait. Le fait que le Directorat pour l'installation des tribus et des migrants du ministère de l'Intérieur soit chargé, sous l'autorité du Bureau des statistiques, de l'intégralité du processus de déportation des Arméniens et de leur « réinstallation » dans de nouveaux lieux est la preuve éclatante de cette dimension d'ingénierie sociale. La communication était quotidienne entre Istanbul et les régions sur le nombre d'Arméniens déportés, en route ou tués.

Une autre réalité que ces documents mettent en lumière est que les mesures à l'encontre des Arméniens ne relevaient pas directement des nécessités de la guerre. En ce sens, on ne peut adhérer à la thèse selon laquelle la guerre ne fit que créer l'environnement nécessaire pour exécuter une décision qui aurait déjà été prise et qu'elle a servi de simple paravent pour une telle décision. La guerre fut bien un élément crucial du processus de décision : elle imposa comme inévitable la « solution » d'un problème plus profond et sans rapport direct avec elle, la « question des réformes arméniennes ». Le but du génocide était d'affaiblir assez les Arméniens pour les empêcher de demander une quelconque réforme, la solution la plus radicale étant de les exterminer.

Grâce aux documents propres aux criminels, tels les matériaux du gouvernement, les journaux qu'ils ont tenus ou les Mémoires qu'ils ont rédigés (même s'ils n'ont jamais rien révélé sur le génocide lui-même), nous connaissons aujourd'hui assez la mentalité des Jeunes-Turcs pour comprendre leurs motivations. C'étaient des ingénieurs sociaux qui croyaient aux idéologies positivistes de l'Europe du XIXe siècle et à la suprématie de la biologie. Ils avaient la conviction profonde que la société ottomane était malade et que les chrétiens de l'empire étaient la source de cette maladie, un genre de tumeur qu'il fallait extirper par la chirurgie. Et, en tant que médecins de cette société, ils détenaient les instruments pour soigner le mal. Les archives ottomanes sont un trésor pour montrer comment ils ont traduit cet état d'esprit dans la pratique.

Les archives qui restent fermées aujourd'hui, un siècle après le génocide, sont celles des bureaux cadastraux.

À SAVOIR

Dossiers sensibles

- L'essentiel des archives du CUP a été détruit juste avant la fuite de ses leaders en Allemagne. Certains documents de l'Organisation spéciale pourraient avoir été préservés chez des particuliers. Les archives de l'état-major des armées à Ankara restent largement inaccessibles.

- Les archives du ministère de l'Intérieur, dont celles du Directorat pour l'installation des tribus et des migrants et la correspondance avec les vilayets, ont été versées aux archives du Premier ministre à Istanbul. Des parties font même l'objet de publications depuis 1994.

- En revanche, les archives très sensibles du cadastre demeurent inaccessibles. Leur exploitation permettrait de documenter le transfert de propriété sans précédent opéré au détriment des Arméniens à la faveur du génocide.

- Les *« Carnets noirs »* du ministre de l'Intérieur, Talat pacha, qui attestent avec précision du plan de déportation, ont été publiés à partir de 2006 par Murat Bardakçi.

Or l'ouverture de ces archives au public est considérée comme une menace pour la sécurité nationale turque : elle suscite une peur tenace. Les dispositions du Code civil turc sont pourtant extrêmement claires et disent exactement l'inverse : « *Le registre des actes de propriété est accessible à tous. Toute personne dont l'intérêt semble légitime peut obtenir de l'officier compétent la consultation ou une copie des pages ou documents la concernant. Personne ne peut prétendre ignorer un dossier dans le registre des actes de propriété.* »
Mais en dépit de cette disposition explicite, les documents concernant les titres de propriété en rapport avec les événements de 1915 restent tenus secrets en Turquie. En 2006, alors que ces archives avaient été numérisées sous la pression européenne, le Conseil de sécurité nationale de Turquie a considéré que leur mise en ligne et leur accès aux chercheurs étaient contraires aux intérêts de la sécurité nationale.

L'idée que ces documents sont une menace pour l'existence et la sécurité du pays n'est pas limitée à la seule autorité politique. C'est aussi ce qui s'enseigne dans les facultés de droit et dans des articles savants. Un professeur de droit explique ainsi qu'un large accès aux titres de propriété « *risque aussi d'entraîner des problèmes significatifs du point de vue politique. En particulier depuis que la question arménienne, devenue un sujet d'actualité dans l'opinion publique, a atteint un stade avancé, cela peut ouvrir la voie à des abus de la part d'individus dont les biens immeubles entrent dans le champ des "Lois sur les biens abandonnés"* […]. *En particulier, des recours introduits pour demander le retour à leurs anciens propriétaires de biens immeubles qui sont passés à d'autres propriétaires conformément aux dispositions du traité de Lausanne et d'autres lois acceptées pendant la période républicaine, […] risquent de provoquer des demandes sans fin ; et les discussions autour du sujet troubleront fortement l'ordre public et simultanément créeront un chaos juridique jamais vu dans l'histoire de la République* ». C'est en fait comme si toute une société essayait de cacher un « secret », comme si l'existence nationale turque dépendait de la détention de ces titres de propriété en rapport avec les événements cachés de 1915.
En bref, ce qu'il faut comprendre, c'est que le génocide arménien n'a pas seulement signifié l'extermination physique des Arméniens : c'est bel et bien sur la base de cette extermination qu'une nouvelle société a été édifiée. L'identité nationale turque (englobant aussi, en partie, les Kurdes) a pris forme au cours du processus génocidaire. La violence en était l'une des composantes majeures. Elle a littéralement borné une identité collective et a également créé un sentiment de solidarité interne. Or, les chrétiens étaient définis en termes d'opposition avec cette identité et la violence à leur encontre, au premier chef contre les Arméniens, a constitué un nœud commun. Les Arméniens ne sont pas seulement rejetés en dehors de l'identité nationale. Cette identité ne peut exister qu'en postulant la non-existence des Arméniens ; elle ne peut, pour cette même raison, accepter à nouveau l'existence de l'autre sans se remettre en cause. Ni proposer une explication à l'extermination de l'autre.
Par ailleurs, la Turquie s'est développée aussi grâce à la richesse des chrétiens qui constituaient 25 à 30 % de la population en 1915. La destruction de la richesse économique et culturelle des chrétiens a constitué une des bases de la prospérité des Turcs. Si l'identité nationale turque ne parvient pas à se redéfinir sur une nouvelle conception de l'existence, autrement dit si elle échoue à réaliser une extension identitaire, elle ne parviendra pas non plus à affronter la réalité du génocide arménien.

(Propos traduits du turc et de l'anglais par Hamit Bozarslan et Huguette Meunier.)

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

LE SCANDALE DE LA SPOLIATION

En 1918, à Trébizonde, des rescapés arméniens sont photographiés dans le dépôt des « biens abandonnés », installé dans l'église Saint-Étienne. En 1915, une fois les Arméniens déportés ou tués, les autorités saisissent leurs biens, quand ceux-ci n'ont pas déjà été volés au cours de la déportation : la loi du 8 novembre 1915 organise une commission des « biens abandonnés » *(emvali metruke)*, euphémisme s'il en est. Le gouvernement ottoman assure protéger les biens des déportés pour mieux masquer un véritable vol organisé.

UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE DE L'EMPIRE

A la fin du XIXe siècle, les Arméniens semblent bien intégrés à l'Empire ottoman. Ils comptent des journalistes, des photographes, des architectes, des ministres même. Cet âge d'or relatif connaît cependant des ombres.

Entretien avec **François Georgeon**

DR

L'AUTEUR
Directeur de recherches émérite au CNRS, François Georgeon est notamment l'auteur d'*Abdülhamid II, le sultan calife, 1876-1909 *(Fayard, 2003).

L'Histoire : Quelle est la place des communautés arméniennes dans l'Empire ottoman au XIXe siècle ? Et combien sont-ils ?

François Georgeon : Rappelons d'abord que les Arméniens ne sont pas seulement présents dans l'Empire ottoman mais aussi dans l'Empire russe et dans l'Empire perse, et qu'en outre, une diaspora ancienne existe en Europe, notamment à Venise où les Mékhitaristes sont installés[1], depuis le début du XVIIIe siècle.

C'est cependant dans l'empire ottoman que les Arméniens sont les plus nombreux. Ils y sont répartis en gros en trois zones : d'abord les hauts plateaux de l'Anatolie orientale, ce qu'on appelle à la fin du XIXe siècle les « six provinces » (Van, Erzurum, Bitlis, Diyarbakir, Sivas et Mamuret ul-Aziz) ; ensuite la Cilicie (ou « Petite Arménie ») ; enfin les communautés surtout urbaines que l'on rencontre dans l'Ouest anatolien et dans les Balkans, en particulier à Brousse (Bursa), à Smyrne (Izmir) et bien sûr à Istanbul.

Ces Arméniens ne forment pas non plus un groupe homogène sur le plan religieux : si, dans leur immense majorité, ils appartiennent à « l'Église nationale », de rite « apostolique » ou « grégorien », sous la direction du patriarche de Istanbul, on trouve aussi des catholiques et, plus récemment, des protestants convertis au XIXe siècle par les missionnaires américains. L'État a reconnu un *millet* (communauté) catholique arménien en 1831, et un *millet* protestant en 1850.

Quant à leur nombre, il n'existe aucune donnée fiable et cela concerne la démographie ottomane dans son ensemble. A la veille de la guerre, selon les chiffres ottomans officiels, il y aurait eu 1 120 000 Arméniens, et selon le recensement du patriarcat, 1 914 000. Ce que l'on observe à partir de la fin du XIXe siècle, c'est un déclin démographique de la communauté ; celui-ci est lié aux massacres de 1895-1896 (estimés selon les auteurs entre 100 000 et 300 000 victimes), auxquels s'est ajouté le pogrom d'Adana en 1909 (entre 15 000 et 20 000 victimes), ainsi qu'aux mouvements d'émigration qui se sont ensuivis+ vers l'Europe, la Transcaucasie et l'Amérique.

L'H. : Qu'en est-il des Arméniens de l'Est ?

F. G. : Ce sont eux surtout qui sont affectés par ce déclin démographique. Ils constituent sans doute 70 à 75 % de la population arménienne de l'empire. Sur place, ils représentent en moyenne de 30 à 40 % de la population aux côtés des Kurdes (majoritaires), des Turcs, des Tcherkesses, des Assyro-Chaldéens, des Yézidis.

La grande majorité d'entre eux sont des paysans. Vivant en quasi-autarcie, du fait des conditions climatiques et du cloisonnement géographique, ils pratiquent une polyculture vivrière, cultivent les céréales, élèvent des moutons. Les bourgades et les petites villes étant mixtes, les marchés constituent des lieux de rencontres et d'échanges entre les communautés.

Cette paysannerie arménienne est en butte à de multiples difficultés. Outre la pression fiscale, elle doit faire face aux tribus kurdes, qui rejouent le vieil antagonisme entre sédentaires (arméniens) et nomades, ou semi-nomades (kurdes). Les Kurdes font payer aux villageois arméniens un tribut *(hafir)* et usurpent souvent leurs terres.

Un autre problème est celui créé par les réfugiés musulmans *(muhacir)* chassés du Caucase ou des Balkans, Tcherkesses dans les années 1860, Caucasiens et Balkaniques après la guerre de 1877-1878, Balkaniques à nouveau après les

Notes
1. Fondée par Mékhithar de Sébaste en 1701, la congrégation des Pères mékhitaristes, des Arméniens catholiques, maintient vivante la culture arménienne. Ses principaux monastères sont à Venise et à Vienne.
2. Dû à la guerre de Sécession américaine.

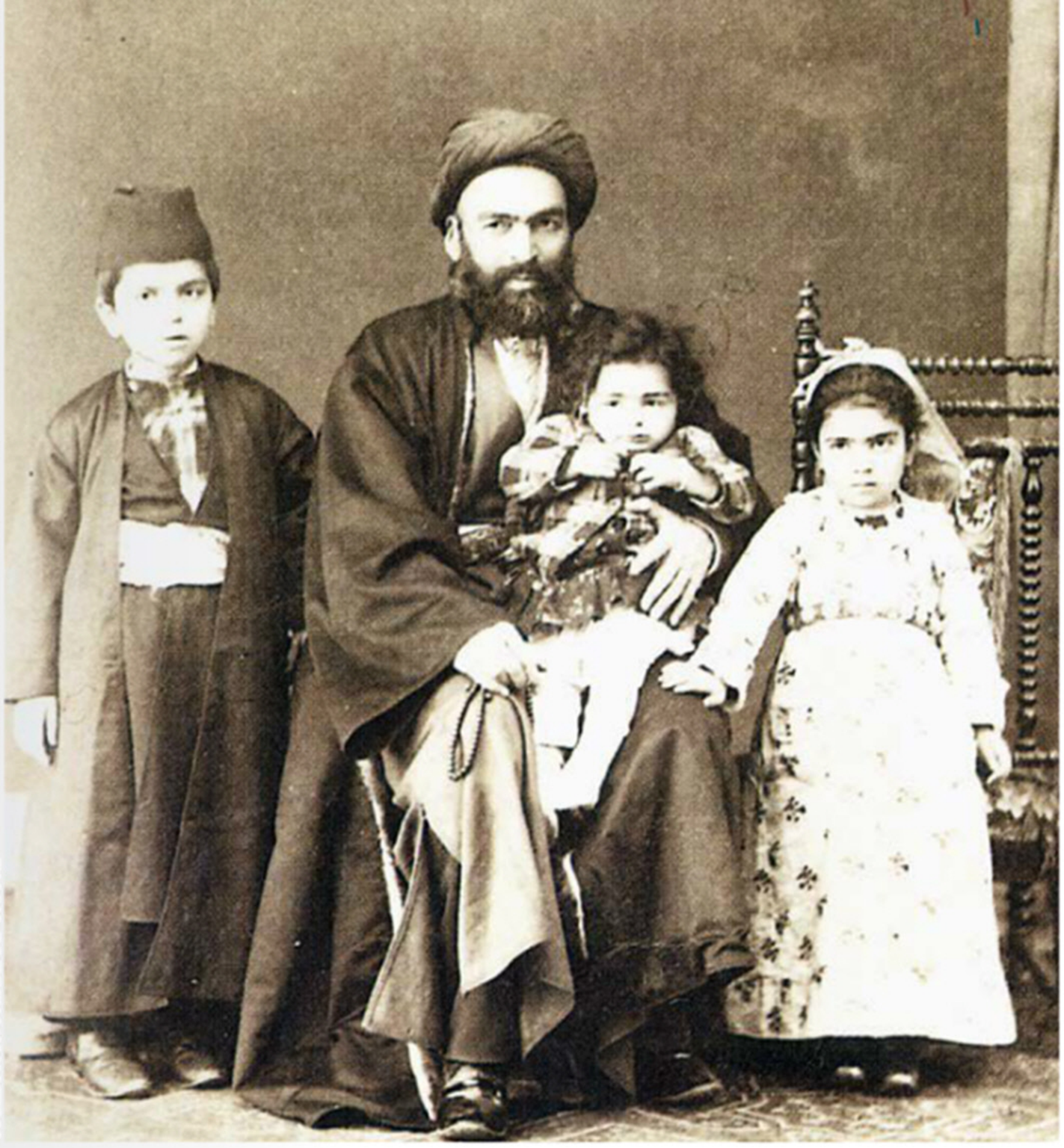

COLLECTION PIERRE DE GIGORD

En famille A la fin du XIXe siècle, presque tous les photographes sont arméniens. Si les portraits de sultans et de hauts personnages abondent, les familles anonymes aussi ont recours à leurs services (famille arménienne, vers 1880).

PARIS, COLLECTION ASTRID

Avedis Nazarbekian Traducteur de Marx et proche de Lénine, il est l'un des fondateurs en 1887 du parti Hentchak.

PARIS, COLLECTION ASTRID

Le pont de Galata

Construit sous Abdülaziz, ce pont de bois relie le vieux Stamboul, où les Arméniens sont nombreux, au quartier européen de Péra, où viennent les élites (carte postale, vers 1900).

guerres de 1912-1913. Une partie de ces réfugiés sont installés dans l'Est anatolien, là où vivent les Arméniens. Les Tcherkesses notamment posent problème du fait de leur tradition guerrière et des sentiments antichrétiens qui les animent. Les régiments kurdes *hamidiye*, créés par le sultan Abdülhamid en 1891 sur le modèle des cosaques, constituent une autre menace pour la sécurité des Arméniens. Il faut noter que la situation est différente en Cilicie, où les paysans arméniens ont pu accroître leurs exploitations à partir du boom cotonnier des années 1860[2].

L'H. : Sont-ils aussi dans les villes ?

F. G. : Oui. Dans les villes – petites et moyennes – de l'Anatolie orientale, les Arméniens représentent une part importante de la population. A Van, ils composent sans doute la majorité (ils seraient 23 000 sur une population totale de 40 000 habitants) ; à Mouch, ils seraient environ 7 500 sur 20 000. A côté d'un prolétariat divers (jardiniers, portefaix, colporteurs, etc.), ils représentent la part la plus active de la population urbaine dans l'artisanat (travail des métaux, construction, confection, etc.) et le commerce local et interrégional.

LES ARMÉNIENS ONT LARGEMENT ADHÉRÉ AUX RÉFORMES DU MILIEU DU XIXe SIÈCLE ET SONT BIEN INTÉGRÉS AUX INSTITUTIONS LOCALES ALORS MISES EN PLACE

Les Arméniens ont aussi investi les professions associées à la modernisation, comme la médecine, le droit, le journalisme. Dans certains métiers, ils occupent une situation de quasi-monopole : en Anatolie, presque tous les studios de photographie leur appartiennent.

Ces Arméniens des villes d'Anatolie orientale sont bien intégrés dans les institutions locales mises en place lors des Tanzimat, ces grandes réformes modernisatrices du milieu du XIXe siècle auxquelles ils ont adhéré. Ils sont nombreux dans les assemblées provinciales et de district, où ils font office de secrétaires, d'interprètes, nombreux également dans les écoles, les bureaux du télégraphe et les institutions judiciaires[3].

L'H. : Cela suppose un niveau culturel élevé ?

F. G. : Le réseau scolaire n'a cessé de se développer tout au long du XIXe siècle dans le courant de la « Renaissance » arménienne, avec la fondation de séminaires, d'écoles paroissiales ou d'écoles modernes, comme l'École normale de Van, de collèges créés par les missionnaires américains (comme l'Anatolia College de Merzifon ou l'American College de Tarse), d'établissements financés par de riches Arméniens dans le grand courant d'évergétisme de la fin du XIXe siècle. Il faut noter aussi que, parmi les non musulmans, ce sont les Arméniens qui ont la pratique la plus répandue du turc – la langue officielle de l'État.

Outre son niveau scolaire supérieur (comme souvent les minorités), cette classe moyenne dynamique a tiré parti d'un certain nombre de facteurs favorables : liens avec la diaspora, contacts déjà anciens avec les Européens, action des missionnaires, présence de nombreux consulats des puissances, pouvant assurer une certaine protection, ouverture du marché, sans oublier la modernisation ottomane dont ils sont partie prenante. Tous ces facteurs creusent l'écart économique, social et culturel en faveur des Arméniens, engendrant frustrations et jalousies chez leurs voisins.

L'H. Constantinople est un cas à part ?

F. G. : Constantinople (qui ne prend officiellement le nom d'Istanbul qu'en 1932) est la plus grande ville arménienne. Sa population à la veille de la guerre est estimée entre 84 000 (sources ottomanes) et 161 000 (statistiques du patriarcat). Cette ville-capitale compte alors des quartiers peuplés presque exclusivement d'Arméniens, à Stamboul (la péninsule historique), Kumkapi, où se trouve le patriarcat arménien, et les quartiers du Sud, le long de la mer de Marmara ; mais ils vivent aussi dans des quartiers mixtes, comme Balat (à dominante juive), Kassim Pacha au nord de la Corne d'Or, et, sur la rive asiatique du Bosphore, à Üsküdar. Une partie des élites a suivi le mouvement des autres couches supérieures de la société en investissant l'Istanbul moderne, c'est-à-dire Galata et Péra et les nouveaux quartiers au-delà, ainsi que les villages égrenés au long du Bosphore.

L'H. : Existe-t-il des signes distinctifs ?

F. G. : Plus en 1900. Un siècle auparavant, on reconnaissait les Arméniens à certains signes extérieurs, le type de vêtements, les couleurs qui leur étaient imposées (le jaune par exemple était réservé aux musulmans). L'Empire ottoman fonctionnait sur des repères propres à chaque communauté, à chaque

A la campagne

La grande majorité des Arméniens sont des paysans vivant en quasi-autarcie, pratiquant une polyculture vivrière (jour de lessive dans un village près de Van, vers 1900).

PARIS, COLLECTION ASTRUD

REPÈRES CARTOGRAPHIQUES

UN EMPIRE EN PEAU DE CHAGRIN

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'Empire ottoman s'est fortement contracté. La perte des provinces balkaniques, le cœur de l'empire, a traumatisé les élites qui craignent la même évolution en Anatolie orientale, où vivent d'importantes minorités. Notamment les Arméniens, nombreux dans les marches orientales (les « six provinces ») et en Cilicie, autour d'Adana (la « Petite Arménie »).

corporation, à chaque confrérie. En établissant l'égalité théorique de tous, les Tanzimat ont fait disparaître en principe ce système. En 1900, le fonctionnaire ou l'employé arménien ne se distingue pas du Turc, il est vêtu de la même manière, porte le fez et la redingote.

En revanche, la différenciation sociale est forte, au sein de la communauté. Certains sont ouvriers ou occupent de petits métiers : par exemple ils ont le quasi-monopole du secteur des *hamal*, les portefaix, un métier pénible souvent réservé aux nouveaux arrivants, avant que les Kurdes ne les concurrencent à la fin du XIXe siècle. Ces Arméniens pauvres ont été les premières victimes du pogrom dont Istanbul a été le théâtre en août 1896 à la suite de la prise d'otages au siège de la Banque ottomane par des militants arméniens.

A Istanbul, les Arméniens sont très bien représentés parmi les artisans et les commerçants, ainsi que parmi les nouveaux métiers (avocats, médecins, enseignants, économistes, imprimeurs, ou journalistes…). L'édition et la presse arméniennes sont florissantes surtout après la révolution jeune-turque de 1908. A côté des journaux en arménien, il existe des titres en arménien et en turc, et d'autres en turc avec des caractères arméniens – le premier roman en turc ottoman, *L'Histoire d'Agapi* (1851), est dû à un Arménien catholique, Vartan pacha, et publié en caractères arméniens. Les Arméniens jouent un rôle très important dans l'édition d'ouvrages en turc ottoman et eux-mêmes publient beaucoup dans cette langue. C'est le cas de Diran Kelekian, un des principaux journalistes qui collabore à des journaux comme le *Cihan* (« L'Univers ») en langue turque mais en caractères arméniens, et qui est le rédacteur en chef du *Sabah* (« Le Matin ») en turc ottoman, à qui l'on doit un précieux dictionnaire français/turc, turc/français (1911) qu'on utilise toujours avec profit.

Au cours du XVIIIe siècle et jusque vers 1850, les élites arméniennes avaient à leur tête les *amiras*, riches financiers, banquiers des sultans, mais aussi entrepreneurs dans des fabriques d'État, et grands philanthropes. Concurrencés par le développement de la finance européenne dans l'empire, ils laissent la place à une élite plus diversifiée. Jusqu'en 1914, des Arméniens feront partie de la classe politique ottomane, comme

Note
3. Cf. M. K. Krikorian, *Armenians in the Service of the Ottoman Empire, 1860-1908*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1978.

hauts fonctionnaires, conseillers des sultans ou des grands vizirs, et même ministres, notamment aux Finances et aux Travaux publics. Citons le cas de Gabriel Noradounghian, qui fit toute sa carrière dans les cabinets d'Abdülhamid et occupa le poste des Affaires étrangères en 1912-1913, avant de fuir juste à temps en 1915 en France où il est mort en 1936. Sans oublier les députés arméniens, comme Krikor Zohrab, qui crut jusqu'au bout à la possibilité d'une entente avec les Jeunes-Turcs du Comité Union et Progrès. Arrêté lors de la rafle du 24 avril 1915, il sera assassiné deux mois plus tard.

L'H. : Peut-on aller jusqu'à dire, si l'on considère ces élites, que la fin du XIXe siècle a constitué un âge d'or ?

F. G. : Ce qui est incontestable, c'est que les Arméniens prennent une part très active au dynamisme social et culturel ottoman que la révolution de 1908 va encore stimuler. Pour en prendre la mesure, il suffit de dire que Istanbul comptera à peu près 300 associations arméniennes, scolaires, caritatives, sportives, etc. Citons parmi les journaux l'exemple du *Jamanak* (« Le Temps »), fondé au lendemain de la révolution, un titre qui existe encore aujourd'hui. Dans le domaine du théâtre, les Arméniens ont été les pionniers dans l'Empire ottoman ; Agop Vartovian, dit Güllü Agop, directeur de théâtre jusqu'à sa mort en 1902, montait des pièces en arménien et en turc, où les rôles féminins étaient tenus par des Arméniennes bien avant que des musulmanes montent sur les planches. Dans un autre registre, on pourrait évoquer la gastronomie ottomane, où se distinguaient les cuisiniers arméniens. Les premiers restaurants furent souvent ouverts par des Arméniens, comme le célèbre Tokatlian, à la fois restaurant, café et hôtel, qui attirait une clientèle chic de touristes ou de riches Stambouliotes.

L'H. : Pourriez-vous nous donner un exemple d'une de ces grandes familles arméniennes bien installées dans l'empire ?

F. G. : Les Balian en fournissent une excellente illustration. Cette famille d'architectes a marqué profondément le paysage urbain d'Istanbul. La saga commence à la fin du XVIIIe siècle, lorsque Krikor Balian obtient le titre d'architecte impérial ; il construit notamment l'immense caserne Selimiye sur la rive asiatique, et celle de Taksim – celle-là même dont le projet de reconstruction a donné lieu en 2013 aux manifestations violemment réprimées de Gezi. Son fils Garabet poursuit son œuvre. Il concilie des formes extérieures modernes avec les intérieurs traditionnels, en associant une architecture « orientalisante » à l'occidentale au respect de l'architecture domestique.

Lui et ses quatre fils couvrent Istanbul de palais (parmi lesquels figurent Dolmabahçe et Çiragan, sur la rive européenne du Bosphore, Beylerbeyi, sur la rive asiatique), de mosquées (Ortaköy, Nüsretiye), de mausolées (Mahmud II,

BNF

Les grandes familles

La mosquée d'Ortaköy, construite par les Balian et photographiée par les frères Abdullah. Architectes et photographes arméniens jouirent d'un quasi-monopole jusque vers 1900.

Abdülmedjid), de fabriques, construisent aussi des églises arméniennes, etc. Mais à la fin du XIXe siècle, leur rôle diminue au profit soit de Levantins, soit d'étrangers (comme l'Italien D'Aronco).

COLLECTION BIBLIOTHÈQUE NUBAR DE L'UGAB

L'H. : Dans quels autres domaines les Arméniens se sont-ils distingués ?

F. G. : La photographie. On a parlé des photographes des petites villes mais il y a aussi à Istanbul les plus célèbres des photographes, les frères Vigen, Hovsep et Kevork qui portent le nom d'Abdullah, bien que la famille ne soit pas convertie à l'islam. Leur histoire commence en 1858 lorsqu'ils rachètent le studio d'un photographe allemand à Istanbul. Leur réputation bien établie, ils obtiennent en 1863 le titre de photographes officiels du sultan Abdülaziz. Plus tard, lorsqu'Abdülhamid entreprend une véritable couverture photographique de son empire, il recourt abondamment aux frères Abdullah ; ceux-ci contribuent pour les trois quarts aux albums envoyés en Angleterre et aux États-Unis à titre de propagande. S'ils finissent dans les années 1890 par perdre leur privilège de photographes du Palais au profit d'un Grec, Kargopoulo, ils n'en continuent pas moins à approvisionner le marché de leurs clichés, qui vont de photos archéologiques à des scènes exotiques, en passant par les portraits et les cartes postales.

L'H. : A quel moment la situation se dégrade-t-elle vraiment ?

F. G. : Je dirais au début des années 1890. L'émergence du nationalisme arménien (je rappelle la fondation des deux principaux partis, Hentchak, 1887, à Genève, et Dachnak, 1890, à Tiflis) correspond à un moment où le sultan Abdülhamid entreprend une sorte de « reconquête intérieure » de l'empire. En 1894, éclate parmi les Arméniens de Sassoun une rébellion qui est brutalement réprimée par l'armée, dans un schéma que l'on peut dire encore traditionnel de rébellion/répression. En 1895-1896, c'est une autre phase, celle des pogroms et des massacres à large échelle, qui se déclenchent lorsque l'on apprend que le sultan a cédé aux grandes puissances en acceptant leur programme de réformes. La question de la réforme arménienne a été posée dès le congrès de Berlin en 1878. Mais il y a un malentendu dramatique autour de ce mot : pour les Européens qui veulent les inspirer, il s'agit de réformes qui doivent améliorer la condition des chrétiens et leur assurer l'égalité avec les musulmans ; pour les Arméniens, c'est la promesse de la sécurité, du progrès et de la liberté ; pour beaucoup de musulmans, instruits par les précédents balkaniques et qui y sont très réticents, les réformes en faveur des chrétiens (et notamment des Arméniens) signifient l'autonomie puis l'indépendance.

Quoi qu'il en soit, la société arménienne est confrontée à de redoutables problèmes : celui des orphelins, celui des terres aussi, accaparées lors des massacres. D'où une revendication persistante en faveur d'une réforme agraire jamais réalisée.

Priorité à l'éducation

Le réseau scolaire arménien se développe grâce aux missions et associations (école maternelle mixte de l'association Askanever à Talas, près de Kayseri, en 1911).

L'H. : Est-ce que la révolution jeune-turque de 1908 change quelque chose ?

F. G. : Au début oui. C'est, pour les Arméniens, le moment des « grandes espérances » (Anahide Ter-Minassian)[1]. Elle instaure les grandes libertés et rétablit la Constitution de 1876, réaffirmant ainsi l'égalité de tous devant la loi. Les Arméniens accueillent la révolution avec enthousiasme d'autant qu'elle se traduit aussi par une amnistie des prisonniers politiques et le retour des exilés.

Parallèlement, une petite révolution se produit aussi dans les institutions arméniennes. Le patriarche est évincé et remplacé. On réintroduit la « Constitution nationale arménienne » de 1863 et l'« Assemblée nationale arménienne », où dominent les laïcs et qui promeut l'entente avec les Jeunes-Turcs. Les grands partis arméniens s'implantent dans l'empire et des députés arméniens sont envoyés au Parlement. Les membres du Dachnak prônent la collaboration avec le Comité Union et Progrès.

Mais les massacres d'Adana en 1909 sont un terrible signal d'alerte. Beaucoup d'Arméniens prennent alors leurs distances avec la politique centralisatrice et répressive des Jeunes-Turcs. Sous la pression de la Russie, un nouveau programme de réforme des provinces arméniennes est arraché au gouvernement ottoman en 1914. Trop tard. La guerre ouvre la tragédie.

(Propos recueillis par Huguette Meunier.)

Note

4. A. Ter-Minassian, *in* G. Dédéyan (dir.), *Histoire des Arméniens*, Toulouse Privat, 1982.

AU NOM DE LA SCIENCE

Quand et pourquoi les Arméniens sont-ils devenus, dans l'esprit des Jeunes-Turcs, un élément étranger à la nation, des « microbes » à exterminer ?

Entretien avec **Hamit Bozarslan**

DR

L'AUTEUR
Hamit Bozarslan** est directeur d'études à l'EHESS. Il est l'auteur, notamment, d'Histoire de la Turquie. De l'Empire à nos jours** (Tallandier, 2013).*

L'Histoire : Les Arméniens étaient près de 2 millions en 1915, installés de longue date. Quand leur situation s'est-elle détériorée ?

Hamit Bozarslan : La détérioration est très nette sous Abdülhamid II (1876-1909). L'ordre hamidien se veut une restauration par rapport à la période des Tanzimat (1839-1876). Le rescrit de 1856 qui reconnaît l'égalité entre musulmans et non-musulmans ne passe pas. Un penseur du régime, Djevdet pacha, en fait même pour les musulmans un « jour de deuil ».

Le régime voulu par Abdülhamid II est à la fois autocratique et dédoublé : d'un côté, l'État officiel, conservateur et répressif, de l'autre, l'État hamidien dont il est le maître, qui contourne les circuits officiels et dispose d'une large marge de manœuvre. L'État officiel peut dès lors décliner toute responsabilité par rapport aux actions du deuxième. Dès le début de son règne, désastreux avec la guerre contre la Russie (1877-1878) où l'empire perd des territoires en Europe et dans le Caucase, Abdülhamid redoute d'être expulsé de la totalité des Balkans et décide de renforcer l'élément turcique et islamique sur l'Asie Mineure, où vivent d'importantes communautés non musulmanes, considérées comme une entrave à tout projet d'homogénéisation.

L'H. : La personnalité d'Abdülhamid II est donc décisive ?

H. B. : Absolument. Traumatisé par l'assassinat de son oncle Abdülaziz, le dernier padicha des Tanzimat, Abdülhamid veut une revanche sur l'histoire et sur la période des réformes où le sultan ne jouait pratiquement plus de rôle.

Un autre point, encore peu étudié car sensible, joue aussi : la forte présence dans l'empire de populations balkaniques et aussi de Caucasiens de tradition guerrière (Tcherkesses, Tchétchènes). C'est une conséquence des guerres perdues contre la Russie : les populations musulmanes, chassées par les Russes ou ne voulant pas vivre sous un pouvoir chrétien, refluent vers l'Empire ottoman, demandent la protection (intéressée) du sultan, qui les installe, notamment, dans des régions où vivent des chrétiens. Nombre de ces « émigrés » sont intégrés dans les dispositifs répressifs de l'empire. La rivalité exacerbée entre communautés sera un facteur décisif de la tragédie.

De plus, en 1878, au congrès de Berlin, les représentants arméniens ont insisté pour obtenir des réformes, ce qui a été perçu comme une trahison. Se forge peu à peu l'idée que les Arméniens (entre autres) sont des ennemis de l'intérieur. On les accuse de prendre des noms musulmans pour épouser des musulmanes et souiller le « sang ottoman ». Parallèlement, se développe, sous l'influence étrangère, le mythe d'une pureté ottomane reposant à la fois sur l'ethnie (les Turcs) et la religion (l'islam). Les historiens, comme Selim Deringil, ont montré comment le discours de l'État, peu à peu, s'est « biologisé ».

L'H. : Pourquoi les Arméniens sont-ils plus touchés que les autres minorités ?

H. B. : La défiance existe aussi par rapport aux autres. Par exemple, la révolte de la population bulgare qui éclate le jour de la Saint-Élie en 1903 en Macédoine est écrasée dans le sang : 200 villages sont détruits, 5 000 paysans tués, 30 000 déplacés.

DANS LE TEXTE

TURQUIFICATION

« La période où nous collions à notre chair ceux qui étaient d'une autre religion comme on agrège des viandes hachées entre elles est finie. Nous ne pouvons accepter dans les frontières de notre État que ceux qui sont de notre nation, ceux qui partagent les mêmes croyances religieuses que nous. Nous devons renforcer l'élément turcique en Roumélie et en Anatolie, et surtout assimiler les Kurdes qui sont parmi nous pour qu'ils fassent partie *[intégrante]* de nous. »

Propos d'Abdülhamid II, non daté, cité par F. Dündar, *Ittihat ve Terakki'nin Muslumanlari Iskan Politikasi 1913-1918*, Istanbul, Iletisim Yayinlari, 2001, p. 51.

ALBERT HARLINGUE/ROGER-VIOLLET

Le sultan et l'idéologue

Devenu sultan en 1876, Abdülhamid II (ci-contre) connaît un début de règne désastreux : les guerres perdues contre la Russie font reculer l'empire. Il rompt avec la politique des réformes des Tanzimat et sous son règne le darwinisme social commence à trouver des adeptes parmi les intellectuels ottomans dont la figure majeure est Yusuf Akçura (ci-dessous, avec les lunettes, en 1915).

EGE UNIVERSITESI, HUSEYINZADE ALI TURAM ARCHIVES

Mais en Asie Mineure, les Arméniens sont plus exposés car, à la différence des Grecs, ils n'ont pas d'État protecteur (la Russie se méfie d'eux) et, surtout, ils ferment les marches d'empire, le Caucase et l'Iran. Le régime craint la création, à l'est, d'une deuxième question macédonienne qui déboucherait sur une fragmentation de l'empire et de nouvelles conquêtes russes.

L'élite arménienne, occidentalisée et plutôt ancrée à gauche, n'est pas sécessionniste mais elle souhaite refonder l'Empire ottoman sur de nouvelles bases, libérales et égalitaires, obtenir l'émancipation des Arméniens et des autres, à commencer par les musulmans qu'elle estime soumis au despotisme et aux « ténèbres asiatiques ». Tout ceci heurte un triple projet : islamisation, turquification, restauration conservatrice… Au fond, la méfiance à l'égard des Arméniens est à la fois « géopolitique » (ils menacent la stabilité des marges à l'est) et idéologique (ils sont opposés à l'autocratie), mais la forme que prend la répression n'est pas seulement « sécuritaire », elle est aussi biologique et raciale. Sous Abdülhamid II, on parle déjà de différence de sang entre musulmans et Arméniens.

L'H. : Comment se déclenchent les massacres ?

H. B. : Dans la région kurde, les Arméniens sont soumis aux taxes officielles, y compris celles

« “NOTRE PATIENCE NATIONALE AVAIT DES LIMITES. ON NE POUVAIT PLUS ACCEPTER CES MICROBES”, DISENT CERTAINS POUR JUSTIFIER LA LOGIQUE DE PURIFICATION DE LA NATION TURQUE »

qui les exemptent de service militaire en tant que dhimmis (chrétiens et juifs soumis, en contrepartie de leur protection par un pouvoir musulman) et à une autre, sans aucune légalité, imposée par les dignitaires locaux dont dépend aussi leur sécurité. En 1894, les Arméniens de Sassoun se révoltent contre cette double taxation : un acte interprété comme une rébellion et une trahison, qui rompt le contrat de protection. C'est cela qui déclenche le massacre à grande échelle.

Les massacres se diffusent ensuite dans toutes les régions arméno-kurdes et le long de la mer Noire, pendant deux ans, par flambées successives. Le bilan est impossible à établir : 100 000 à 300 000 hommes, femmes et enfants sont tués, d'autres contraints de se convertir à l'islam – une grande différence avec 1915, où les conversions ne seront plus possibles. Quand les villages ne sont pas rasés, ils sont occupés et les terres confisquées : naît alors la « question agraire » arménienne. Jusqu'en 1914 en effet, les Arméniens ne cessent de réclamer la restitution de ces terres.

Le pouvoir laisse faire, invoquant des provocations arméniennes et soulignant qu'il y a aussi des victimes musulmanes. A Constantinople, un comité arménien occupe la Banque ottomane le 26 août 1896 pour attirer l'attention des « puissances » sur les massacres de l'Est, ce qui entraîne une tuerie : 10 000 morts en une soirée, victimes des milices à qui l'on a distribué des bâtons. Aux ambassadeurs occidentaux scandalisés, Abdülhamid II répond que ses sujets n'ont fait que se défendre avec les moyens du bord face à des *« Arméniens armés »*.

L'H. : Comment les relations entre Ottomans et Arméniens évoluent-elles après les massacres de 1895-1896 ?

H. B. : Les choses se calment et les Arméniens tentent de refermer les plaies. Certains s'exilent, plusieurs dizaines de milliers vers les États-Unis ; d'autres dans la Russie tsariste.

Pendant ce temps, la diffusion du darwinisme social durcit le discours. Dans *Trois façons de faire de la politique* (1904), l'idéologue Yusuf Akçura insiste sur la nécessité d'une unité organique, voire raciale, de la société *(« une nation politique turque basée sur la race »)*. Avec d'autres, il popularise les concepts de « sélection naturelle » et de « lutte pour la survie ». Les matérialistes biologiques ou darwinistes sociaux, tels l'Allemand Ernst Haeckel, le Français Gobineau, ou Gustave Le Bon, sont admirés par les Jeunes-Turcs, qui ont étudié à Paris, Genève, Berlin, voire dans l'empire.

La présence de nombreux médecins au sein du Comité Union et Progrès (CUP) refondé en 1906 à Salonique joue fortement : ils pensent le social comme un corps qu'il faudrait purifier de ses « cellules étrangères ». Quant aux militaires, le noyau dur du CUP, ils croient à des solutions d'ingénierie politico-militaires, comme le déplacement forcé des populations. Il s'agit de purifier la nation turque qu'ils considèrent comme opprimée par les éléments chrétiens de l'empire. L'idée trouve des relais dans la population : un inspecteur général retransmet ainsi au Palais des propos tels que : *« Notre patience nationale avait des limites. On ne pouvait plus accepter ces microbes. »*

Cette toile de fond explique les différences entre la révolution jeune-turque (en fait un pronunciamiento) de 1908 et les trois révolutions progressistes qui lui sont contemporaines (persane, russe et chinoise) : elle est conservatrice et nationaliste. D'un côté, elle est présentée comme « le 1789 d'Orient », mais ses leaders critiquent la Révolution française, qui aurait donné naissance à une société *« corrompue et cosmopolite »*, et s'inspirent du « modèle » allemand, national, discipliné, ordonné et autoritariste. Il y a donc à la fois rupture radicale avec l'absolutisme ancien d'Abdülhamid et radicalisation de la raison d'État qui fut la sienne.

L'H. : La révolution de 1908 ne constitue donc pas un espoir pour les Arméniens ?

H. B. : Ils trouvent un terrain d'expression, au moins jusqu'en 1914 : les partis politiques arméniens, Hentchak et Fédération révolutionnaire arménienne (FRA, ou Dachnak), sont autorisés. Ce dernier s'allie même au CUP. Mais le discours est de plus en plus agressif et, surtout, un nouveau massacre éclate en 1909, à Adana.

Dans ses Mémoires écrits immédiatement après la guerre, Djemal pacha, l'un des membres du triumvirat unioniste avec Talat et Enver, explique ce massacre par *« les provocations des Arméniens »*. Mais dans les faits, il montre le degré de radicalisation anti-arménienne d'une partie de la population musulmane. Les massacres qui font 20 000 morts, dont 19 000 Arméniens, mobilisent de nombreux travailleurs saisonniers. La procédure judiciaire met au clair le rôle d'une partie de la bureaucratie (à commencer par le gouverneur) et de l'armée sur place. Le gouverneur est seulement démis de ses fonctions. Quelques Turcs sont exécutés mais, pour faire bonne mesure, des Arméniens aussi. Le pouvoir intervient pour calmer le jeu : dans l'Empire ottoman constitutionnel et fraternel, les Arméniens n'ont rien à craindre, assure-t-il.

Le contexte international explique le durcissement qui suit. La guerre balkanique de 1912

Note

1. Bey et pacha sont des titres honorifiques officiels qui permettent de distinguer les homonymes, très courants. L'obligation de choisir un nom de famille pour l'état civil n'est en effet introduite en Turquie qu'en 1934.

aboutit à une humiliante défaite : Salonique, siège du CUP, et Edirne, l'une des trois capitales d'Empire, tombent. Les Turcs sont évincés des Balkans à l'exception, côté européen du Bosphore, des territoires autour de Constantinople.

Dès lors, le vocabulaire insiste sur l'obligation de vengeance. D'autant qu'une grande partie des cadres du CUP vient des Balkans : ils se considèrent comme des *evlad-i fatihan*, « les enfants des conquérants », héritiers des fondateurs de l'empire et formant une sorte d'aristocratie militaire. En 1912, ce berceau leur est brutalement ravi et ils se retrouvent dans ce territoire micrasiatique qu'ils méprisent, mais qui est le seul qui reste et qu'il faut tenir, face aux Grecs (victimes de pogroms à partir de 1912) et aux Arméniens.

La situation des Arméniens était d'autant plus fragile que, depuis le congrès de Berlin, ils étaient soutenus par l'opinion européenne même si les réformes promises n'avaient jamais été mises en place et si la « protection » européenne n'avait pas suffi à empêcher les massacres. Après 1908, ils revendiquent l'égalité, la nomination de gouverneurs arméniens, la protection, la restitution des terres confisquées en 1894-1896. Nombre de responsables arméniens, dont le député Krikor Zohrab (arrêté le 24 avril 1915, puis assassiné), croient possible de collaborer avec le CUP. Mais leur demande de garanties internationales pour contrer la mauvaise foi d'Istanbul est vécue comme une trahison, ainsi que le dit Talat pacha dès 1913 en promettant que les Turcs se vengeront.

L'H. : Cela n'empêchait pas une certaine convivialité, dans les villes, entre Turcs et Arméniens.

H. B. : En fait, avant le génocide, existe une sorte d'admiration mêlée de détestation de la part de certains musulmans d'Asie Mineure. Ahmed Chérif, un journaliste unioniste turc qui voyage en Anatolie en 1909, insiste ainsi sur le contraste entre les écoles turques, insalubres, aux enseignants et élèves médiocres, et les écoles arméniennes, propres, où les enfants parlent le français et l'arménien, et maîtrisent même le turc mieux que les élèves turcs.

Ce complexe d'infériorité culturelle vis-à-vis des Arméniens se retrouve au niveau politique : pour devenir révolutionnaire, le CUP n'a eu d'autre modèle que les comités révolutionnaires des populations chrétiennes : au tournant du siècle, ils passent leurs journées à les pourchasser dans les montagnes et leurs soirées à les retrouver dans les cafés révolutionnaires. Certains unionistes s'inquiètent, en 1907-1908, de leur retard sur les non-musulmans. Par exemple, lorsqu'il est question d'assassiner Abdülhamid II, ils sont obsédés par la crainte qu'un non musulman ne le tue avant eux !

Il n'empêche, la communauté se sentait menacée. Certains, très inquiets, collaboraient avec les libéraux et les antinationalistes turcs. Mais il y avait encore, en 1914, malgré Adana, des Arméniens qui misaient sur les promesses de réformes et collaboraient avec les Jeunes-Turcs unionistes.

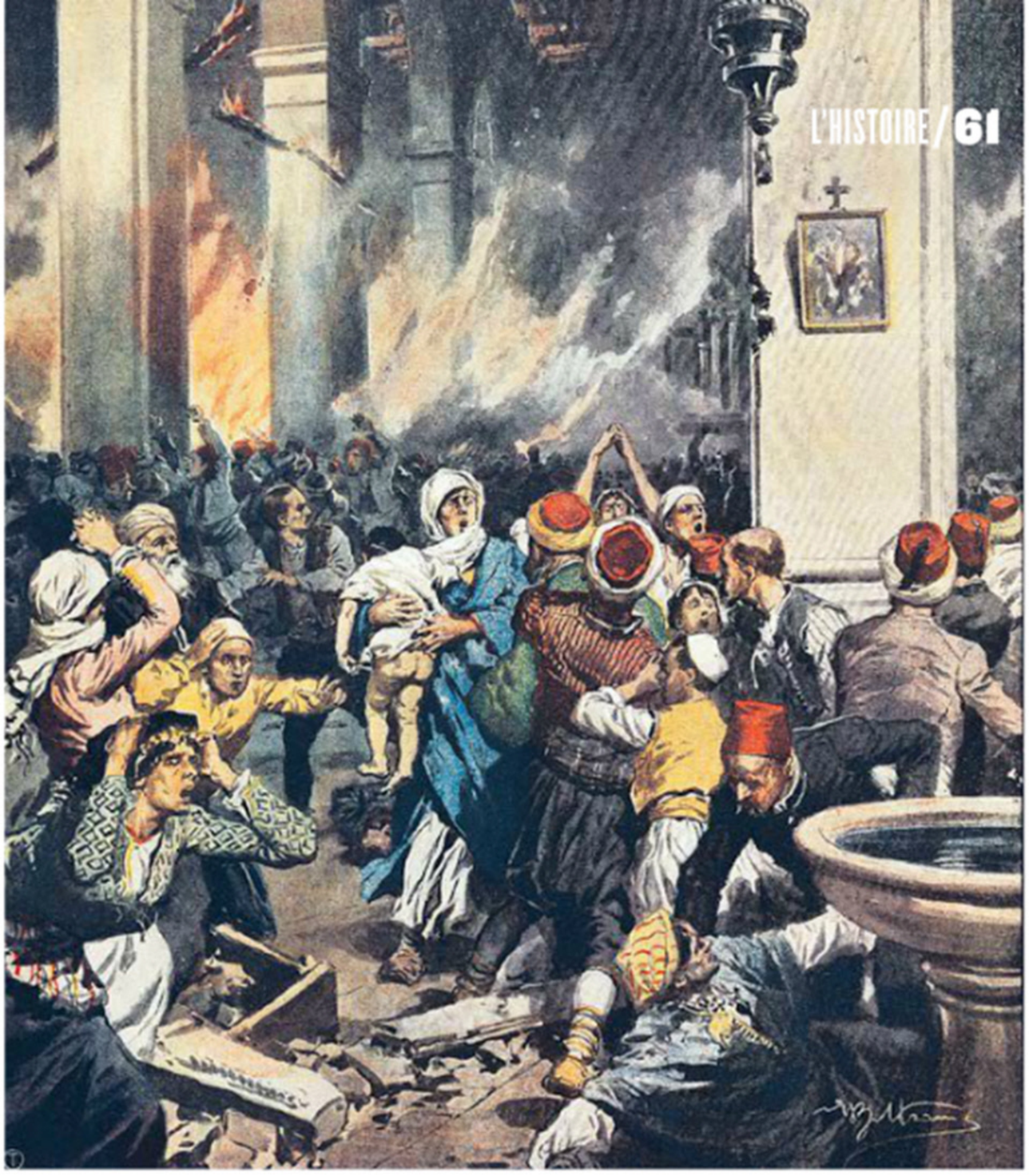

DAGLI ORTI

1909 LES MASSACRES D'ADANA

L'opinion publique occidentale apprend le sort des Arméniens par la presse (ci-dessus, le *Corriere della Sera* du 16 mai 1909 montre des civils brûlés dans une église). Ces massacres font 20 000 morts dont 19 000 Arméniens et marquent une étape dans les répressions dont ils sont victimes depuis l'avènement d'Abdülhamid. L'enquête incrimine des administrateurs locaux, dont le gouverneur, et des soldats stationnés là. Le gouverneur est démis, quelques Turcs sont exécutés – mais aussi des Arméniens, accusés de provocation.

L'H. : Qu'est-ce qui explique le passage au génocide ?

H. B. : Il faut renoncer à l'idée que le génocide était programmé dès 1914. Mais ce qui déclenche tout, c'est la guerre. Elle joue un double rôle accélérateur : elle donne naissance à un sentiment d'urgence et elle crée une situation inédite levant toute sorte de pression internationale *(cf. Annette Becker, p. 64)*. Le pouvoir unioniste comprend qu'il s'agit là d'un « moment propice », peut-être unique.

Enver pacha, l'un des trois hommes forts du pays, lance une offensive massive contre la Russie, à Sarikamich dans le Caucase ; c'est une catastrophe, où 80 % des soldats, trop légèrement vêtus, meurent de froid et de faim sans avoir tiré un coup de fusil. D'où l'idée d'une trahison : les Arméniens seraient passés du côté de la Russie. Là commence ce processus qui va amener très rapidement au génocide, même s'il est difficile de dire qu'il n'y aurait pas eu de génocide sans la guerre.

(Propos recueillis par Ariane Mathieu.)

LE CRI DE JAURÈS

Dès 1896, de nombreux intellectuels français se mobilisent pour dénoncer les massacres. Mais la guerre menace et le parti pro-arménien s'avère impuissant à conjurer le désastre qui frappe les Arméniens en 1915.

Par **Vincent Duclert**

DR

L'AUTEUR
Chercheur au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron à l'École des hautes études en sciences sociales, il va publier prochainement* La France face au génocide des Arméniens *(Fayard, à paraître).

La conscience française de la persécution des Arméniens de l'Empire ottoman émerge le 3 novembre 1896 au cours d'un débat parlementaire. Quelques députés catholiques dont Denys Cochin, le radical Gustave-Adolphe Hubbard, et le socialiste Jean Jaurès, combattent le gouvernement qui refuse toute intervention auprès du sultan Abdülhamid II. Depuis la fin de 1894, celui-ci a déclenché des massacres massifs contre la minorité arménienne *(cf. Hamit Bozarslan, p. 58)*.

Marcel Proust a donné de l'intervention de Jaurès une représentation héroïque dans *Jean Santeuil*. Il le dépeint sous les traits du député Couzon capable, par sa « dignité » et sa « grandeur », d'inverser le cours de l'histoire[1]. Ou du moins de faire naître dans l'opinion publique une révolte morale contre l'assassinat d'un peuple. Si Cochin et Jaurès ne parviennent pas à entraîner la majorité de la Chambre, la grande presse s'émeut.

Jusqu'à présent, les journaux, achetés par les agents du sultan à Paris, étaient restés silencieux. De même, étaient demeurées ignorées les alertes de Paul Cambon, ambassadeur auprès de la Sublime Porte au ministre des Affaires étrangères, le turcophile Gabriel Hanotaux[2]. Les informations sont pourtant épouvantables. Elles proviennent des consuls européens, des missionnaires chrétiens, des lettrés arméniens et de deux historiens français présents à Constantinople, Pierre Quillard et Victor Bérard. Ces observateurs mobilisent les grandes revues intellectuelles *(La Revue blanche, Revue de Paris, Mercure de France)*, éditent des recueils de témoignages dont le plus important[3] est préfacé par Georges Clemenceau, et organisent des conférences publiques. Des orateurs prestigieux s'expriment tels Anatole Leroy-Beaulieu, professeur d'histoire contemporaine à l'École libre des sciences politiques ou l'académicien Anatole France.

MOINS QUE LES ANGLAIS

L'action arménophile en France reste limitée, comparée à l'Angleterre, avec en tête l'ancien Premier ministre Gladstone et la publication d'un *Livre bleu* des documents diplomatiques. Toutefois, elle réussit à mettre en branle la représentation parlementaire. Défendant une éthique des savoirs et les lois de l'humanité contre la corruption de l'esprit public et le cynisme des gouvernants s'accommodant du régime du « sultan rouge », ces intellectuels avant la lettre constituent de puissants réseaux dont on observe, moins de deux ans plus tard, le basculement dans l'affaire Dreyfus. De Bernard Lazare à Charles Péguy, de Pierre Quillard à Victor Bérard, de Gustave-Adolphe Hubbard à Jean Jaurès, les « arménophiles », agissant au nom de la vérité, de la justice, de la défense des droits de l'homme, se remobilisent avec succès pour le capitaine Dreyfus. L'Affaire achevée, ils dénoncent à nouveau l'état de terreur qui domine l'Arménie ottomane. Ils bénéficient alors du soutien d'organisations dreyfusardes comme la Ligue des droits de l'homme : Francis de Pressensé, son deuxième président, devient un ardent défenseur des Arméniens.

L'effort des intellectuels français pour faire connaître le martyre du peuple arménien aboutit à la formation d'un « parti arménophile », incarné par *Pro Armenia*. Ce journal aux allures de revue est financé par le parti révolutionnaire arménien Dachnak, proche des milieux jaurésiens. Dirigé par Pierre Quillard assisté du député socialiste Gustave Rouanet, il est porté par un prestigieux comité rassemblant Anatole France, Georges Clemenceau, Jean Jaurès. Deux fois par mois, il diffuse une information de première main sur les Arméniens et les autres peuples opprimés dans l'Empire ottoman et dans l'Europe orientale. De grandes conférences sont également organisées, notamment en Sorbonne. Elles donnent lieu à des publications augmentant une liste déjà très importante de titres, non seulement sur les grands massacres récents et la persécution en cours, mais aussi sur l'histoire de la civilisation arménienne et les échecs de la diplomatie européenne en Orient.

Toutefois, le parti arménophile se révèle incapable de peser durablement sur la politique des puissances dans l'Empire ottoman. La révolution des Jeunes-Turcs en juillet 1908 n'entraîne pas les changements attendus, en termes de liberté et d'égalité réelles dans l'empire. Lors du massacre des chrétiens d'Adana et de Cilicie en avril 1909, leurs défenseurs européens se divisent face à la

politique des Jeunes-Turcs. En France, Jaurès et la majorité des socialistes, ainsi que les révolutionnaires arméniens dont ils sont proches, estiment que la « Jeune Turquie » est une chance unique d'arracher l'empire aux entreprises impérialistes qui ne peuvent que conduire à la guerre. Aussi convient-il de ne pas accabler la révolution turque et de ne pas la condamner pour les massacres de Cilicie. D'autres, comme Quillard ou Pressensé, condamnent les massacres et considèrent que la menace qui pèse sur les Arméniens est encore plus forte qu'avant. Mais le parti arménophile est incontestablement affaibli.

En 1914, le déclenchement de la guerre détourne le regard du front oriental. Néanmoins, les récits de journalistes présents dans le Caucase, comme Henry Barbit, conduisent les arménophiles à se remobiliser après le déclenchement des massacres. Les 12 et 13 septembre 1915, la France opère un unique sauvetage en faisant intervenir sa marine pour embarquer les combattants arméniens du Musa Dagh, prisonniers des forces turques dans le golfe d'Alexandrette. Le 3 décembre 1915, le député Marcel Cachin demande à Avedis Aharonian, écrivain et dirigeant de Dachnak, de déposer devant la Commission des affaires extérieures de la Chambre et fait adopter à l'unanimité un ordre du jour condamnant les massacres qui visent *« à la disparition du peuple arménien »*. En septembre 1916, le sénateur du Var Louis Marin demande au président du Conseil et ministre des Affaires étrangères Aristide Briand d'exprimer la voix de la France devant *« un crime aussi injustifiable qu'il est inouï dans l'histoire, et contre lequel doivent s'élever toutes les nations qui ont le sentiment de l'honneur de l'humanité »*. Il ajoute que *« laisser se consommer un pareil attentat sans faire tout le possible pour l'empêcher, c'est s'en rendre complice »*. Le 9 avril 1916 se déroule un meeting en « Hommage à l'Arménie », dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, assisté de Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, et d'Anatole France qui clôt la réunion. Mais la répression des massacres des Arméniens n'est pas considérée comme un but de guerre allié *(cf. Annette Becker, p. 64)*.

Au moment de la victoire, les arménophiles demandent justice et réparation pour les Arméniens. La France pourrait créer en Cilicie, dont elle obtient le mandat en même temps qu'en Syrie et au Liban, un foyer national arménien. Elle y renonce et le traité de Lausanne du 24 juillet 1923 signe la fin de la présence arménienne en Anatolie, devenue le cœur du nouvel État nationaliste et militaire de la Turquie de Mustafa Kemal. La question arménienne disparaît des préoccupations de l'opinion publique. Beaucoup d'arménophiles historiques sont morts. Quelques écrivains comme Anatole France ou Romain Rolland demeurent fidèles à cette cause perdue, de même que les spécialistes de langue et d'histoire arméniennes, de Jacques de Morgan à Antoine Meillet.

C'est par l'histoire que l'engagement pour la vérité et la justice retrouvera une actualité, à l'occasion de la session d'avril 1984 du Tribunal permanent des peuples. Le livre sera publié sous le titre *Le Crime de silence* et Pierre Vidal-Naquet le préfacera en historien[4]. Les intellectuels proarméniens de France ont cru au pouvoir des mots même si leur combat s'est heurté en permanence aux intérêts des puissances. Du moins ont-ils, par leurs engagements répétés, préservé de l'oubli la tragédie arménienne et sauvé un peu de l'honneur national. ■

Pierre Vidal-Naquet
Le grand helléniste, pourfendeur actif des négationnismes, s'est engagé dans les années 1980 pour la reconnaissance du génocide arménien.

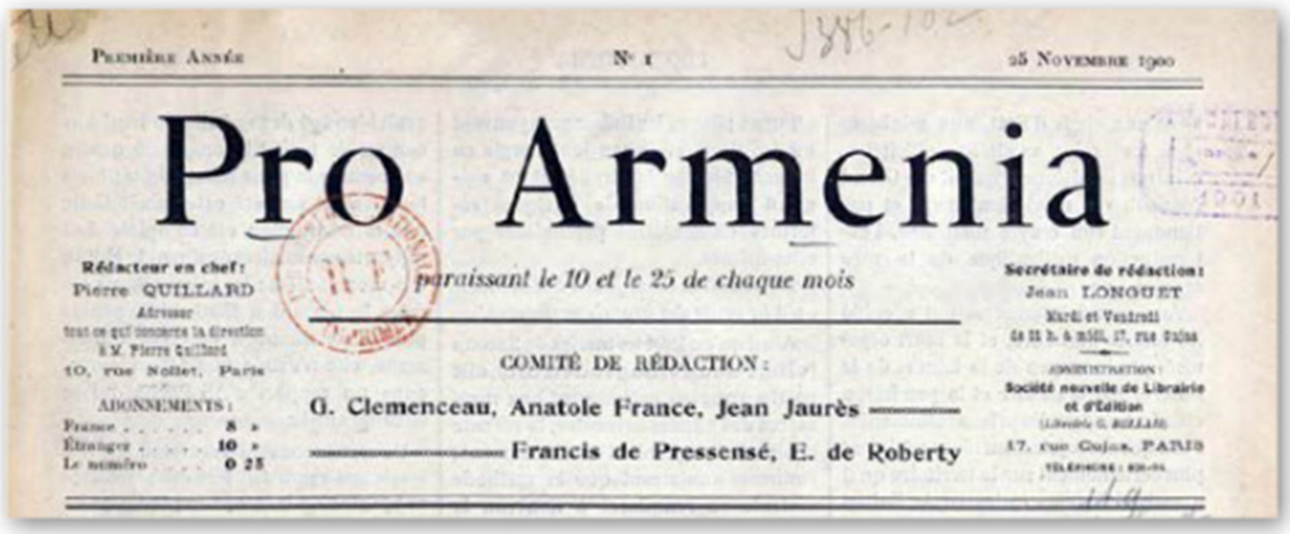
Première Année — N° 1 — 25 Novembre 1900

Pro Armenia

paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

Rédacteur en chef: Pierre QUILLARD
Secrétaire de rédaction: Jean LONGUET
COMITÉ DE RÉDACTION: G. Clemenceau, Anatole France, Jean Jaurès, Francis de Pressensé, E. de Roberty
ABONNEMENTS: France . . . . . 8 » Étranger . . . . . 10 » Le numéro 0 25
Société nouvelle de Librairie et d'Edition, 17, rue Cujas, PARIS

BNF

Une revue engagée Une du premier numéro de *Pro Armenia* (25 novembre 1900). La revue, dirigée par Pierre Quillard, publie jusqu'en décembre 1912 des articles d'intellectuels et de politiques.

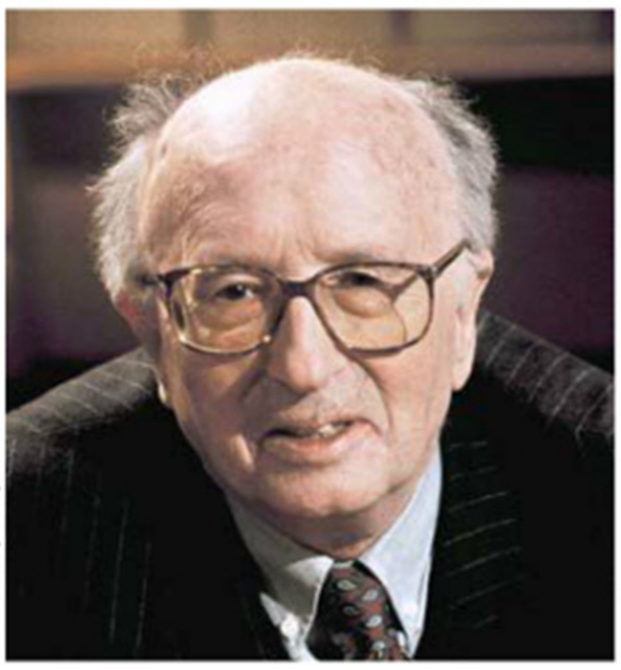
CHEVALIN/TF1/SIPA

Jaurès, l'avocat
Il défend la cause de la justice et de la vérité (dessin de 1898, lors du procès Zola). Mais en 1909 il répugne à accabler la révolution jeune-turque.

COLLECTION BOROWSKI/ADOC-PHOTOS

Notes
1. M. Proust, *Jean Santeuil*, Gallimard, 1952, pp. 316-318.
2. Du 1er novembre 1895 au 23 avril 1896, Gabriel Hanotaux est remplacé par Marcellin Berthelot.
3. *Les Massacres d'Arménie : témoignages des victimes*, Mercure de France, 1896.
4. P. Vidal-Naquet, préface du « Tribunal permanent des peuples », *Le Crime de silence.Le génocide des Arméniens*, Flammarion, 1984, p. 16.

LE MASSACRE NOYÉ DANS LA GUERRE

Pour l'Empire ottoman, la Première Guerre mondiale a été l'occasion de franchir un degré supplémentaire dans les atrocités contre les civils : l'annihilation d'un peuple dans l'indifférence relative de l'opinion internationale.

Par **Annette Becker**

DR

L'AUTEUR
Professeure à Paris-Ouest-Nanterre et membre de l'Institut universitaire de France, spécialiste des violences extrêmes et des cultures de guerre, Annette Becker vient de publier* Voir la Grande Guerre. Un autre récit *(Armand-Colin, 2014).

La Première Guerre mondiale doit se comprendre comme un laboratoire pour les violences du XX^e^ siècle sur tous les fronts, militaire, intérieur, d'occupation. L'extermination des Arméniens forme la pointe extrême de ce laboratoire, crime de guerre, crime dans la guerre, crime s'en prenant à des civils. Avec les craquements internes des Empires russe et ottoman, les déplacements de population ont pris la forme d'une homogénéisation forcée, tragique, forme de réassemblage social et ethnique. Les Arméniens de l'Empire ottoman ont été les victimes exemplaires de ce front intérieur en recomposition.

L'Empire ottoman, avec ses millions de soldats ruraux non alphabétisés qui disparurent plus du fait de la faim et des maladies que des blessures, a mené une guerre nettement moins industrielle que les autres belligérants. Et pourtant, en profitant de la guerre pour une tentative d'ingénierie sociale et démographique menant à l'extermination des minorités chrétiennes, à commencer par les Arméniens, les Jeunes-Turcs unionistes qui avaient pris le pouvoir en 1913 en se proclamant libérateurs « de progrès » ont mené la guerre la plus totale de tous les belligérants, quand leur tentative de modernisation s'est attaquée à la diversité ethnique au nom de l'identité nationale, pour construire une nation panturque.

UNE GUERRE DE DIX ANS

Le crime contre les Arméniens – appelé génocide rétrospectivement – doit être examiné dans le cadre de ce qui fut une guerre de dix ans, de 1911 à 1922. Comme l'Empire allemand, l'Empire ottoman se vivait en victime d'un encerclement par les grandes puissances ennemies, les Russes au nord, les Britanniques, et secondairement les Français, au sud et à l'est. Si les Ottomans ont perdu la guerre, les Turcs l'ont finalement gagnée. Et cette victoire a été payée par les minorités chrétiennes considérées comme des ennemies de l'intérieur : les Arméniens, sans doute 1,3 million de morts et, dans une moindre mesure, les Assyro-Chaldéens ou Syriaques qui, s'ils n'étaient pas au cœur du programme meurtrier, furent aussi massacrés quand l'occasion s'en présentait[1].

Ce que l'historien britannique Donald Bloxham appelle « le grand jeu du génocide » a reconfiguré sans le transformer le « grand jeu » du démembrement de l'Empire ottoman. Car les belligérants ont continué à instrumentaliser la question arménienne et le régime jeune-turc a su jouer de la concurrence qui les opposait les uns aux autres. Ni la Grande-Bretagne ni la France ne désiraient la guerre mais elles n'ont pas été prêtes à l'éviter. Le régime jeune-turc a alors exploité avec habileté son alliance avec les puissances centrales pour mener sa propre politique. L'Allemagne était sans doute en mesure de freiner l'extermination des populations arméniennes ottomanes. Elle ne l'a pas fait pour des raisons de stratégie militaire. Entre effets de l'impérialisme et nature de l'État ottoman, ce fut un génocide sous couvert de la guerre.

Si des massacres d'Arméniens s'étaient déjà produits dans les années 1894-1896 puis en 1909 (pogrom d'Adana), la guerre mondiale allait permettre d'innover. Elle a offert aux Jeunes-Turcs pétris de darwinisme social et de racisme, également désireux d'exploiter en leur faveur le traumatisme national dû au désastre des guerres balkaniques (une partie des tueurs furent des réfugiés des Balkans), la possibilité de régler la question nationale tout en fixant des frontières susceptibles de contenir ce qui était vécu comme la menace russe. Or, l'opération d'encerclement des forces russes à Sarikamich, dans le Caucase, lancée en décembre 1914 pour reprendre les provinces ottomanes perdues en 1878, s'était conclue par une déroute totale en janvier 1915, bientôt suivie de celle de Dilman. On proclama alors le djihad

MP/PORTFOLIO/LEEMAGE

Sur le terrain

Campement d'une division de l'infanterie turque sur le front de Gallipoli, en avril 1915. La péninsule fut le théâtre de l'affrontement entre l'armée de l'Empire ottoman et les troupes françaises et britanniques (25 avril 1915-9 janvier 1916).

contre l'Entente, et l'année 1915 allait être celle de toutes les violences.

Le débarquement allié des Détroits au printemps 1915 poussa ce sentiment à son paroxysme : les ennemis de l'extérieur, Britanniques et Français, alliés des Russes, n'allaient-ils pas faire cause commune avec « l'ennemi de l'intérieur », la communauté arménienne ? La tentative de stratégie indirecte des Alliés – convaincus par Winston Churchill, Premier lord de l'Amirauté – afin de débloquer la situation sur le front occidental se transformait en désastre dans les Dardanelles, car le commandement allemand de Liman von Sanders – bien secondé au cap Helles par Mustafa Kemal qui y gagne ses galons de colonel – fut très efficace. L'opération militaire précipita aussi la catastrophe pour les Arméniens.

« L'ENNEMI DE L'INTÉRIEUR »

Après l'échec naval du 18 mars 1915, le débarquement anglo-français du 25 avril (des dizaines de nationalités dont les Australiens et les Néo-Zélandais, les Anzac[2]) amena à un blocage complet. Les Turcs ne pouvaient rejeter les troupes ennemies à la mer, mais celles-ci n'étaient pas capables de s'emparer des hauteurs. Les hommes souffrirent de la chaleur en été, des pluies diluviennes de l'automne puis du froid de l'hiver. Les conditions sanitaires devenaient si effroyables que l'on décida d'une des rares trêves de la Grande Guerre, pour enterrer les morts. La seule solution fut la retraite de décembre 1915 et janvier 1916, qui fut transformée par la rhétorique en victoire stratégique par l'Entente.

Mais pendant ce temps-là les Arméniens disparaissaient. Une approche géographique du génocide permet de mesurer son impact local et de saisir la complexité de la machinerie exterminatrice

COLLECTION PARTICULIÈRE/DR

Propagande

« La joie du Turc », dansant dans le sang des Arméniens, caricature parue dans la revue de satire politique italienne *L'Asino* (24 octobre 1915). De telles représentations révèlent qu'à l'époque les massacres étaient connus, mais compris et utilisés dans le contexte de la guerre.

y compris dans sa dimension socio-économique. Pour pénétrer jusqu'au niveau des communautés villageoises exterminées (autour de 3 000), il faut rendre compte du comportement des bourreaux, des victimes, et de ceux qui se « trouvaient là », les *bystanders,* les témoins, ottomans ou étrangers, des participants aux massacres, des « voisins », tels des Kurdes, qui posent le problème difficile d'autres minorités pourtant opprimées acceptant la collaboration car elle leur permettait de récupérer des biens arméniens.

En plus des consuls américains (encore neutres) et des religieux de toutes obédiences – les archives du Vatican sont particulièrement riches sur les massacres – des militaires allemands ont vu

et ont dit. On peut désormais fixer dans le temps de la guerre, avec une grande précision, la « fin du monde », extermination physique et culturelle, qu'a constituée le génocide pour la population arménienne d'Asie Mineure et d'Anatolie *(cf. Raymond Kévorkian, p. 38)*.

En 1915-1916, le processus d'extermination a été à la fois bien connu et mal perçu. Les crimes contre les Arméniens, venus rapidement à la connaissance des belligérants, ont été utilisés par l'Entente car leur réprobation devenait un but de guerre, une façon de frapper les puissances centrales. Ainsi que l'ouverture du front périphérique des Dardanelles visait à atteindre l'Allemagne dans ce que les Alliés croyaient être un point faible – et qu'elle poussa aussi à leur paroxysme les déportations et les massacres dans l'Empire ottoman –, la dénonciation des massacres fut instrumentalisée comme un second front de propagande anti-allemande, après celui des atrocités de l'été 1914 en Belgique et dans le nord de la France. *« Dans cette lutte gigantesque du Droit et de la Justice, il convient que les Turcs entrent dans l'action coude à coude avec les pillards de la Belgique. Ils sont faits pour aller ensemble, les ravageurs de l'Arménie et les dévastateurs des Flandres – le Turc de l'Orient et le Turc de l'Occident. »* L'Entente (ici Lloyd George) masque dans la rhétorique du « droit et de la justice » sa désillusion. Les investissements allemands dans l'Empire ottoman étaient inférieurs à ceux des Français et des Britanniques et la difficulté de se battre sur deux fronts, russe et anglo-français, aurait pu faire basculer l'Empire ottoman du côté de l'Entente. Mais c'est finalement le camp des puissances centrales qu'elle avait rallié après avoir tenté de jouer de sa neutralité entre les deux camps.

Les belligérants ne pouvaient réagir aux massacres des Arméniens que dans le cadre de leur vision du conflit. Or, dès 1914, sur tous les fronts, des violences ont été commises contre les civils qui se trouvaient sur les voies d'invasion : viols, exactions contre les personnes, assassinats, incendies, prise de boucliers humains. Lors des entrées en guerre, toute troupe se déplaçant en territoire ennemi s'est comportée de façon assez semblable : les Russes en Prusse orientale et en Galicie, les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, les Austro-Hongrois en Serbie. Ainsi, les atrocités contre les civils sont dès 1914 devenues une des marques du conflit. Pendant les massacres et les déportations des Arméniens du printemps et de l'été 1915, les commissions d'enquête britannique, française, allemande, travaillent puis publient leurs différents livres blancs sur les atrocités commises en Belgique, en Serbie et en Prusse orientale. De plus, dès août 1914, tous les belligérants avaient mis en place des camps de concentration visant à mettre à l'écart les ressortissants de pays désormais en guerre les uns contre les autres (les Allemands en France ou en Australie, les Anglais en Allemagne ou en Autriche, par exemple) et l'on n'avait pas hésité à y enfermer aussi quelques ennemis de « l'intérieur », espions potentiels. Enfin, de toutes les zones envahies

LEMKIN, LES ARMÉNIENS ET LE MOT GÉNOCIDE

Raphael Lemkin, né en Biélorussie dans une famille juive en 1900, mort à New York en 1959, était un juriste spécialisé dans le droit international. Encore étudiant, il est choqué par la décision britannique de libérer en 1921 de l'île de Malte où ils avaient été internés en 1919 150 Turcs responsables de l'extermination des Arméniens. *« Tuer un million d'hommes n'est pas un crime alors que l'assassinat d'une seule personne l'est ? »* Aussi va-t-il consacrer toute sa vie à chercher un nom à ce crime si extraordinaire qu'il n'avait pas de nom.

BETTMANN/CORBIS

En 1933, juriste à Varsovie, se référant au précédent de la Première Guerre mondiale et au massacre des Arméniens, Lemkin parle de *« crimes de barbarie et de vandalisme »*. En 1943, il invente « génocide ». Ce fin linguiste n'hésite pas à recourir à un barbarisme pour définir cette barbarie des barbaries (le terme est créé à partir du grec *genos*, « race, peuple, groupe », et du verbe latin *caedere*, « tuer »).

En 1944, il publie *Axis Rule in Occupied Europe* et intitule « Génocide » son chapitre IX qui traite des crimes nazis contre les juifs et les Slaves et de ceux perpétrés par les Jeunes-Turcs contre les Arméniens. Utilisé officiellement pour la première fois au procès de Nuremberg, le terme s'impose en droit international avec l'adoption par l'ONU, le 8 décembre 1948, de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.* Mais la ratification en sera longue et difficile, et Lemkin est mort désabusé sans avoir connu le « succès » de son invention conceptuelle, où l'extermination des Arméniens a tenu une place importante, à un moment où tout le monde ou presque l'avait oubliée. A. B.

SEULES LES SOUFFRANCES DU FRONT, CELLES DES SOLDATS, SONT DIGNES D'INTÉRÊT. LES CIVILS, POUR LEUR PART, SONT CENSÉS ÊTRE À L'ARRIÈRE, SUR LE FRONT DOMESTIQUE

affluaient les réfugiés, puis, une fois les occupations mises en place, travail forcé et déportations étaient devenus la règle.

Dès l'été 1915, la propagande de l'Entente se déchaîne. Une des armes utilisée contre les Empires centraux a été le blocus naval et économique. Pour les représentations aussi, il y a eu blocus, blocus de dessins et de textes. On a instrumentalisé les crimes contre les Arméniens pour attaquer les alliés des Ottomans. En faisant des Turcs des marionnettes aux mains des Allemands en particulier, on les a aussi d'une certaine façon exonérés de leurs crimes : ainsi ces caricatures où l'on voit les énormes dirigeants des puissances centrales patauger dans une mer de sang en forme de croix et se faire offrir par leur minuscule allié le sultan un bouquet de crânes d'enfants arméniens.

ENTRE PROPAGANDE ET INDIFFÉRENCE

Et pourtant, si dans l'Entente on compare les atrocités allemandes en Belgique et dans le nord de la France à la terreur dans l'Empire ottoman, on a conscience que, dans ce dernier cas, on a passé un degré de plus. Ainsi cette caricature de l'hebdomadaire satirique *La Baïonnette* dénonçant les déportations de Lille à Pâques 1916, où des brutes teutonnes entraînent des femmes et des enfants. Un soldat au casque à pointe remarque : *« Ils se plaignent. Mais que diraient-ils donc s'ils étaient en Arménie ? »*

Comment expliquer cette large négligence des opinions publiques devant les massacres ? Elle tient en partie aux cultures de guerre des belligérants : seules les souffrances du front, celles de leurs soldats, sont dignes d'un réel intérêt. Les civils, pour leur part, sont censés être à l'arrière, sur le front domestique ; ils participent aux flux de la guerre par leur travail et leur soutien, et ils souffrent indirectement des blessures et de la mort des combattants qui leur sont chers. Quand ils sont en quelque sorte déplacés à l'avant, on est incapable de percevoir ce renversement de perspective. Aussi préfère-t-on le passer sous silence, sauf quand cela permet d'accuser l'ennemi. La haine est le ressort des dénonciations, pas la compassion pour les victimes, fussent-elles chrétiennes.

Ce qui s'est passé pour tous les territoires occupés, dont on n'a jamais voulu prendre la mesure une fois les temps de propagande épuisés, s'est renforcé encore d'un autre aspect quant aux Arméniens, l'européocentrisme : *« Les atrocités en Arménie ne nous frappent pas comme la destruction de la Belgique, la dévastation de la Pologne ou même la désolation de la Serbie. Les outrages turcs, bien que terribles, n'égalent probablement pas ce qui a été accompli en horreurs en Europe par de soi-disant nations chrétiennes pendant les quinze derniers mois »*, écrivait le journaliste américain Martin Marshall en octobre 1915[3]. Le monde savait mais n'agit pas. Au mieux, on se lamenta.

Les historiens – sinon les juristes – s'accordent désormais sur une définition minimale du génocide : l'assassinat de populations non pour ce qu'elles ont « pu » faire, mais pour ce qu'elles sont. Les femmes et les enfants, pour que tout avenir leur soit interdit, deviennent alors les premières cibles. Il est clair aujourd'hui que le triumvirat turc a bien planifié et perpétré « l'annihilation » des Arméniens. Or, dès mai 1915, on a qualifié l'extermination de « nouveaux crimes contre l'humanité et la civilisation ». Ce n'était pas une incrimination juridique, apparue en 1945 avec le tribunal de Nuremberg, mais une constatation vengeresse de la part des nations de l'Entente en guerre. Il fut bien difficile de s'accorder sur les mots : « crimes contre le christianisme et la civilisation » ou « crimes contre l'humanité et la civilisation » ?

Au XIXe siècle, avec la naissance de l'humanitaire, on utilisait de façon positive le concept de « lois de l'humanité » et on intervenait parfois en leur nom (mais on ne le fit pas, pourtant, lors des massacres des Arméniens de 1894-1896 et de 1909). Désormais, par un retournement sémantique, on en était aux « crimes contre l'humanité ». Ce sont les diplomates russes qui ont jugé la notion de crime trop vague, aussi a-t-on réintroduit « civilisation ». La civilisation était bien le but de guerre de l'Entente. Une des ironies de la note de mai 1915 est qu'elle était une réponse aux premiers massacres qui ressemblaient aux précédents. La déclaration de 1915 était une façon de compenser les non-interventions de 1894 et de 1909 mais avant tout de mener la guerre mondiale. Et ce plusieurs mois avant que la phase de déportation totale mène au génocide proprement dit.

Dès ses premiers travaux dans les années 1920, le jeune juriste polonais, Raphael Lemkin, qui forgea le terme génocide en 1943, s'est passionné pour la réflexion sur les crimes commis pendant la Grande Guerre. Il analysa la spécificité du sort des Arméniens en l'incluant dans le cadre plus général des violences « extrêmes » contre les civils, pogroms de guerre à l'Est – comme celui de Bialystok, petite ville polonaise de l'Empire russe en 1915 – déportations et travail forcé à l'Ouest. Déjà il pressentait ce que la Seconde Guerre mondiale prouverait et qu'il examinerait minutieusement dans la suite de son œuvre : l'extermination de groupes humains n'était pas une cruauté accidentelle mais l'essence même des politiques de la guerre totale. ■

Notes
1. Cf. F. Briquel-Chatonnet, « 1915-1919. Le massacre des chrétiens d'Orient », *L'Histoire* n°405, pp. 8-16.
2. Australian and New Zealand Army Corps.
3. M. Marshall, « The terrible Turk », *Leslie's Illustrated Weekly Newspaper*, 21 octobre 1915.

LA TURQUIE JUGE LE CRIME

En 1919-1920, le nouveau gouvernement turc met en place à Constantinople des cours martiales pour juger les principaux responsables du génocide. Si elles tournent vite à la parodie de justice, leur bilan n'est pas négligeable.

Par **Mikaël Nichanian**

DR

L'AUTEUR

Mikaël Nichanian est conservateur à la Bibliothèque nationale de France. Il vient de publier* Détruire les Arméniens. Histoire d'un génocide *(Presses universitaires de France, 2015).

Dès le lendemain de la signature de l'armistice entre l'Empire ottoman et les puissances de l'Entente, la question des responsabilités pour les crimes commis pendant la guerre se posa. La fuite vers l'Allemagne, à bord d'un navire de guerre allemand, des principaux responsables du génocide (le grand-vizir Talat pacha, Enver pacha, Djemal pacha et quatre autres dirigeants jeunes-turcs), le 1er novembre 1918, révèle que les dirigeants du Comité Union et Progrès (CUP) avaient alors parfaitement conscience de la gravité des crimes qu'ils avaient commis.

Alors que les Jeunes-Turcs exerçaient une mainmise absolue sur l'empire depuis janvier 1913, la fuite des principaux dirigeants du CUP permit de les écarter du pouvoir et d'installer au gouvernement des notables proches des cercles monarchiques ou libéraux dès le 8 novembre, tandis que les navires de guerre des puissances de l'Entente arrivaient en rade de Constantinople le 13 novembre. Dès lors, la priorité des gouvernements d'après-guerre fut de préparer les négociations de paix avec les puissances victorieuses dans les meilleures conditions possibles, et notamment de tenter de limiter l'ampleur des pertes territoriales. A cet égard, ce qu'on appelait alors les « atrocités arméniennes » occupaient une place importante, car elles contribuaient pour une large part à l'image désastreuse de la Turquie auprès des puissances de l'Entente et surtout de leurs opinions publiques. Les nouveaux gouvernements ottomans tentèrent donc d'instrumentaliser la question des « atrocités arméniennes » et des « crimes unionistes » en organisant, à partir de janvier 1919, de grands procès politiques destinés à dédouaner la Turquie nouvelle des fautes commises par l'ancien régime.

A cette époque, et jusqu'à la victoire de Mustafa Kemal en 1922, la reconnaissance d'un processus d'extermination et de la responsabilité étatique ne faisait plus l'objet de la moindre contestation de la part des autorités officielles de Constantinople. Le ministre de l'Intérieur, Mustafa Arif [Deymer], déclarait ainsi dans le journal *Vakit* le 13 décembre 1918 : *« Pendant la guerre, nos dirigeants ont appliqué, avec des intentions criminelles, la loi de déportation d'une manière qui surpasse les forfaits des brigands les plus sanguinaires. Ils ont décidé d'exterminer les Arméniens et ils les ont exterminés. Cette décision fut prise par le Comité central du CUP et fut appliquée par le gouvernement. »*

PROCÈS À CONSTANTINOPLE

Le premier de ces procès s'ouvrit le 5 février 1919. Il portait sur les crimes commis contre les populations arméniennes du canton de Yozgat, dans la province d'Ankara. L'ancien sous-préfet de Yozgat en 1915, Kemal bey[1], était personnellement impliqué dans l'organisation de l'un des grands « sites-abattoirs » de la province, Bogazliyan, où plusieurs milliers d'Arméniens furent massacrés par les bandes de l'Organisation spéciale en juillet 1915. Le procès permit d'exposer devant l'opinion publique que le sous-préfet et les forces de l'ordre locales avaient agi sur ordre du ministère de l'Intérieur et du CUP, que le secrétaire du parti et le gouverneur de la province d'Ankara s'étaient déplacés à Yozgat pour superviser l'organisation des déportations et des massacres, que la possibilité de se convertir pour échapper à la déportation était un leurre et la thèse de la « révolte arménienne » une pure invention.

Le 8 avril 1919, la cour martiale condamna Kemal bey à la peine de mort. Il fut exécuté sur la place de Bayazid le 10 avril, en présence d'un parterre de hauts dignitaires et d'une foule de 10 000 personnes venues rendre hommage au *« martyr innocent »*. Ses dernières paroles furent : *« Vivent les musulmans et la Turquie. Mort aux Arméniens, ennemis perpétuels de l'empire. »*

La pièce de résistance de cette entreprise de démolition du CUP fut le grand procès des

THE GRANGER COLLECTION NYC/RUE DES ARCHIVES

AMBIGU ATATÜRK

Les liens entre Mustafa Kemal, le futur Atatürk, et le CUP étaient profonds et antérieurs à la « révolution » de 1908. Cependant, dans plusieurs déclarations publiques de 1919 et 1920, il condamne les crimes commis contre les chrétiens pendant la guerre, pour dissocier son image de celle des Jeunes-Turcs et se présenter comme un homme neuf.

PROCÈS DES DIRIGEANTS DU CUP

28 avril - 5 juillet 1919

Après un premier procès qui condamne à mort un ancien sous-préfet, la pièce centrale est le procès des dirigeants du CUP.

Accusés :
24 dirigeants du CUP, jugés pour leur participation aux crimes de masse ou pour complicité.
12 inculpés dans le prétoire ; 12 jugés *in absentia*.
Le 28 mai 1919, les autorités britanniques transfèrent à Malte 9 des 12 accusés présents à Constantinople, avec pour objectif de les juger pour « crimes contre l'humanité » dans le cadre d'un tribunal international (le projet n'aboutit pas).

Verdict :
Talat pacha, Enver pacha, Djemal pacha et Nazim bey sont condamnés à mort par contumace ; les autres sont soit acquittés soit condamnés à des peines d'emprisonnement.
Sur les trois accusés encore présents dans le prétoire, un seul, le cheikh Musa Kazim, est condamné à une peine d'emprisonnement de quinze ans.

PROCÈS DES RESPONSABLES RÉGIONAUX

21 juin 1919 - 8 janvier 1920

Ces délégués provinciaux ou secrétaires régionaux du parti transmettaient oralement les ordres d'extermination aux responsables administratifs locaux et obtenaient la démission (ou la mort) des fonctionnaires qui refusaient d'exécuter ces ordres officieux.

Accusés :
36 accusés, dont 11 physiquement présents dans le prétoire à Constantinople, notamment Abdul Ghani, secrétaire du parti à Edirne, et le Dr Midhat, secrétaire du parti à Bolu.

Verdict :
Sur trois secrétaires du parti jugés coupables, deux étaient physiquement présents.
L'un, **Midhat, fut condamné à dix ans d'emprisonnement, tandis que l'autre,** Abdul Ghani, devait voir sa peine effective prononcée lors du procès régional d'Edirne.

dirigeants unionistes qui s'ouvrit le 28 avril 1919. Même si les principaux responsables du processus génocidaire étaient alors en sécurité loin de Constantinople, les autorités avaient sous la main, dans le prétoire, douze personnalités de premier plan, toutes membres du Comité central du CUP pendant la guerre, la plus haute autorité politique des Jeunes-Turcs.

Ces douze hommes étaient doublement impliqués dans le crime, pour certains comme théoriciens, gouverneurs ou chefs locaux de l'Organisation spéciale chargés de l'extermination des Arméniens dans leur zone, pour d'autres comme ministres ayant relayé, par le biais de leur administration, le processus génocidaire. Tous étaient membres du Comité central qui avait pris collectivement la décision d'anéantir les populations arméniennes de l'empire : la responsabilité principale des crimes de masse se situait bien à ce niveau. Les juges cependant choisirent d'établir une distinction entre neuf (sur les douze) inculpés en fuite, considérés comme responsables au premier chef, et les douze inculpés physiquement présents qui furent seulement considérés comme des « complices ». Cette distinction commode permettait de faire retomber tout le poids de la culpabilité, et d'éventuelles condamnations à mort, sur les inculpés absents, tandis que les présents n'étaient ainsi exposés qu'à des peines mineures.

L'acte d'accusation lu lors de la première audience du 28 avril 1919 mit en évidence la responsabilité globale du CUP sur les points suivants : la conception d'un plan cohérent destiné à anéantir l'ensemble des populations arméniennes de l'empire ; la manipulation de l'opinion concernant les informations relatives à la « révolte arménienne » ou à la déportation prétendument motivée par des nécessités militaires ; le contrôle par le parti de tous les rouages de l'État pour mettre en œuvre cette politique d'extermination. C'était bien le CUP dans son ensemble qui était ainsi mis en accusation.

Alors que sept audiences de ce procès avaient déjà eu lieu, un coup de théâtre se produisit le 28 mai 1919 lorsque les autorités britanniques

PROCÈS LOCAUX

1919-1920

Près d'une vingtaine de procès à compétence régionale ou locale furent organisés, parmi lesquels :

- Le procès de Yozgat (février-avril 1919) : le sous-préfet de Yozgat, Mehmet Kemal, fut condamné à mort le 8 avril et pendu le 10 avril 1919. Le commandant de gendarmerie Tevfik bey fut condamné à quinze ans d'emprisonnement.

- Le procès d'Erzindjan : le secrétaire général de la gendarmerie d'Erzindjan, Hafiz Abdullah Avni, fut condamné à mort, avec trois autres accusés (par contumace), et pendu le 22 juillet 1920.

- Le procès de Baybourt (verdict le 20 juillet 1920) : le sous-préfet de Baybourt, Nusret bey, fut condamné à mort et pendu le 5 août 1920.

- Le procès de Trébizonde : Djemal Azmi, gouverneur de Trébizonde et Yenibahceli Nail, secrétaire du CUP à Trébizonde, furent condamnés à mort par contumace.

- Le procès de Harpout : Dr Behaeddin Chakir, membre du Comité central du CUP et responsable de l'Organisation spéciale, fut condamné à mort par contumace.

Les principaux responsables de la conception et de l'exécution du génocide furent condamnés à mort par contumace. Les seuls dont la peine ait été appliquée n'étaient que des exécutants de second rang. Des centaines d'autres responsables civils et militaires ont échappé au processus judiciaire.

prirent la décision unilatérale de transférer de Constantinople à Malte 67 prisonniers unionistes. Une raison conjoncturelle avait motivé cette décision radicale : la décision du gouvernement ottoman de libérer 41 prisonniers à la suite de violentes manifestations unionistes. Mais les Britanniques avaient une autre raison de procéder à ce transfert : ils étaient opposés, depuis le début, à des procès conduits par les autorités ottomanes et préféraient placer l'ensemble des procédures judiciaires pour ces « crimes contre l'humanité », dénoncées publiquement dès le 24 mai 1915 par les puissances de l'Entente, sous l'autorité d'un haut tribunal international. Les graves défaillances des procédures judiciaires ottomanes confirmèrent d'ailleurs les appréhensions britanniques et leur préférence pour un tribunal international qui ne vit finalement jamais le jour en raison des dissensions internes entre les puissances de l'Entente.

Le 3 juin 1919, lors de la huitième audience du procès des unionistes, il ne restait donc plus dans le prétoire à Constantinople que trois inculpés membres du comité central du CUP, tandis que douze d'entre eux étaient toujours en fuite et que neuf autres avaient été transférés par les Britanniques à Malte. La cour rendit son verdict le 5 juillet 1919 : furent condamnés à mort par contumace Talat, Enver, Djemal et Nazim ; tous les autres furent acquittés ou condamnés à des peines de prison par contumace. Sur les trois inculpés physiquement présents, le seul condamné à la réclusion fut un personnage assez secondaire, l'ancien ministre du Culte (cheikh) Musa Kazim, tandis que les deux autres étaient relaxés.

Le troisième volet de cette attaque en règle contre le CUP s'ouvrit le 21 juin 1919, avec le procès des « secrétaires » et « délégués » unionistes, ces tout-puissants représentants du parti dans les provinces, dont les instructions s'imposaient même aux gouverneurs provinciaux, notamment pour superviser le déroulement des opérations génocidaires.

En parallèle, s'ouvrirent à Constantinople les procès de responsables provinciaux, qui durèrent jusqu'en juillet 1920. D'autres procès furent organisés dans les provinces, mais ils ne débouchèrent finalement que sur un nombre infime de condamnations. C'est la cour martiale chargée des crimes commis dans le district d'Erzindjan qui prononça la deuxième condamnation à mort concernant un inculpé physiquement présent dans le prétoire : Hafiz Abdullah Avni, secrétaire de la gendarmerie d'Erzindjan en 1915, qui fut exécuté le 22 juillet 1920. Sur la place de Bayazid, ses dernières paroles, furent : *« Longue vie au parti Union et Progrès ! En massacrant les Arméniens, j'ai rendu un grand service à mon pays. »*

Il est révélateur des intentions gouvernementales que ces exécutions eurent lieu quelques jours avant la signature du traité de Sèvres le 10 août 1920. Le processus judiciaire fut vidé de sa substance lorsque les termes désastreux du traité furent connus : l'Empire ottoman perdait les quatre cinquièmes de son territoire, et notamment les provinces arabes et l'Arménie. Le gouvernement, dont l'autorité était quasiment réduite à Constantinople et à ses environs, ne jugea plus nécessaire de poursuivre. Pendant ce temps, dans les provinces anatoliennes, les anciens unionistes, sous la direction de Mustafa Kemal, se préparaient activement à la guerre contre la Grèce et l'Arménie, tandis que les Grecs et les rescapés arméniens d'Anatolie étaient expulsés ou massacrés.

Au final, ce grand déballage dont les gouvernements turcs de l'immédiat après-guerre espéraient tirer un bénéfice en termes de politique intérieure et extérieure n'eut pas les effets escomptés. Les puissances de l'Entente estimèrent, en effet, que ce processus judiciaire était trop superficiel pour être mis au crédit des nouvelles autorités ottomanes et n'en tinrent pas compte pour adoucir les termes du traité de Sèvres d'août 1920. Quant à l'opinion publique turque, loin de se solidariser avec les libéraux ou les conservateurs, elle sembla, dans sa majorité, et dans un contexte de

« NOUS AVONS MASSACRÉ UNE POPULATION INOFFENSIVE. *[…]*
NOUS AVONS TENTÉ DE DÉTRUIRE LES ARMÉNIENS PAR DES MÉTHODES MOYENÂGEUSES » HALIDE EDIP ADIVAR, 21 OCTOBRE 1918

menaces sur l'Anatolie, faire bloc autour des unionistes et justifier les crimes commis pendant la guerre. Même si les élections législatives de janvier 1920 furent entachées de graves irrégularités (les Jeunes-Turcs contrôlaient encore l'administration provinciale), elles constituent malgré tout une manifestation tangible de cet authentique enracinement unioniste.

UNE PARODIE DE JUSTICE ?

L'organisation par le nouveau gouvernement du procès des unionistes révéla, en fait, l'extrême difficulté de juger les criminels et d'accorder une réparation même symbolique face à un processus génocidaire qui impliquait près de 2 millions de victimes et de bourreaux. Le contexte des années 1919-1920 ne se prêtait pas non plus à l'organisation de procès à haute teneur politique à Constantinople pour diverses raisons : la première tenait à l'omniprésence, dans l'administration comme dans l'armée, de cadres unionistes déterminés à défendre coûte que coûte leurs camarades accusés. Cette situation eut des conséquences fâcheuses sur l'organisation matérielle des procès, durant lesquels des pièces à conviction décisives et même des inculpés de premier plan disparurent grâce à la complicité de fonctionnaires unionistes.

Une autre difficulté majeure tenait aux objectifs politiques poursuivis par les nouveaux gouvernements ottomans : tout en cherchant à discréditer le CUP devant l'opinion, ces derniers souhaitaient néanmoins ne pas insulter l'avenir en procédant à des exécutions massives de cadres unionistes. Au final, seuls trois responsables provinciaux (et secondaires) du processus d'extermination des Arméniens subirent la peine de mort qui avait été prononcée par les tribunaux, tandis que les autres condamnés furent libérés de prison dès l'arrivée des kémalistes dans la capitale en 1923.

Enfin, l'émergence puis l'affirmation du mouvement de libération nationale, dirigé par Mustafa Kemal à partir de juillet 1919, constituèrent une entrave supplémentaire au bon déroulement de ces procès, car plus la résistance armée, opposée au partage de l'Anatolie et dirigée par les unionistes, montait en puissance au cours de l'année 1919 – et surtout après la signature du traité de Sèvres en août 1920 –, plus le pouvoir en place à Istanbul se montrait réticent à infliger des sanctions réelles à l'encontre des fonctionnaires unionistes inculpés. L'accumulation de ces difficultés entrava le bon déroulement des procès et les transforma rapidement en farces judiciaires.

Malgré ces graves défaillances qui entachèrent leur crédibilité, ces procès eurent quelques mérites. Pour la première fois dans l'histoire ottomane, des musulmans, hauts fonctionnaires et membres d'un gouvernement, étaient poursuivis en justice et parfois condamnés pour avoir organisé des meurtres de masse à l'encontre de chrétiens sur instruction de l'État.

LA TRAQUE DES BOURREAUX EN FUITE

15 mars 1921 L'assassinat de Talat à Berlin

Constatant les réticences du pouvoir ottoman, comme l'inaction des puissances victorieuses de l'Entente, le parti socialiste arménien Dachnak prit en 1920 la décision d'exécuter les principaux responsables du génocide arménien. Le militant Soghomon Tehlirian, qui perdit sa famille à Erzindjan en 1915, assassina l'ancien ministre de l'Intérieur et grand vizir Talat pacha. Jugé en juin 1921 par un tribunal de Berlin, Tehlirian fut acquitté par un jury populaire. Le procès tourna en réquisitoire des crimes jeunes-turcs.

1921-1922 Cinq autres assassinats de l'Italie à l'Asie centrale

D'autres militants « dachnaks » exécutèrent le grand vizir Saïd Halim à Rome en décembre 1921, l'ancien ministre de la Marine Djemal pacha à Tbilissi en juillet 1922, l'un des chefs de l'Organisation spéciale Behaeddin Chakir et le gouverneur de Trébizonde Azmi à Berlin en décembre 1922, tandis qu'un officier arménien de l'Armée rouge mettait fin aux jours d'Enver pacha, l'ancien ministre de la Défense réfugié en Asie centrale, en août 1922.

Ensuite, ces procès ont réaffirmé, au moins sur le plan symbolique, une exigence de justice. Les années 1919-1920 sont ainsi la seule période de l'histoire turque, jusqu'aujourd'hui, où des membres du gouvernement et des juges, ainsi qu'une partie de l'opinion et de la presse stambouliote, ont ouvertement condamné les crimes de masse commis pendant la guerre par les unionistes contre les Arméniens. Le célèbre écrivain Halide Edip Adivar, proche des dirigeants du CUP et qui participa au programme unioniste de « turquification » d'enfants arméniens en prenant la tête d'un orphelinat au Liban durant la guerre, n'hésitait pas à écrire le 21 octobre 1918 dans le journal *Vakit* : *« Nous avons massacré une population inoffensive.* […] *Nous avons tenté de détruire les Arméniens par des méthodes moyenâgeuses. »*

Enfin, du point de vue historique, ces procès permirent de rassembler, d'authentifier et de rendre publics un grand nombre de documents officiels liés au plan d'extermination des Arméniens, malgré les multiples tentatives unionistes, attestées dans ces procès, visant à détruire ou à dissimuler les archives les plus compromettantes. Face au silence ou aux dénégations des inculpés, les juges purent souvent présenter des ordres signés, des télégrammes officiels émanant de l'administration pour démontrer l'implication, au plus haut niveau, des autorités ottomanes et des dirigeants du CUP et de l'Organisation spéciale dans le processus génocidaire. Ces reproductions, certifiées conformes, de documents officiels et de dossiers d'instruction dans le « Journal officiel » ottoman et dans la presse sont d'autant plus importantes que les originaux sont, aujourd'hui encore, inaccessibles, soit parce qu'ils ont été détruits après 1922, soit parce qu'ils sont rangés dans des archives secrètes ou fermées aux chercheurs. ■

Note

1. Bey et pacha sont des titres honorifiques officiels qui permettent de distinguer les homonymes, très courants dans la société musulmane, en l'absence de noms de famille. L'obligation de choisir un nom de famille pour l'état civil n'est introduite en Turquie qu'en 1934.

LA DIASPORA : UN EXIL SANS FIN

La majorité des sept à huit millions d'Arméniens vivent aujourd'hui hors de la république d'Arménie. De cette diaspora, la mémoire du génocide est devenue le principal élément fédérateur.

Par **Claire Mouradian**

DR

L'AUTEUR

Claire Mouradian est directrice de recherches au CNRS au Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen. Elle a notamment publié, en collaboration avec Anouche Kunth,* Les Arméniens en France. Du chaos à la reconnaissance *(Toulouse, L'Attribut, 2010).

Les parcours d'exil des Arméniens sont variés et souvent chaotiques. Du fait d'un territoire qui a servi constamment de champ de bataille aux empires régionaux et des partages périodiques du pays (au XIXe siècle entre Perse, Empire ottoman et Russie), la dispersion arménienne est très ancienne : en France, les premières traces de leur présence remontent au Moyen Age. Mais l'éparpillement diasporique actuel est récent : près des deux tiers des 7 à 8 millions d'Arméniens vivent aujourd'hui hors des frontières de la république d'Arménie, essaimés en une cinquantaine de pôles communautaires. C'est la conséquence directe des massacres de 1894-1896, de 1909 et, surtout, du génocide de 1915 dans l'Empire ottoman, suivi par la soviétisation, dans des frontières réduites, de l'éphémère république indépendante proclamée en 1918-1920 au Caucase russe.

VALENCE, CENTRE DU PATRIMOINE ARMÉNIEN

RETOUR INTERDIT

Passeport de Hagop Handjian portant la mention « retour interdit » (Centre du patrimoine arménien, Valence). Les autorités de la jeune République turque créée en 1923 par le traité de Lausanne interdisent de retour les survivants arméniens qui optent pour le départ.

1915-1921 : RESTER DANS LA PATRIE

L'expulsion forcée lors des déportations de 1915, de fait des marches de la mort vers les déserts de Syrie ou d'Irak, n'a pas été immédiatement perçue comme irréversible. Beaucoup de ceux qui ont pu fuir dans les montagnes, vers le Caucase russe ou la Perse reviennent dans les villes et les villages dévastés, lors de l'occupation russe des vilayets orientaux de l'Empire ottoman en 1916-1917. Mais le retrait de l'armée russe et l'éclatement de l'empire tsariste consécutifs aux défaites et révolutions de 1917 vont aussi plonger le Caucase dans la tourmente. Lorsque les Ottomans vaincus sont contraints de signer l'armistice de Moudros (31 octobre 1918), les survivants des déserts de Deir ez-Zor sont rapatriés d'Alep vers la Cilicie par les Français qui envisagent d'y établir un foyer national sous leur protection, d'autres tentent de rejoindre Constantinople encore occupé par les Alliés.

En 1919-1920, ils seraient 300 000 à être revenus en Anatolie. Ils sont à nouveau refoulés du fait de la promesse non tenue du traité de Sèvres (10 août 1920), signé entre les Alliés de l'Entente et l'Empire ottoman vaincu, de réparations et d'un État national souverain. Celui-ci devait réunir les provinces ottomanes majoritairement peuplées d'Arméniens avant le génocide à la république indépendante proclamée au Caucase russe le 28 mai 1918, à la suite de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan[1]. Secondée par les réfugiés musulmans des Balkans réinstallés dans les villages arméniens, appuyée par une alliance de circonstance anti-Entente avec Lénine, la résistance au démembrement de l'empire par l'armée nationaliste turque menée par Mustafa Kemal se traduit par de nouveaux massacres et la fuite des Arméniens réinstallés en Cilicie.

Au Caucase, l'Armée rouge impose le retour dans le giron de la Russie bolchevique des jeunes républiques indépendantes, affaiblies par leurs querelles territoriales et prises en tenaille par les forces

Partir
Secourus par des bénévoles du Near East Relief, une œuvre philanthropique américaine, des orphelins arméniens embarquent à Constantinople dans un bateau en partance pour la Grèce vers 1922.

NEAR EAST RELIEF/CORBIS

kémalistes. Tour à tour, l'Azerbaïdjan (27 avril 1920), l'Arménie (29 novembre-2 décembre 1920), et la Géorgie (25 février 1921) sont soviétisés. Dans le chaos de la guerre entre Rouges et Blancs, indépendantistes et « internationalistes », les Arméniens dispersés dans l'ancien espace impérial russe sont aussi ballottés d'une province à l'autre, délogés des capitales des nouveaux États nationaux en construction dont Tiflis/Tbilissi ou Bakou où leur présence était forte.

Les accords conclus en 1921 par le futur Atatürk avec d'une part la Russie soviétique (traités de Moscou du 16 mars 1921 et de Kars du 13 octobre 1921) et d'autre part les Alliés franco-britanniques (notamment l'accord franco-turc d'Angora du 20 octobre 1921) contraignent les Arméniens encore en Turquie à un départ « sans retour possible », comme cela est tamponné sur les passeports délivrés par les autorités de la nouvelle république turque créée par le traité de Lausanne (24 juillet 1923) qui annule Sèvres.

Au début des années 1920, à l'action militaire et diplomatique se substitue une œuvre humanitaire. Le « passeport Nansen », du nom du premier directeur du nouveau haut-commissariat pour les Réfugiés de la SDN, le célèbre médecin et explorateur norvégien, confère à ces « réfugiés de la paix », désormais « apatrides », le droit de circuler et de travailler dans les divers pays d'accueil, là où se sont constitués les camps de rescapés – Syrie, Liban, Égypte, Grèce, Bulgarie, Roumanie, etc. –, vers les pays d'immigration du continent américain, ou vers la France, en quête de main-d'œuvre. Le Bureau international du travail de la SDN met en place des circuits de recrutement. Le Near East Relief, une œuvre de secours philanthropique américaine, finance orphelinats et ateliers, soins et nourriture.

Autour de 2 millions avant la guerre, 300 000 dans la période d'armistice, les Arméniens ne sont plus en Turquie que quelque 65 000, principalement à Constantinople, au premier recensement turc de 1927. Ceux qui avaient reflué vers le sandjak d'Alexandrette après l'abandon en 1921 de la Cilicie fuiront à leur tour en 1939, lors de la cession par la France à la Turquie de cette province de la Syrie mandataire.

L'ARMÉNIE SOVIÉTIQUE

Dès 1921 et dans l'entre-deux-guerres, plusieurs campagnes de « rapatriement » ramènent en Arménie soviétique environ 42 000 réfugiés, principalement du Proche-Orient et des Balkans. Une autre, plus importante encore, a lieu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (100 000 retours en 1946-1947 dont 7 000 de France), encouragée par la propagande de l'URSS victorieuse qui laisse espérer que le retour en masse aiderait à la reconquête des provinces perdues d'Anatolie en même temps qu'il offrirait un « avenir radieux ».

Souvent mal accueillis, discriminés, sinon réprimés, beaucoup d'Arméniens commencent à repartir lorsque les portes du « paradis soviétique » s'entrouvrent avec le dégel après le XX^{e} congrès du PCUS de 1956 qui condamne la politique de Staline.

UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Hormis 2 000 à 3 000 Arméniens du Caucase, dirigeants de la république indépendante ou membres des classes sociales aisées qui ont fui la terreur bolchevique, la communauté actuelle

en France est pour l'essentiel issue des quelque 65 000 rescapés du génocide qui débarquèrent à Marseille en 1923-1924, en général recrutés dans les camps de réfugiés de Grèce et du Liban pour combler la pénurie de main-d'œuvre après l'hécatombe de la Grande Guerre. Ils furent répartis dans les grands bassins d'emplois du Midi, de part et d'autre du sillon rhodanien, ou dans la région parisienne. Des groupes d'orphelins furent éparpillés dans les campagnes.

Ils ne furent pas toujours bien accueillis à leur arrivée, considérés comme un fardeau par certains comme ce maire de Marseille qui, en 1923, déplorait de voir débarquer *« la variole, le typhus ou la peste »*, ou comme Georges Mauco, le premier chantre de l'immigration choisie en fonction de son apport à l'économie, qui les considérait à jamais débilités par leur « levantinisme » et par des siècles d'asservissement et de persécution. Pourtant, les Arméniens de France sont souvent cités aujourd'hui comme un modèle d'« intégration réussie » du fait d'une ascension socio-économique rapide, combinée à la volonté de préserver leur identité, mais avec discrétion, en « bons citoyens ». En quelques décennies, les orphelins et paysans déracinés d'Anatolie ainsi que les rares survivants des élites citadines de Constantinople et des villes ottomanes, et leurs descendants, se sont intégrés aux classes moyennes urbaines des sociétés d'accueil, avec des réussites remarquables.

Brutalement prolétarisée, la première génération a constitué des « pôles communautaires »

LA FANFARE DU NÉGUS

En avril 1924, le ras Täfäri, prince héritier et régent d'Éthiopie – couronné empereur en 1930 sous le nom de Haylé Sélassié Ier –, entreprend une tournée diplomatique en Europe, un an après l'admission de l'Éthiopie au sein de la Société des nations. A Jérusalem, au monastère arménien Saint-Jacques qui abrite alors des milliers de réfugiés et des centaines d'orphelins rescapés du génocide arménien, il est reçu par une fanfare formée de 40 enfants âgés de 12 à 18 ans qu'il propose de faire venir en Éthiopie, où ils formeront sa fanfare personnelle et celle du gouvernement.

Jusqu'en Éthiopie
A Addis-Abeba, les 40 orphelins arméniens de la fanfare royale.

Jusqu'en 1929, les petits musiciens, affectueusement nommés *arba ledjotch* (« 40 gamins » en amharique) par la population d'Addis-Abeba, accueillent les dignitaires et ambassadeurs et accompagnent le prince héritier et l'impératrice Zawditu dans leurs déplacements en ville, sous la direction de l'Arménien Kevork Nalbandian, qui compose le premier hymne éthiopien. La création de cette fanfare est un événement politique, au sens plein : alors que l'État éthiopien lutte pour affirmer sa souveraineté face aux colonialismes, confier la création de tels symboles nationaux à des apatrides ne tient pas du hasard. Les Arméniens ne représentent aucune puissance étrangère. En outre ils entretiennent historiquement des liens étroits avec l'Église éthiopienne, pilier de la monarchie.

La pratique rappelle l'utilisation d'agents commerciaux et d'ambassadeurs arméniens par les rois d'Éthiopie depuis les XVIe et XVIIe siècles. A la faveur de l'expansion égyptienne en Afrique orientale, l'immigration arménienne en Éthiopie commence dans le dernier quart du XIXe siècle, formant une communauté d'environ 200 personnes. Sous le règne de Ménélik II (1889-1907), des Arméniens sont employés à la Cour comme tailleurs, tapissiers, maroquiniers, bottiers, cuisiniers, jardiniers, caméristes, nourrices ou sages-femmes. Jusqu'à la révolution de 1974 qui met fin à la monarchie, tous les orfèvres et les photographes du palais sont des Arméniens. La communauté atteint son apogée démographique, avec près de 1 200 personnes, soit plus d'un cinquième de l'ensemble des étrangers, à la veille de l'invasion du pays par les troupes de Mussolini.

Sous l'occupation italienne (1936-1941), une dizaine de ces immigrants et leurs enfants sont déportés et confinés en Calabre avec les chefs éthiopiens réputés « irréductibles et dangereux ». Toutefois c'est seulement à la fin du règne de Hailé Selassié, dans les années 1960, que la majorité des descendants de cette immigration acquiert la citoyenneté éthiopienne. La révolution puis l'établissement de la junte militaro-marxiste du Derg, entre 1974 et 1991, entraînent le déclin de la petite communauté, qui ne compte aujourd'hui plus que 80 membres.

Boris Adjemian,
historien, conservateur de la bibliothèque Nubar

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

FONDS ARAM

Nouveau départ

La famille Derminassian fête le nouvel an, en 1935 à Marseille.

(IXe arrondissement de Paris, Issy-les-Moulineaux, Alfortville, Bagneux, Décines, Saint-Chamond, Beaumont, etc.). Cette génération s'est consacrée à sa survie matérielle, animée par une puissante éthique du travail, cherchant à sortir de l'usine, d'où elle fut parfois d'ailleurs chassée par la crise de 1929 et les lois contre les travailleurs étrangers. La connaissance d'un métier, la vente foraine, le travail massif des femmes, à l'extérieur ou à domicile (confection), les réseaux d'entraide ont permis à certains de se mettre à leur compte.

La deuxième génération, née dans l'exil, a été celle de la revanche sociale et de la quête de respectabilité, aidée en cela par l'intégration juridique (naturalisations massives en France après 1945), et la mobilisation des apatrides pendant la guerre ou la résistance (outre le groupe de Missak Manouchian, on compte quelque 350 Arméniens dans la France Libre). Elle a pu se tourner vers les professions libérales, l'enseignement, la recherche, les métiers du spectacle (on pense entre autre à Charles Aznavour, Henri Verneuil, Robert Guédiguian ou encore Patrick Fiori) ou artistiques (Edgar Chahine ou Carzou), le sport (le footballeur Youri Djorkaeff ou le pilote automobile Alain Prost).

La reconstitution des élites et l'ascension sociale se sont accentuées avec les troisième et quatrième générations qui ont accédé aux carrières publiques (Patrick Devedjian). Elles se sont aussi investies dans une mission de revanche nationale, avec un retour aux sources rendu urgent par la disparition des aïeux. La grande famille patriarcale n'a

HEUREUX COMME UN ARMÉNIEN À MARSEILLE

La communauté arménienne de Marseille est l'une des plus importantes de France avec 80 000 personnes d'origine arménienne (ils sont 450 000 en France). Sauvegarder et transmettre l'histoire des Arméniens et de la diaspora, tel est l'objectif de l'Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (Aram), fondée à Marseille en 1997 par Jean Garbis Artin, militant de la cause arménienne. Composée de bénévoles, l'Aram collecte, archive et sauvegarde tous les documents relatifs aux Arméniens, à l'Arménie et à la diaspora arménienne en France (livres, cartes, papiers, témoignages, journaux, photographies). L'association organise aussi de nombreux échanges et manifestations sur l'histoire arménienne, en France comme à l'international (et notamment en Turquie). Au printemps 2014, l'Aram a ainsi mis en place à Diyarbakir l'exposition « Portraits de l'exil », présentant 99 photos d'identité de réfugiés arméniens, prises à leur arrivée à Marseille entre 1922 et 1926.

Pour en savoir plus : webaram.com

Notes
1. Par les députés nationaux de la Diète (Seim) transcaucasienne constituée après la dispersion de l'Assemblée constituante de l'Empire russe par Lénine (janvier 1918).
2. Région à majorité arménienne, rattachée, avec le Nakhitchevan, à l'Azerbaïdjan par Staline en 1923. En 1991, elle a proclamé son indépendance, mais celle-ci n'est pas reconnue par la communauté internationale.

LA DIASPORA A ÉTÉ LONGTEMPS CONÇUE COMME UN PHÉNOMÈNE TRANSITOIRE DANS L'ESPÉRANCE DU RETOUR DANS LA MÈRE-PATRIE

pas survécu aux massacres et le modèle familial s'est adapté à celui des sociétés d'accueil. Les pôles communautaires se sont effrités avec le déplacement vers des quartiers limitrophes plus huppés. Mais un discours préconisant l'endogamie – même s'il est peu appliqué – et l'importance des réseaux familiaux par-delà les frontières attestent du rôle d'ossature de la société diasporique dont reste investie la famille.

LE MAINTIEN DE L'ARMÉNITÉ

La diaspora a été longtemps conçue comme un phénomène transitoire dans l'espérance du retour dans la mère-patrie. Églises, écoles, associations multiples, partis politiques historiques, presse, ont structuré les communautés, avec un objectif avant tout conservateur : le maintien de l'arménité par la transmission de la langue, de la culture et de la mémoire.

La disparition en cours des grandes communautés orientales à la suite des crises successives qui, depuis 1945, ont secoué les Balkans et le Proche-et Moyen-Orient (guerre civile grecque, occupation turque de Chypre, conflit israélo-palestinien, guerres du Liban, guerre d'Irak et de Syrie, etc.) ainsi que l'effilochage démographique de l'Arménie d'où un tiers de la population a émigré depuis l'indépendance de 1991, ont remis cette question à l'ordre du jour. En même temps, les brassages effectués par les multiples courants migratoires, les réseaux de solidarité, le progrès des moyens de communication, en particulier Internet, ont connecté des communautés éloignées et renforcé le sentiment d'appartenance.

Vues de l'extérieur, les communautés arméniennes sont perçues comme homogènes et unies. Comme tout groupe humain, la diaspora est traversée de multiples clivages – socio-économiques, politiques, confessionnels (apostoliques, catholiques, protestants), culturels, générationnels, sans compter ceux que déterminent les sociétés d'empire différentes (russe, ottoman, voire persan) d'origine, puis par les sociétés des pays d'accueil.

En Arménie, depuis la fin de l'URSS, ce qui a été longtemps le clivage politique fondamental, marqué par la Guerre froide, entre partisans de l'indépendance et ralliés au régime soviétique par conviction communiste ou par légitimisme, s'est atténué. L'indépendance, en 1991, a cependant été une épreuve de vérité. A la mobilisation en faveur du rattachement du Haut-Karabagh[2] ou pour l'aide aux sinistrés du séisme de décembre 1988, à l'enthousiasme des retrouvailles après la chute du Mur, a succédé la prise de conscience des divergences de mentalités et d'intérêts des Arméniens selon qu'ils vivent à Erevan, Stepanakert, Los Angeles, Beyrouth ou Paris.

L'acuité des débats lors du vote de la loi sur la double nationalité (2007) a témoigné de la difficulté à définir de nouveaux modes de relation avec une diaspora dont Erevan souhaite recevoir le soutien financier et profiter de l'influence, sans contrepartie politique.

UN GÉNOCIDE EN HÉRITAGE

La commémoration et le combat pour la reconnaissance officielle du génocide ont d'abord été le fait de la diaspora, bien avant celui de l'État arménien. Les premières commémorations des victimes d'après-guerre, le 24 avril, n'ont pas lieu à Erevan, mais dans les capitales des pays coupables, à Berlin et à Constantinople. Dans cette dernière ville, alors que s'organise en 1919 le procès en cour martiale des criminels jeunes-turcs *(cf. Mikaël Nichanian, p. 68)*, une cérémonie en hommage aux grandes figures nationales, victimes de la rafle du 24 avril, crée le modèle commémoratif en diaspora partout dans le monde. Une stèle est aussi érigée à

DR

2014, EN SYRIE, L'EXODE CONTINUE

Le 21 septembre 2014, l'église des Martyrs du génocide à Deir ez-Zor en Syrie, consacrée en 1991 sur les lieux mêmes de l'ultime étape des marches de la mort et devenue un lieu de pèlerinage pour commémorer le génocide, était dynamitée par les djihadistes de l'« État islamique en Irak et au Levant ». Les Arméniens, comme les autres chrétiens de la région, sont à nouveau contraints à l'exode.

REPÈRES CARTOGRAPHIQUES

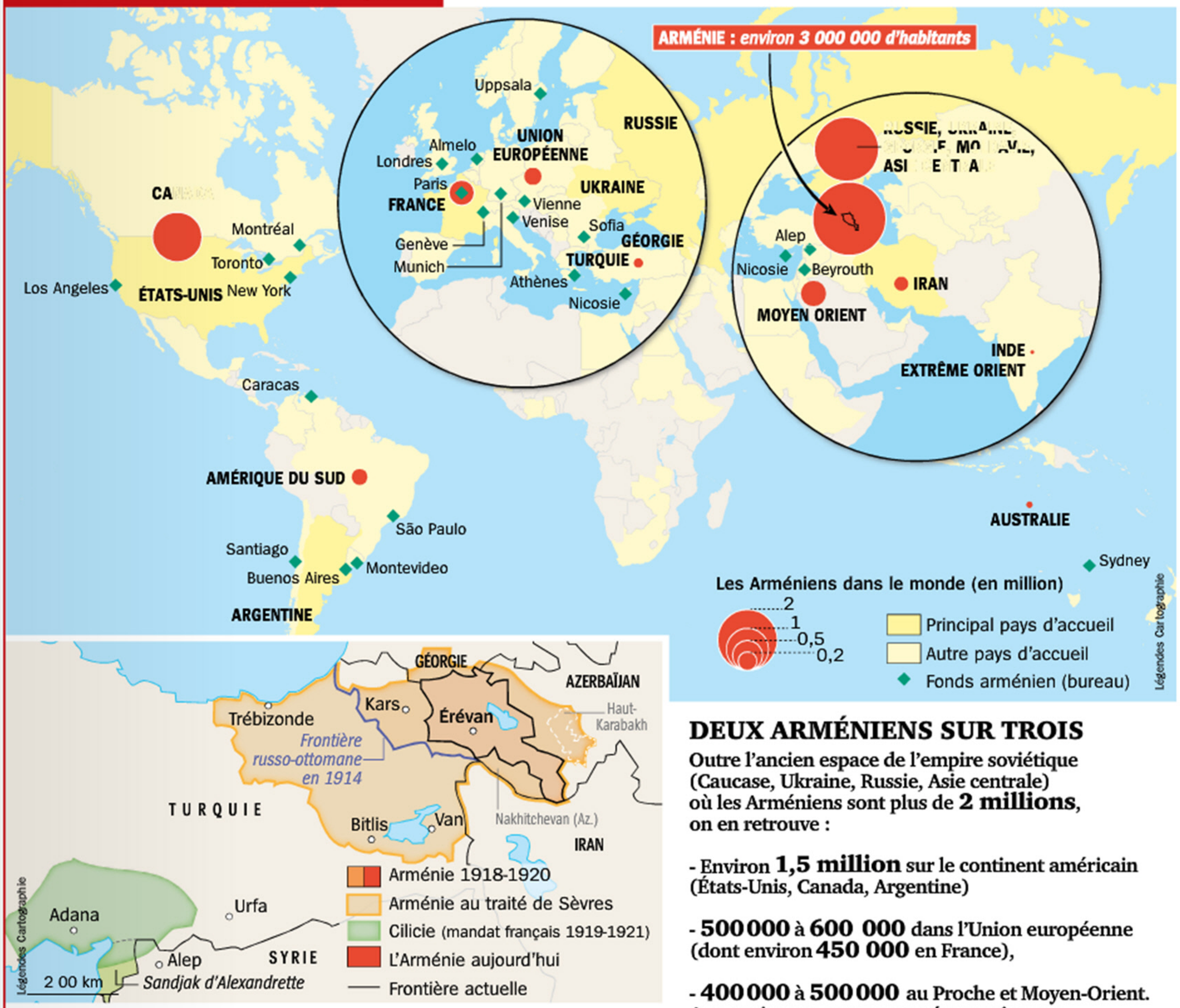

LA DIFFICILE RENAISSANCE D'UN ÉTAT

De l'Arménie réunifiée et indépendante du traité de Sèvres et du projet de foyer national en Cilicie sous mandat français ne subsiste qu'un minuscule État soviétique de 30 000 km² autour d'Erevan, peuplé aujourd'hui de 3 millions d'habitants.

DEUX ARMÉNIENS SUR TROIS

Outre l'ancien espace de l'empire soviétique (Caucase, Ukraine, Russie, Asie centrale) où les Arméniens sont plus de 2 millions, on en retrouve :

- Environ 1,5 million sur le continent américain (États-Unis, Canada, Argentine)

- 500 000 à 600 000 dans l'Union européenne (dont environ 450 000 en France),

- 400 000 à 500 000 au Proche et Moyen-Orient.

Aux anciennes communautés grossies par les migrations post-soviétiques se sont ajoutées des lieux d'exil inédits en Europe (la Suède par exemple) ou plus lointains (l'Australie) dont la mobilisation financière en faveur d'Erevan apparaît au travers des bureaux du Fonds arménien.

Constantinople en avril 1919, mais elle sera démolie en 1922 par Mustafa Kemal, en même temps qu'est mis un terme aux procès contre les criminels jeunes-turcs et que s'institutionnalise l'occultation du génocide et de la spoliation totale dont furent victimes les Arméniens.

A Erevan, une première cérémonie du souvenir a lieu en avril 1920. Mais, dès l'année suivante, la soviétisation de la république broyée par l'alliance entre bolcheviks et kémalistes interdit toute commémoration, au nom de « l'amitié entre les peuples », jusqu'au dégel. L'année 1965, celle du 50e anniversaire du génocide, constitue un tournant. Autorisée pour la première fois, la commémoration officielle à l'Opéra est alors débordée par une gigantesque manifestation de rue spontanée aux cris de « justice » et « nos terres ». C'est la même année qu'un premier monument est érigé : des *khatchkars* (croix de pierre) dans l'enceinte du catholicos d'Etchmiadzine. Il faudra encore attendre le 22 novembre 1988, et le contexte du mouvement démocratique et national né de la *perestroïka*, pour que le 24 avril devienne un jour férié, et 1995 pour la construction d'un musée.

La chronologie et la géographie des mémoriaux, tombes de substitution pour des morts sans sépulture, permettent de retracer les itinéraires d'exil, la place et le degré d'intégration des communautés dans les pays d'accueil respectifs. Chaque nouveau monument constitue à la fois un lieu de recueillement et de combat contre le négationnisme persistant de l'État turc. ■

LES COMBATTANTS DE LA MÉMOIRE

Après des décennies de silence et d'oubli, c'est en 1965 que se réveille la mémoire arménienne, souvent dans la violence : terrorisme du côté des descendants des victimes, négationnisme du côté de la Turquie. La tendance est-elle aujourd'hui à l'apaisement ?

Entretien avec **Yves Ternon**

DR

L'AUTEUR
Yves Ternon est historien à l'université Paul-Valéry (Montpellier-III). Il vient de publier avec Raymond Kévorkian,* Mémorial du génocide des Arméniens *(Seuil, 2014).

L'Histoire : Vous êtes chirurgien. Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à l'Arménie et à son histoire ?

Yves Ternon : La découverte des crimes des médecins nazis m'a bouleversé. Avec un ami germanophone, Socrate Helman, nous avons publié chez Casterman trois ouvrages sur le sujet[1]. Cette recherche m'a fait entrer dans un univers qu'on ne quitte pas quand on commence à l'étudier, mais je n'avais jamais alors entendu parler des Arméniens. Un soir, lors d'un dîner, une femme m'a raconté l'histoire de sa famille : je croyais qu'elle était juive, elle était arménienne. Je me suis dès lors passionné pour cette histoire et j'ai très vite été mis en relation avec de nombreux membres de la communauté arménienne de France qui m'ont donné accès à des documents et aidé à leur traduction. En 1977, je publiais au Seuil *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, l'un des premiers livres d'histoire sur le sujet[2].

L'H. : Comment, juste après la guerre, se transmet la mémoire du massacre ?

Y. T. : Au moment de la conférence de la Paix de 1919, des délégations étrangères mènent des enquêtes et constatent que l'Anatolie a été totalement vidée des populations arméniennes : on sait donc ce qu'il s'est passé.

Dès le début des massacres et de 1915 à 1923, quelques témoignages sont également publiés en Égypte, au Caucase, en Angleterre, aux États-Unis ou au Canada. Très vite donc, des survivants éprouvent le besoin de raconter. En France il existe ainsi une dizaine de petits fascicules qui ne font pas grand bruit à l'époque mais sont très précieux pour les historiens. Je pense par exemple au récit d'Inga Nalbandian, *Dans la nuit, scènes de l'Arménie malheureuse*, publié à Copenhague en 1917 et traduit en français en 1922, ou à celui de madame P. Captanian, *Mémoires d'une déportée arménienne*, en 1919. Mais la question arménienne est très vite oubliée.

Peu après le traité de Lausanne, conclu le 24 juillet 1923 entre les Alliés et le gouvernement ottoman, Mustafa Kemal abolit l'Empire ottoman et fonde la république de Turquie sur le territoire restant, l'Anatolie et la Thrace orientale. Lors du traité, le sort de nombreuses minorités est évoqué. Pour la première fois dans l'histoire, un accord prévoit un échange forcé de population entre la Grèce et la Turquie. Mais à la table des négociations, le général Ismet est absolument intransigeant à l'égard des Arméniens. Il refuse catégoriquement de les évoquer. L'Arménie a donc tout perdu : elle a perdu un État qui est devenu bolchevique puis soviétique ; elle a perdu la possibilité d'un foyer national arménien pourtant promis par la Société des nations.

L'H. : Que deviennent les Arméniens restés en Turquie ?

Y. T. : Après la vague d'émigration de 1920-1922, il reste environ 200 000 Arméniens dans la république de Turquie : 70 000 à Constantinople – ceux qui n'ont pas été déportés en 1915 –, qui préserveront difficilement dans un État pourtant laïque leur identité religieuse et culturelle ; les petits noyaux de survivants dispersés dans les provinces que, progressivement, de 1923 à 1926, le gouvernement turc regroupe et envoie vers la Syrie devenue mandat français. Il existe aussi un groupe de personnes dont on ne saura jamais le nombre, sans doute de 70 000 à 100 000 : les Arméniens, femmes et enfants, enlevés, islamisés et incorporés dans les foyers kurdes et turcs.

L'H. : Une fois la situation géopolitique stabilisée, que se passe-t-il ?

Y. T. : En Turquie, les Arméniens sont purement effacés de l'histoire et de la mémoire nationale. La Société d'histoire turque s'attache à écrire son

Le fort aux hirondelles Une foule sort du mémorial du Génocide des Arméniens d'Erevan, alors capitale de l'Arménie soviétique, lors de la commémoration du 24 avril en 1980.

RIA NOVOSTI/AKG

propre récit national dans les années 1930. Il s'apparente à une véritable uchronie, une histoire sans lieu ni temps précis dans laquelle les Arméniens n'apparaissent simplement, occasionnellement, que comme un groupe de révolutionnaires.

La totalité des biens arméniens, biens des communautés religieuses, biens mobiliers, immobiliers, argent, bijoux… tout a été volé. Les traces même de la présence arménienne en Turquie ont été détruites, effacées. De nombreuses églises par exemple sont transformées en mosquée ou en garage. Dans ce pays en pleine reconstruction, les pierres des bâtiments arméniens abandonnés sont aussi utilisées pour rebâtir des maisons.

L'H. : Que se passe-t-il alors en Russie et dans la diaspora ?

Y. T. : La Turquie entretient de bonnes relations avec l'Union soviétique et, dans le contexte de l'après-guerre, les Arméniens de Russie n'évoquent guère les massacres.

En diaspora en revanche, des souvenirs sont transmis, d'abord de manière éparse et au sein des familles, surtout par les femmes puisque l'immense majorité des hommes a été tuée et que les vieilles personnes vont peu à peu s'éteindre. Les enfants grandissent, se rencontrent dans les orphelinats, se marient. Ces jeunes gens se trouvent alors confrontés à une double obsession : s'insérer dans les sociétés qui les accueillent et préserver leurs propres enfants de leur passé douloureux. D'une manière générale alors, on ne se parle désormais plus beaucoup du passé. Le regard est tourné vers l'avenir *(cf. Claire Mouradian, p. 72)*. Avant la Seconde Guerre mondiale, de même, il n'existe pas de vrai travail d'histoire.

FONDS ARAM

Le réveil Cette affiche appelle au rassemblement à Addis Abeba (Éthiopie) pour commémorer, en 1965, le 50e anniversaire du génocide (Marseille, Aram).

L'H. : Quand Hitler dit, le 22 août 1939, « Qui se souvient de l'extermination des Arméniens ? », que veut-il dire ?

Y. T. : Il prononce cette phrase dans le discours qu'il adresse à ses généraux avant d'envahir la Pologne. On a souvent dit qu'elle était apocryphe. Ce jour-là, Hitler avait demandé qu'il n'y ait pas de sténo dans l'assemblée. Trois ou quatre personnes avaient quand même, discrètement, pris des notes. Or cette phrase figure seulement sur un document présenté à Nuremberg, mais non retenu par l'accusation. Je pense pour ma part que Hitler a bien parlé des Arméniens, mais qu'il parlait surtout de l'indifférence des nations. Il demandait à ses généraux de ne pas se préoccuper des populations civiles. Le génocide des Arméniens n'a pas été un modèle pour l'extermination des juifs d'Europe, mais en a constitué une sorte de

permissivité. Cela prouve bien cependant qu'à cette époque, on n'ignore pas ce qui est arrivé aux Arméniens. Un des meilleurs amis de Hitler était d'ailleurs Max von Scheubner-Richter, ancien vice-consul à Erzurum pendant la guerre.

L'H. : Qu'est-ce qui va faire jaillir la mémoire arménienne ?

Y. T. : Il y a bien sûr Raphael Lemkin, l'inventeur du mot « génocide », dans la pensée duquel les Arméniens tiennent une place considérable *(cf. Annette Becker, p. 64)*. Mais il s'agit là d'un parcours individuel, exceptionnel. C'est plutôt le procès de Nuremberg, dans lequel on trouve une centaine d'occurrences du terme génocide, qui va constituer un déclic. Avant même qu'il soit inscrit dans la loi en décembre 1948 avec la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, les Arméniens s'approprient donc la dénomination. La première pierre est posée. A partir de là, il va falloir vingt ans pour que, progressivement, la mémoire s'éveille et que des revendications s'organisent.

L'H. : Comment se passe alors ce réveil ?

Y. T. : Le point de bascule se produit au moment du 50e anniversaire de la grande rafle du 24 avril, en 1965. Un peu partout dans le monde, les communautés arméniennes manifestent dans les grandes villes : en France, aux États-Unis, en Argentine, en Australie. A Erevan (pourtant encore soviétique), un million de personnes manifestent pour réclamer la reconnaissance du génocide et la restitution des biens et des terres.

A ce moment-là, la Turquie se trouve obligée de définir sa position. La version officielle turque, c'est que les Arméniens se sont révoltés et qu'il a fallu les déporter pour qu'ils ne collaborent pas avec l'ennemi. Au cours de cette déportation, les populations ont souffert (de la faim, du manque d'eau et de la chaleur) et des groupes d'irréguliers (des déserteurs et des Kurdes) les ont attaquées

LA BIBLIOTHÈQUE NUBAR DE L'UGAB

A la fois un lieu d'érudition et un symbole du patrimoine diasporique.

C'est en 1928 que Boghos Nubar pacha, le fils de l'ancien Premier ministre d'Égypte Nubar pacha, fonda une bibliothèque arménienne dans l'immeuble qu'il avait fait ériger square Alboni, dans le XVIe arrondissement de Paris. Il fut l'un des fondateurs de l'Ugab (Union générale arménienne de bienfaisance) au Caire en 1906, avant de diriger la Délégation nationale arménienne pendant toute la durée de la Grande Guerre et lors de la conférence de la Paix.

Longtemps placée sous la responsabilité d'Aram Andonian, un ancien journaliste d'Istanbul, qui fut l'un des rares rescapés de la rafle des intellectuels et notables arméniens du 24 avril 1915, la bibliothèque s'enrichit des collections léguées par des hommes politiques et bibliophiles arméniens de la diaspora. Au départ conçue comme un foyer pour les études arméniennes et orientales, elle cherche aussi, comme le précise Aram Andonian, à regrouper *« les documents de diverses délégations qui ont poursuivi en Europe, auprès des puissances, la réalisation des aspirations nationales des Arméniens »*, à savoir la création d'un foyer national après le génocide. La bibliothèque devient donc, en même temps qu'un lieu d'érudition, un centre d'archives sur la question arménienne. Elle se voit assigner le rôle de conservatoire de la mémoire arménienne, avec mission d'amasser des documents qui permettront un jour de faire valoir des revendications politiques.

Aram Andonian Survivant de la grande rafle du 24 avril.

COLL. BIBL. NUBAR DE L'UGAB

La bibliothèque Nubar est ainsi l'un des principaux lieux de documentation, en diaspora, sur l'histoire du monde arménien ottoman. Ses fonds abritent plus de 43 000 ouvrages, près d'un millier de collections de périodiques, 10 000 tirages photographiques originaux, ainsi que de nombreux manuscrits des XIXe et XXe siècles. On y trouve aussi des fonds originaux comme les archives de la Délégation nationale arménienne et une partie des archives du patriarcat arménien d'Istanbul. Il faut y ajouter l'exceptionnelle collection de témoignages de victimes du génocide réunis par Aram Andonian.

Boris Adjemian, historien, conservateur de la bibliothèque Nubar

DOMINIQUE FAGET/AFP

Terrorisme de la mémoire

Le 15 juillet 1983, l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (Asala) revendique l'attentat contre le comptoir de la Turkish Airlines à l'aéroport d'Orly, faisant 8 morts et 56 blessés.

sans que le gouvernement ottoman y soit pour quelque chose. La vulgate négationniste est désormais bien en place. Elle est développée par l'État et soutenue par l'Université turque, qui cherche aussi à infiltrer des universités à l'étranger. Cela marche notamment à Los Angeles où le professeur Stanford Jay Shaw, spécialiste de la Turquie, conteste la qualification de génocide et établit un parallèle entre les massacres des populations arménienne, turque, grecque, et arabe.

Or les universitaires sont de bons techniciens du mensonge : ils connaissent les ficelles de l'histoire, avancent finement les faits (en soutenant par exemple que puisque seuls les Turcs détiennent les archives, ils sont les seuls qui peuvent comprendre et expliquer) et contrôlent l'enseignement de la population.

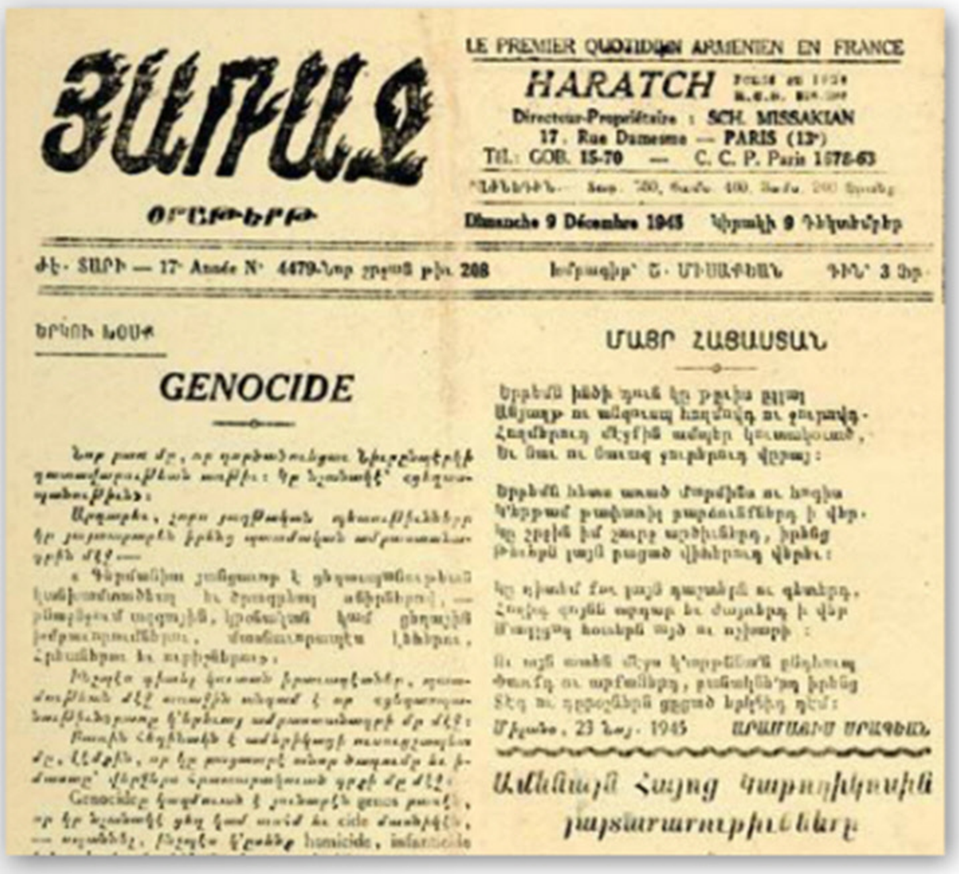

LE PREMIER QUOTIDIEN ARMENIEN EN FRANCE

HARATCH

Directeur-Propriétaire : SCH. MISSAKIAN

17, Rue Damesme — PARIS (13e)

TÉL. : GOB. 15-70 — C. C. P. Paris 1078-63

Dimanche 9 Décembre 1945

GENOCIDE

FONDS ARAM

1945 : LA PREMIÈRE PIERRE

Lorsque l'acte d'accusation du procès de Nuremberg est publié dans la presse en 1945, Schavarch Missakian dirige à Paris le quotidien arménien *Haratch* (*« En avant »*). Il publie immédiatement un article : pour lui, le terme de génocide désigne exactement ce qui s'est passé pour les Arméniens en 1915.

L'H. : Le débat se cristallise alors autour des archives notamment.

Y. T. : Oui, particulièrement autour des télégrammes Andonian. Il s'agit d'une série de documents (dont 50 télégrammes chiffrés et 2 lettres) dont il ne reste aujourd'hui que des reproductions. Ils exhortaient à l'extermination des Arméniens, demandaient clairement de ne pas épargner les enfants et permettaient d'établir le lien entre le Comité central du CUP et les massacres. Ces documents avaient été dérobés par un Turc, Naïm bey, à la sous-direction des Déportés d'Alep et vendus en 1920 à Aram Andonian. Lorsqu'il les publia dans un livre, il commit d'innombrables erreurs de datation et de transcription, de telle sorte que leur authenticité fut mise en doute. Vahakn Dadrian a prouvé, depuis, que ces documents avaient bien été rédigés par Talat et de hauts fonctionnaires turcs. Mais je considère pour ma part que, même si ces télégrammes sont très probablement authentiques, les historiens ne devraient pas les utiliser puisqu'une suspicion pèse sur eux, donnant du grain à moudre aux négationnistes. Quantité d'autres documents, produits notamment lors des procès de Constantinople, sont tout aussi accablants quant à l'intentionnalité des massacres[3].

L'H. : Depuis les années 1960, la position officielle a-t-elle évolué ?

Y. T. : Les pouvoirs qui se succèdent en Turquie sont tous d'accord sur un point : refuser d'employer le mot génocide. Cela va en s'amplifiant dans la mesure où plus les Arméniens essayent de faire reconnaître le génocide par diverses instances, plus les Turcs répliquent de manière agressive. Certains nient les massacres. D'autres retournent l'accusation en affirmant que ce sont les Arméniens qui ont tué des Turcs. Mais, généralement, le refus turc se noue autour de la négation de l'intention criminelle.

La question a été portée devant les organisations internationales. En 1973, une >>>

Notes

1. *Histoire de la médecine SS* (en 1969), *Le Massacre des aliénés* (en 1971) et *Les Médecins allemands et le national-socialisme* (en 1973).

2. Quelques ouvrages étaient déjà parus peu avant : je pense notamment à *Un génocide oublié. L'Arménocide* de l'avocat Moussa Prince paru à Beyrouth en 1967 et à *Arménie 1915, un génocide exemplaire* de l'écrivain Jean-Marie Carzou en 1975.

3. Cf. Y. Ternon, *Enquête sur la négation d'un génocide*, Marseilles, Parenthèses, 1989 et V. N. Dadrian, « The Naïm-Andonian Documents on the World War I Destruction of Ottoman Armenians : The Anatomy of a Genocide », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 18, n° 3, août 1986, pp. 311-360.

LE COURAGE DES INTELLECTUELS TURCS

Les gouvernants turcs persistent dans une attitude négationniste. Mais un nombre croissant d'intellectuels manifestent leur refus de ce mensonge officiel.

Contre le courant « négationniste » persistant en Turquie, les intellectuels s'insurgent depuis une dizaine d'années. Certains l'ont payé de leur vie tel Hrant Dink, rédacteur en chef d'*Agos*, l'hebdomadaire turco-arménien d'Istanbul, assassiné devant son journal en 2007. D'autres connaissent la prison, comme l'éditeur et cofondateur de l'Association des droits de l'homme en Turquie Ragip Zarakolu, condamné en 2008 pour avoir publié en turc l'ouvrage du Britannique George Jerjian *The Truth Will Set Us Free*.

Aujourd'hui encore, le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan, tout en admettant la réalité des massacres, récuse le terme de génocide. Mais des pas ont été faits dans la société civile.

En 2004, une polémique éclate à propos de Sabiha Gökçen, jeune orpheline adoptée par Atatürk, décédée en 2001 et dont le nouvel aéroport d'Istanbul, inauguré en 2003, porte le nom. Première aviatrice turque, première femme au monde pilote de chasse, cette « héroïne » de la cruelle répression de la révolte des Kurdes alévis du Dersim (1937) serait d'origine arménienne selon *Agos*.

Le Livre de ma grand-mère (Anneannem) de Fethiye Çetin révèle les « crypto-Arméniens », ces dizaines de milliers de femmes et d'enfants, enlevés ou cachés par des Turcs ou des Kurdes pendant le génocide. C'est un immense succès de librairie (onzième édition turque en 2014).

24 et 25 septembre 2005, à l'université (privée) Bilgi d'Istanbul, un colloque traite des Arméniens à la fin de l'Empire ottoman, sous protection policière. Parallèlement, une exposition

DR

« Les Turcs aussi ! » Mémorial pour des « Turcs assassinés par les Arméniens », érigé en 1997 à Igdir.

DR

DR

Van, ville martyre Située tout à l'est de l'Empire ottoman, Van fut victime à la fois des combats et des massacres, notamment en 1915 et en 1917. Prise et reprise par les Russes et les Ottomans, brièvement donnée à la république d'Arménie en 1920, elle est reconquise par Mustafa Kemal peu après. La vieille ville (ci-dessus en 1914 et en 2014) a été rasée et abandonnée pour une nouvelle, à quelques kilomètres. Il ne reste presque rien de son passé, alors qu'elle fut un des centres majeurs de l'antique royaume d'Arménie.

UMIT BEKTAS/REUTERS

Le déni officiel Recep Tayyip Erdogan, Premier ministre de 2003 à 2014 puis président de la République, reste pour le génocide sur la même ligne que ses prédécesseurs (avril 2014 au Parlement).

Notes

1. *Dialogue sur le tabou arménien*, propos recueillis par Ariane Bonzon, Liana Levi, 2009.

2. T. Akçam, *Un acte honteux : le génocide arménien et la question de la responsabilité turque,* Gallimard, 2012. Une première version était parue en turc en 1999.

3. Parue en Turquie, en France, en Arménie et en Italie, cette tribune est cosignée par des Français d'origine arménienne et des intellectuels turcs.

DR

Fethiye Çetin

Avocate de Hrant Dink, elle est l'auteur du *Livre de ma grand-mère*, sur les « crypto-Arméniens ».

DR

Cengiz Aktar

Après l'assassinat de son ami Hrant Dink, il lance la pétition demandant pardon aux Arméniens.

DR

Ahmet Insel

Économiste, il est l'un des quatre initiateurs turcs de cette même pétition adressée aux Arméniens.

rappelle les pogroms antigrecs de 1955. Mais même les plus audacieux parlent plutôt de *mass murder* à propos de 1915.
22 avril 2006, la grande presse turque publie les *Carnets noirs* de Talat pacha, ministre de l'Intérieur des Jeunes-Turcs, exploités par l'historien britannique Ara Sarafian qui donne le décompte méticuleux des déportés. En juillet, Michel Marian écrit « Saisir le moment d'un dialogue arméno-turc » dans *Esprit*. Le philosophe d'origine arménienne rencontre à Istanbul l'année suivante des intellectuels turcs, dont Ahmet Insel avec lequel il publie *Dialogue sur le tabou arménien*[1].
En 2006 encore, Orhan Pamuk reçoit le Nobel de littérature ; certains y voient un soutien à l'écrivain poursuivi pour ses propos sur l'Arménie.
19 janvier 2007 : l'électrochoc. L'assassinat de Hrant Dink jette dans la rue des dizaines de milliers de Stambouliotes scandant « nous sommes tous des Arméniens ! ». La manifestation vise aussi l'« État profond » (le pouvoir souterrain de l'armée) et l'extrême droite.
6 septembre 2008 à Erevan, 14 octobre à Bursa : la « diplomatie du football » crée un élan d'optimisme en montrant côte à côte les deux présidents, Abdullah Gül et Serge Sarkissian. Sans suite.
En revanche, la pétition lancée le 15 décembre 2008 par des intellectuels turcs, Cengiz Aktar, Ali Bayramoglu, Ahmet Insel et Baskin Oran, recueille très vite 30 000 signatures : à cette

OSMAN ORSAL/REUTERS

demande de pardon pour avoir nié la *« grande souffrance »* infligée aux Arméniens, des intellectuels arméniens répondent à leur tour.
Le livre de Taner Akçam[2] sort aux États-Unis en novembre 2006, en France en 2008. Il pose la question de « la terre et des indemnités », autrement dit des spoliations.
Akçam publie en Turquie une analyse approfondie des télégrammes de Talat pacha annonçant *« le problème arménien résolu », Ermeni Meselesi Hallolunmustur !*
10 octobre 2009 : la signature en Suisse de protocoles *« pour le rétablissement des relations diplomatiques »* et *«pour le développement des relations bilatérales »* entre la Turquie et l'Arménie restera sans suite faute de leur ratification par les Parlements.
24 avril 2010 : sur la place Taksim, se tient la première manifestation du souvenir de la rafle des intellectuels arméniens à Constantinople en 1915.
2012 : *Le Génocide des Arméniens (Ermeni Soykirimi)* par Hasan Cemal, petit-fils de l'un des trois responsables de la déportation, Djemal pacha, est publié en Turquie.
24 avril 2014 : condoléances du Premier ministre Erdogan (désormais président de la République) aux Arméniens qui les rejettent car elles ne reconnaissent pas le génocide.
30 mai 2014 : la tribune « Nous faisons un rêve ensemble » ranime un dialogue en sommeil[3].

Pierre Chuvin

Justice !

Tous les 19 janvier (ici en 2009), la foule, réunie sur le lieu de l'assassinat de Hrant Dink, devant les locaux d'*Agos*, demande que les assassins du journaliste soient jugés.

« CE QUI ENTRAVE LE TRAVAIL DE MÉMOIRE ET D'HISTOIRE, C'EST SURTOUT LE NÉGATIONNISME TURC. IL SE MAINTIENT, MÊME S'IL SEMBLE S'APAISER PAR DES DÉCLARATIONS OFFICIELLES AMBIGUËS »

>>> sous-commission du Conseil économique et social de l'ONU décide de faire un rapport sur les meurtres de masse dont la rédaction – c'est le hasard – est confiée au Rwandais Nicodème Ruhashyankiko. Ce rapport se heurte à une levée de boucliers de la Turquie et de tous les pays musulmans qui la soutiennent. Il est remis *sine die*. C'est un des éléments qui va contribuer à développer la colère et l'indignation des jeunes Arméniens.

L'H. : Comment se manifeste cette grande colère arménienne ?

Y. T. : De 1975 à 1983, une centaine d'actes terroristes sont perpétrés à travers le monde (en Autriche, au Danemark, en Italie, en Espagne, en Suisse, au Vatican, en France, etc.), par deux groupes armés : l'Asala (l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie, contrôlée par les formations les plus dures du mouvement national palestinien) et les Justiciers du génocide (une organisation armée formée en 1972 par la Fédération révolutionnaire arménienne). Sont visés des diplomates turcs considérés comme les symboles de la négation du génocide arménien (on pense aux assassinats des ambassadeurs de Turquie à Vienne et à Paris) et des symboles de la Turquie (le Centre culturel turc de Paris ou le bureau d'enregistrement de la Turkish Airlines à Orly, où, en juillet 1983, un attentat à la bombe causa la mort de huit personnes).

L'objectif des Arméniens est également de condamner le silence des nations. Et il est vrai qu'avec la colère arménienne, le monde redécouvre le génocide. Tandis que la prise de conscience s'accélère, le discours de la Turquie se durcit. Devant cette situation, à l'initiative de Gérard Chaliand, nous avons, en avril 1984 à la Sorbonne, tenu un Tribunal permanent des peuples, sur le modèle du Tribunal Russell pour le Vietnam, qui a établi que *« l'extermination des populations arméniennes par la déportation et le massacre constitu*[ait] *un crime imprescriptible de génocide »*. C'était une étape vers la reconnaissance, qui allait de pair avec la fin de la violence. Il y eut ensuite le rapport Whitaker adopté en août 1986 par une sous-commission de l'ONU qui constituait la première reconnaissance du génocide arménien dans un document international. Le 18 juin 1987, enfin, le Parlement européen reconnaît le génocide arménien et stipule que le refus de cette reconnaissance par la Turquie constitue un obstacle à son entrée dans la Communauté européenne. En France, une loi a reconnu le génocide des Arméniens en 2001. Mais il n'est pas nécessaire de promulguer des lois pour que l'histoire progresse sereinement.

L'H. : Où en est-on aujourd'hui ?

Y. T. : Ce qui entrave le travail de mémoire et d'histoire, c'est surtout le négationnisme turc, lequel, à mon sens, se maintient, même s'il semble s'apaiser par des déclarations officielles ambiguës. Mais il faut quand même noter que, peu à peu, une frange de la société libérale s'est éveillée en Turquie. L'assassinat de Hrant Dink, le directeur de publication de l'hebdomadaire turco-arménien *Agos,* le 19 janvier 2007 à Istanbul, a suscité une vague de condamnations et de manifestations de solidarité en faveur des Arméniens. Un autre signe : de plus en plus de livres sur le génocide sont publiés en Turquie, par exemple, mon livre *Mardin 1915. Anatomie pathologique d'une destruction* qui est publié à Istanbul en 2013.

De nombreux professeurs d'histoire-géographie, malgré les demandes contraires du gouvernement d'Ankara, évoquent le génocide arménien devant leurs élèves. Un colloque s'est également tenu en 2005 à l'université de Bilgi à Istanbul, où le génocide était évoqué. Une frange de la société civile souhaite aussi que le dialogue soit renoué entre les Arméniens et la Turquie, pour que l'histoire puisse s'écrire enfin plus sereinement et pour mieux préparer l'avenir *(cf. p. 82)*.

L'H. : Qu'attendez-vous de la commémoration de 2015 ?

Y. T. : Je n'attends rien de la Turquie. Mais j'espère que, par l'abondance des preuves qui seront apportées, il ne soit plus permis à un lecteur de bonne foi, surtout s'il est universitaire, de nier que les événements de 1915 aient été un génocide.

(Propos recueillis par Ariane Mathieu.)

À SAVOIR

Une loi sur le génocide arménien ?

En France, la loi du 29 janvier 2001 reconnaît publiquement le génocide arménien. Mais il s'agit d'une loi purement déclarative et une partie des communautés arméniennes demandent que la loi soit normative, sur le modèle de la loi Gayssot, réprimant tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Le 22 décembre 2011, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle proposition de loi condamnant la négation des génocides, dont celui des Arméniens, adoptée par le Sénat le 23 janvier 2012. Elle fut rejetée par le Conseil constitutionnel le 28 février 2012, qui a estimé que le législateur a porté une *« atteinte inconstitutionnelle à l'exercice de la liberté d'expression et de communication »*.

POUR EN SAVOIR PLUS

Au cœur des massacres

T. Akçam, *Un acte honteux : le génocide arménien et la question de la responsabilité turque,* Gallimard, 2012 ; avec Umit Kurt, *The Spirit of the Laws: The Plunder of Wealth in the Armenian Genocide,* New York, Berghahn Books, 2015 (à paraître).

D. Bloxham, *The Great Game of Genocide: Imperialism, Nationalism, and the Destruction of the Ottoman Armenians,* Oxford University Press, 2005.

H. Bozarslan, R. Kévorkian, V. Duclert, *Comprendre le génocide arménien,* Tallandier, 2015 (à paraître).

G. Chaliand, Y. Ternon, *1915, le génocide des Arméniens,* Bruxelles, Complexe, 2006.

V. Dadrian, *Histoire du génocide arménien. Conflits nationaux des Balkans au Caucase,* Stock, 1996 ; avec T. Akçam, *Judgment at Istanbul: the Armenian Genocide Trials,* New York, Berghahn Books, 2011.

V. Duclert, *La France face génocide des Arméniens,* Fayard, 2015 (à paraître).

F. Dündar, *Crime of Numbers: The Role of Statistics in the Armenian Question, 1878-1918,* Nouveau-Brunswick, Transaction Publishers, 2010 ; « Génocide arménien : le scénario », *L'Histoire* n° 341, avril 2009, pp. 8-21.

A. Insel, M. Marian, *Dialogue sur le tabou arménien,* Liana Levi, 2009.

R. Kévorkian, *Le Génocide des Arméniens,* Odile Jacob, 2006 ; avec Y. Ternon, *Mémorial du génocide des Arméniens,* Seuil, 2014.

Marc Nichanian, *La Perversion historiographique,* Lignes, 2006.

Mikaël Nichanian, *Détruire les Arméniens. Histoire d'un génocide,* PUF, 2015.

L. Ritter, M. Sivaslian, *Les Restes de l'épée. Les Arméniens cachés et islamisés de Turquie,* Thaddée, 2012.

Y. Ternon, *Les Arméniens. Histoire d'un génocide,* Seuil, 1977, rééd. « Points Histoire », 1996 ; *Mardin 1915. Anatomie pathologique d'une destruction,* Geuthner, 2007.

Conseil scientifique international pour l'étude du génocide des Arméniens, *Le Génocide des Arméniens, un siècle de recherche, 1915-2015,* Armand Colin, 2015.

« Se souvenir des Arméniens », *Revue d'histoire de la Shoah,* 2015 (à paraître).

L'Actualité du génocide des Arméniens, actes du colloque organisé par le CDCA à Paris-Sorbonne du 16 au 18 avril 1998, Créteil, Édipol, 1999.

Ouvrages généraux

B. Adjemian, *La Fanfare du négus. Les Arméniens en Éthiopie, xixe-xxe siècle,* EHESS, 2013.

L. Belmonte, *« La Petite Arménie ». Histoire de la communauté arménienne à Marseille,* Marseille, Jeanne-Laffitte, 2004.

G. Dédéyan (dir.), *Histoire du peuple arménien,* Toulouse, Privat, 2007.

F. Georgeon, N. Vatin, G. Veinstein, *Dictionnaire de l'Empire ottoman,* Fayard, 2015 (à paraître).

M. Hovanessian, *Les Arméniens et leurs territoires,* Autrement, 2008.

D. Kévonian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire,* Publications de la Sorbonne, 2004.

R. Kévorkian, avec P. Paboudjian, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide,* Arhis, 1992 ; avec L. Nordiguian, V. Tachjian, *Les Arméniens, 1917-1939, la quête d'un refuge,* Beyrouth, Presses de l'USJ, rééd. 2007.

A. Kunth, *Du Caucase à Paris. Un autre exil arménien,* EHESS, 2013, à paraître (Alma Éditeur, 2015).

G. Minassian, *Guerre et terrorisme arméniens,* PUF, 2002 ; *Arméniens. Le temps de la délivrance,* CNRS Éditions, 2015 (à paraître).

M. Morel-Deledalle, C. Mouradian, F. Pizzorni-Itié (dir.), *Loin de l'Ararat. Les petites Arménies d'Europe et de Méditerranée,* Hazan, 2007.

C. Mouradian, *L'Arménie,* PUF, 2013 (5e éd.) ; (dir.) *Arménie, une passion française. Le mouvement arménophile en France, 1878-1923,* Magellan, 2007 ; avec A. Kunth, *Les Arméniens en France. Du chaos à la reconnaissance,* Toulouse, L'Attribut, 2010.

E. J. Zürcher, *The Young Turk Legacy and Nation Building,* Londres, I. B. Tauris, 2010.

Témoignages et documents

A. Andonian, *Sur la route de l'exil,* Métis Presses, 2013.

F. Çetin, *Le Livre de ma grand-mère,* Marseille, Parenthèses, 2013.

G. Chaliand, *Mémoire de ma mémoire,* Julliard, 2003.

W. Gust (dir.), *The Armenian Genocide. Evidence from the German Foreign Office Archives, 1915-1916,* New York, Berghahn Books, 2013.

M. Jacobsen, *Diaries of a Danish Missionary, Harpoot, 1907-1919,* A. Sarafian (éd.), Princeton, Londres, Gomidas Institute, 2001.

J. Jaurès, *Il faut sauver les Arméniens,* éd. V. Duclert, Mille et Une Nuits, 2007.

H. Morgenthau, *United States Diplomacy on the Bosphorus: the Diaries of Ambassador Morgenthau, 1913-1916,* éd. A. Sarafian, Princeton, Taderon, 2004.

Y. Odian, *Journal de déportation,* Marseille, Parenthèses, 2010.

A. Sarafian (dir.), *Talaat Pasha's Report on the Armenian Genocide,* Londres, Gomidas Inst., 2011.

A. J. Toynbee, *Les Massacres des Arméniens,* 1916, rééd. critique C. Mouradian, Payot & Rivages, 2004.

Colloques

« 100 ans après le génocide des Arméniens », 5es Assises nationales de la lutte contre le négationnisme de l'ESG Management School, Hôtel de Ville de Paris, 5 mars.

« Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman dans la Grande Guerre. 1915-2015 : cent ans de recherche », 25-28 mars (Sorbonne, EHESS, Mémorial de la Shoah, BNF).

Expositions

« Le Génocide arménien », à l'Hôtel de ville de Paris, du 23 avril au 15 juillet.

Mémorial de la Shoah, Paris, à partir d'avril.

« Avant la nuit. Les Arméniens en Turquie à la veille du génocide », Centre du Patrimoine arménien de Valence, du 6 mars au 24 mai.

@ Et aussi, sur Internet, une bibliographie scientifique commentée par Hamit Bozarslan, davantage d'ouvrages historiques et de témoignages, une sélection de romans, de films et de sites internet.
histoire.presse.fr

sophia boutique

Une sélection unique de produits et services culturels

Découvrez notre choix de livres et DVD à offrir ou à vous offrir.

C'était le bel été 1944
Les six mois de la libération de la France, racontés par les meilleurs historiens français et étrangers.
Réf. LH18 16,90€
- 5% soit **16,05€**

Corto Maltèse
Cet album tisse à travers la trame des grands événements les combats de Corto, ses rencontres, ses voyages…
Réf. LH02 14,90€
- 5% soit **14,16€**

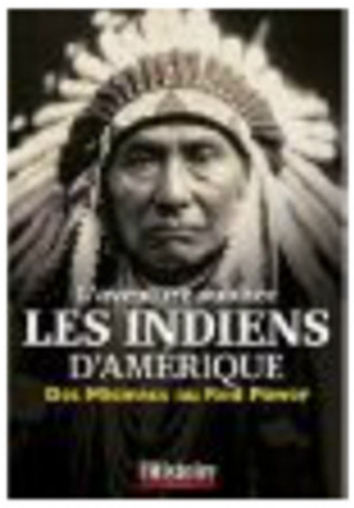

Les Indiens d'Amérique. Des Micmacs au Red Power
L'histoire des Indiens d'Amérique, de la colonisation à nos jours.
Réf. LH07 11,90€
- 5% soit **11,31€**

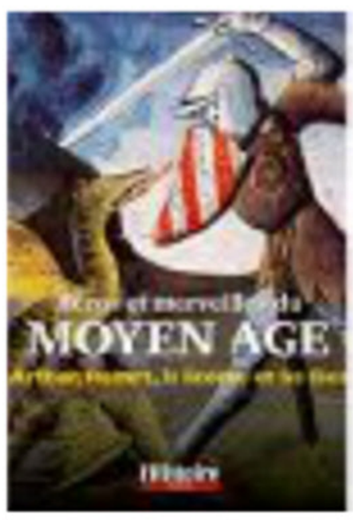

Les Héros du Moyen Âge
Arthur, Mélusine, Renart, Tristan et Iseut, la licorne, le Graal, la Fontaine de Jouvence, la Table ronde, les fées, les elfes et tant d'autres...
Réf. LH01 11,90€
- 5% soit **11,31€**

1500 ans d'Histoire de France
Au-delà des idées fausses et des souvenirs rêvés, nous retraçons « 1500 ans d'histoires de France ».
Réf. LH19 11,90€
- 5% soit **11,31€**

DVD Partenaires

Les combattants de l'ombre
Cette série en 6 épisodes pose un nouvel éclairage sur la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale…
Réf. DVD06
29,99€

Ce qu'ils savaient. Les Alliés face à la Shoah
L'histoire méconnue des Alliés confrontés au plus grand massacre de l'Histoire, avec ses choix difficiles et ses dilemmes parfois secrets…
Réf. DVD19
15,00€

Prohibition. Une expérience américaine
Bien au-delà du gangstérisme de Chicago, le récit de l'ascension et de la chute de la Prohibition…
Réf. DVD20
29,99€

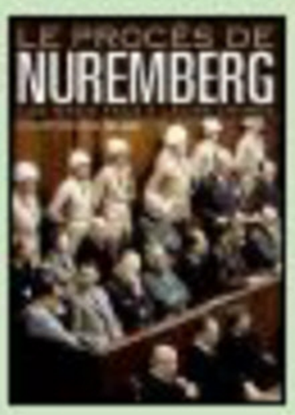

Le procès de Nuremberg
Six mois à peine après la capitulation allemande s'ouvre le procès des criminels nazis…
Réf. DVD21
19,99€

Votre commande atteint 49€ FRAIS DE PORT OFFERTS

@chetez 7 jours/7 sur sophiaboutique.fr

Entrez la référence du produit (inscrite à côté de chaque article) dans le moteur de recherche et achetez en quelques clics.

Livraison à domicile rapide
NOUVEAU ! livraison en Point Relais
Paiement sécurisé
Satisfait ou remboursé
100% des articles en stock

l'Histoire votre magazine favori vous ouvre ses archives…

LE MAGAZINE
6,40€ le numéro

ANNÉE 2013

■ **N°383 janvier 2013**
Dossier : Prostitution, du scandale à l'abolition.
• Maurice Genevoix au Panthéon ?

■ **N°384 février 2013**
Dossier : Shakespeare, le génie de l'Angleterre.
• Henry Rousso, faire l'histoire du temps présent.

■ **N°385 mars 2013**
Dossier : La Corée. Une civilisation, deux pays.
• Mars 1913 : la guerre qui vient.

■ **N°386 avril 2013**
Dossier : Louis XIV, le roi de guerre en procès.
• Clémenceau, à gauche toute !

■ **N°387 mai 2013**
Dossier : Allemagne, 1500. L'autre Renaissance.
• Hannah Arendt : la controverse à l'écran.

■ **N°388 juin 2013**
Dossier : Été 1943, la Résistance sera unie.
• Le déclin du mâle occidental?

■ **N°389 juillet-août 2013**
SPÉCIAL : Grèce : des Dieux et des homme.

■ **N°390 août 2013**
SPÉCIAL : Atlas de France.

■ **N°391 septembre 2013**
Dossier : Chili 1973. Anatomie d'un coup d'Etat.
• Mandela, 1993. Le discours qui évita la guerre.

■ **N°392 octobre 2013**
SPÉCIAL : Les Mongols. Le plus grand empire du monde.
• La Belle Epoque de l'économie sociale.

■ **N°393 novembre 2013**
Dossier : Gandhi. Au-delà de la légende.
• Enquête: le documentaire historique en question.

■ **N°394 décembre 2013**
Dossier : La cité italienne. Un modèle de république.
• Comment Staline décida d'affamer son peuple.

ANNÉE 2014

■ **N°395 janvier 2014**
SPECIAL : Auguste fondateur d'empire.
Août 1914 : Paris entre en guerre.

■ **N°396 février 2014**
Dossier : Rwanda 1994. Le génocide des Tutsi.
D'Etienne Marcel à Bertrand Delanöé.

■ **N°397 mars 2014**
Dossier : Jaurès. Le socialiste du possible.
« Militant FN », un métier qui vient de loin.

■ **N°398 avril 2014**
Dossier : Les libertins. L'incroyance et le plaisir.
• Ancien Régime : tout le monde commerce.

■ **N°399 mai 2014**
Dossier : Bouvines 1214 : la plus belle bataille du Moyen Âge.
Crimée : une péninsule convoitée.

■ **N°400 juin 2014**
Dossier : Le racisme. 1963 - 1982 : Le transfert des enfants réunionnais.

■ **N°401 juillet-août 2014**
SPECIAL : Napoléon. Comment un empire s'écroule.

■ **N°402 août 2014**
SPECIAL : Atlas des mondes de l'Asie.

■ **N°403 septembre 2014**
Dossier : Les femmes dans le système nazi.
Événement : XVI[le] siècle, la grande rébellion européenne.

■ **N°404 octobre 2014**
Dossier : 200 ans de révolte ouvrières.

■ **N°405 novembre 2014**
Dossier : Les Russes et leur empire.
Événement : 1915-1919, le massacre des chrétiens d'Orient.

LES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE
6,90€ le numéro

De véritables livres au prix d'un magazine.

ANNÉE 2012

■ **N° 54 :** Les Indiens
■ **N° 55 :** L'Algérie et les Algériens
■ **N° 56 :** L'Empire Américain
■ **N° 57 :** La Chine, d'un empire à l'autre

ANNÉE 2013

■ **N° 58 :** Le Sahara, 5000 ans de géopolitique
■ **N° 59 :** Les Plantagenêts, un empire au Moyen Âge
■ **N° 60 :** La Révolution française. Dix années qui ont changé le monde
■ **N° 61 :** 14-18 La catastrophe

ANNÉE 2014

■ **N° 62 :** Le Vietnam depuis 2000 ans
■ **N° 63 :** Le Portugal, l'empire oublié
■ **N° 64 :** Le temps du bagne
■ **N° 65 :** L'Allemagne, de Luther à Merkel

Pour conserver votre collection précieusement

Cet écrin 12 numéros, « façon cuir », siglé L'HISTOIRE en lettres d'or, trouvera tout naturellement sa place dans votre bibliothèque.

18,00€ seulement
(hors frais de port)

Bon de commande

À retourner sous enveloppe affranchie à L'HISTOIRE - BP 65 - 24 chemin Latéral 45390 Puiseaux ✆ 33 (0) 2 38 33 42 89 - nchevallier.s@orange.fr

V 408

J'indique mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-mail :

(Si vous souhaitez recevoir des offres de notre part, merci de nous indiquer votre e-mail).

Oui, je souhaite recevoir dans les 10 jours la commande ci-dessous

	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
■ L'HISTOIRE - préciser le/les numéro(s) **6,40€**	____	6,40 €	____ €
■ LES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE - préciser le/les numéro(s) **6,90€**	____	6,90 €	____ €
■ L'écrin L'HISTOIRE 12 numéros **18€**	____	18,00 €	____ €
FRAIS DE PORT : **1,50€ le numéro / + 0,50€ le numéro supplémentaire 6,85€ l'écrin / 8,35€ de 2 à 3 / 9,10€ de 4 à 5 Au-delà de 5 écrins, nous contacter.**	____ ____		____ € ____ €
Total de ma commande (Frais de port inclus)	____		____ €

Je règle aujourd'hui par :

❒ chèque à l'ordre de *Sophia Publications* ❒ carte bancaire

N° ____ ____ ____ ____

Je note aussi les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de ma carte bancaire, au niveau de la signature : ____ Expire fin : ____

Signature obligatoire :

Votre commande sera expédiée à réception de votre règlement.

Loi informatique et libertés : vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Elles pourront être cédées à des organismes extérieurs sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Des deux **CÔTÉS** du Rhin

14-18 décrite comme l'affrontement entre deux conceptions du monde.

Commentaire
Directeur : Jean-Claude Casanova, 116, rue du Bac, 75007 Paris

En ces années de commémoration, la revue *Commentaire* a choisi de publier trois textes éclairant des aspects peu abordés de la Grande Guerre. Comment les socialistes français et allemands sont-ils passés en quelques jours de la lutte des classes à l'Union sacrée ou *Burgfriede* (« paix civile »), s'interroge Georges-Henri Soutou (professeur émérite à la Sorbonne) ? Si les socialistes français renouaient ainsi avec la tradition républicaine de la patrie en danger, leurs homologues allemands déclinaient eux le mythe romantique de l'unité organique de la nation et s'engageaient au nom de la lutte contre la démocratie libérale et l'individualisme.

Éric Thiers s'intéresse, lui, à l'engagement des intellectuels des deux côtés du Rhin. Accusé dès 1927 par Julien Benda d'avoir trahi les valeurs de la justice et de la raison en soutenant le combat patriotique, le « chœur des vieillards » qui accompagnait les héros partant au front s'est mobilisé en France pour tenir le front intellectuel face à leurs homologues allemands. Brochures, cartes postales, conférences sont proposées par l'Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie présidée par Lavisse. Tandis que Bergson déclarait lors de sa réception à l'Académie que *« la lutte engagée contre l'Allemagne est la lutte même de la civilisation contre la barbarie »*.

Face à eux, au moment de la dénonciation des atrocités commises en Belgique en 1914, 93 des plus grands savants allemands lancent un « Appel au monde civilisé » contre les *« mensonges et les calomnies par lesquels les ennemis de l'Allemagne entendent salir une cause juste et noble »* : la guerre est ici un acte de légitime défense. Deux idées de la modernité se font face.

Enfin, la revue publie un chapitre de *Réputations*, le livre de l'un des plus grands historiens militaires anglais du XX^e^ siècle (et militaire lui-même) : Basil H. Liddell Hart. Non réédité depuis 1931, il dote Gallieni d'un « coup d'œil napoléonien » lors de la bataille de la Marne dont il fait le héros.

COMMENTAIRE N° 148

Grain de sable

« Archives ». Le mot semble aller de soi. Mais qu'est-ce qu'une archive, au fond ? L'enjeu de ce dossier d'*Écrire l'histoire* est de penser l'archive pour elle-même à travers la métaphore du « grain » – grain du papier, mais aussi grain de sable dans le rouage, « brèche dans le tissu des jours » comme l'écrit Arlette Farge. Avec les contributions d'Olivier Guyotjeannin (École des chartes) pour le Moyen Age, Marion Denizot (Rennes-II) pour les archives du spectacle vivant et Ann Stoler (New School for Social Research, New York) pour les archives coloniales.

ÉCRIRE L'HISTOIRE N° 13-14, 2014

Gaza, guerre pour rien

Un dossier fouillé sur « la guerre de Gaza ». Le premier article, dû à Ran Halévi, analyse les aléas qui ont provoqué en juillet-août 2014 un conflit armé non désiré par les belligérants. Traçant le bilan de cinquante jours de combats, il montre à quel point cette guerre n'a rien réglé, malgré les morts et les dévastations. En profondeur, Ran Halévi confirme à quel point la seule politique de la force est inopérante, dénonçant l'absence de toute perspective stratégique de la part de Benyamin Nétanyahou. Le plus inquiétant pour l'auteur est « l'affaiblissement des ressorts de la démocratie israélienne ». Voir aussi les contributions d'Élie Barnavi, Samy Cohen et Jean-Pierre Filiu.

LE DÉBAT N° 182

République en monarchie

La Révolution n'a pas inventé la république : dès les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, des Français pensent la « république » à la lumière des expériences menées dans la Confédération helvétique et dans les Provinces-Unies. Thomas Maissen (directeur de l'Institut historique allemand) s'interroge sur ce que signifie « devenir une république au temps des monarchies » dans cette livraison de *Francia*, la revue de l'Institut historique allemand.

FRANCIA N° 41

Le cacao, objet du genre

L'empire colonial s'est bien invité dans la sphère privée des métropolitains. Elizabeth Heath (CUNY) montre qu'en lançant, dans les années 1920-1930, des campagnes publicitaires pour inciter à la consommation du cacao dès l'enfance et promouvoir l'empire, le gouvernement français reproduit les normes de genre : sur de nombreuses

images, comme celle éditée par le chocolatier Cémoi, le garçon est représenté dans son rôle de colonisateur, masculin et dominant, offrant avec aplomb des barres chocolatées ; la fille, elle, reste en retrait, toujours passive, mais le regard bienveillant et maternel.

CLIO N° 40

Funiculaire 1558

L'histoire du transport par câble démarre dès le Moyen Age, pour servir l'art de la guerre : il s'agit de faire passer hommes, chevaux et projectiles au-dessus de rivières. Le Tessinois Augustin Ramelli invente le funiculaire en 1558. Au XIXe siècle, montre Pierre-Louis Roy dans ce numéro de *L'Alpe,* sont produits les premiers câbles modernes en acier. Le téléphérique, d'abord attraction de foire, est lancé en 1905 à Chamonix pour contrer la crémaillère du tramway du mont Blanc au départ de Saint-Gervais. Bientôt arrivent (dans les années 1930) dans les stations de ski les téléskis, les télésièges : les remontées mécaniques sont le moteur de l'essor du tourisme hivernal d'aujourd'hui.

L'ALPE N° 67

Rubrique réalisée par ***Daniel Bermond***

LETTRES DE L'ÉTRANGER

Mort d'une revue

The New Republic venait de fêter son 100e anniversaire. La prestigieuse revue américaine, spécialisée dans la politique et la culture, a gardé pendant un siècle le cap de l'exigence. Mais, malgré son expansion sur le Web, l'équilibre des comptes était difficile à trouver. En 2012 elle fut achetée par l'un des fondateurs de Facebook. Il y investit, promettant de garder le cap. C'en est fini. Il a nommé un directeur issu de Yahoo ! et révoqué le rédacteur en chef. Les journalistes sont désormais priés de créer des « applis » avec les ingénieurs maison.

Le « Napoléon des libraires »

C'est le nom donné par l'historien Friedrich Buchholz au plus grand éditeur européen du temps des Lumières allemandes : Johann Friedrich Cotta. Cet entrepreneur était l'éditeur et le proche de Goethe, de Schiller ou de Hölderlin. Il publiait le meilleur quotidien, l'*Allgemeine Zeitung*, se battit contre la censure. Il milita pour l'égalité des droits des juifs. A lire dans *Books*, février 2015.

Olivier Postel-Vinay

A la **RECHERCHE** des Indo-Européens

Faut-il s'obstiner à trouver un peuple primitif, indo-européen, dont descendraient les Européens ?

De Leibniz à Dumézil et à ses innombrables épigones, les Indo-Européens ont suscité une immense littérature savante sans parler des milliers d'opuscules farfelus, indigents ou infâmes. Substitut laïc du seul mythe des origines ayant cours en Europe jusqu'au temps des Lumières – celui imposé par la Bible –, le mythe indo-européen a la prétention de se fonder sur une observation scientifique avérée, la parenté de nombreuses langues en usage de l'Inde jusqu'à l'ouest de l'Europe. Convoquant la linguistique, l'archéologie, l'anthropologie physique, les spécialistes tentent de retrouver l'histoire du Peuple primitif, son aire géographique d'origine, et sa langue, mère de toutes les autres. Jean-Paul Demoule, dans un livre dense, appuyé sur une incroyable érudition historiographique, retrace avec brio l'évolution des recherches et des méthodes, et montre comment, après deux siècles de recherches, aucun consensus n'émerge, sur aucun des points en débat. Sauf peut-être sur un aspect marginal mais finalement essentiel : les « indo-européanistes » s'accordent pour trouver une explication rationnelle et scientifique aux exceptions (nombreuses) aux règles qu'ils ont eux-mêmes établies. Plus inquiétant sans doute, le modèle fonctionne aussi là où il ne devrait pas fonctionner ! Un exemple : Dumézil lui-même admettait que sa théorie de la trifonctionnalité indo-européenne ne marche pas avec les Grecs, Indo-Européens incontestables. Mais elle fonctionne bien en Corée ou au Japon.

Une utilisation raciste d'une quête scientifique

Jean-Paul Demoule consacre de passionnants chapitres aux déviances criminelles du mythe, car son développement au XIXe siècle correspond aussi à l'époque du triomphe des idées raciales. L'auteur montre bien comment le mythe indo-germain (comme disent les Allemands) glissa en mythe aryen. Toujours d'actualité, l'exposé du recyclage, quasi sans changement, des théories en vogue chez les nazis dans les groupuscules d'extrême droite fournit une très utile mise au point de l'utilisation raciste et politique d'une quête scientifique détournée de ses objectifs.

Conscient des apports scientifiques entraînés par cette recherche, Jean-Paul Demoule traite avec respect ceux dont il estime néanmoins qu'ils se sont fourvoyés. Conduite au temps où l'État-nation émerge puis triomphe en Europe, la recherche du Peuple primitif semble considérer celui-ci à l'image des peuples de l'Europe contemporaine, un peuple, une culture, une langue, une organisation sociale et politique dans un espace délimité : modèle largement idéalisé puisqu'il n'existe en fait nulle part aujourd'hui. « Les ethnies, les peuples ou *gentes* sont des entités en perpétuelle transformation » et il est donc « illusoire de vouloir ainsi suivre à la trace, à travers les siècles, voire les millénaires, depuis le Foyer originel jusqu'à leur lieu d'"arrivée", des "peuples" stables et bien définis par leur culture matérielle, "Grecs", "Slaves", "Indiens", "Tokhariens" ».

En d'autres termes, la quête n'a aucune chance d'aboutir car les postulats de départ des indo-européanistes peuvent et même doivent être tenus pour faux et inverses aux réalités de l'histoire. Gageons néanmoins que, comme tous les mythes, celui-ci saura résister aux arguments de l'historien.

Vase du IVe siècle av. J.-C. retrouvé près de Kertch, en Crimée, de la « culture des Kourganes ». Cette culture serait, pour certains, la première culture indo-européenne.

ULLSTEIN BILD/AKG

Maurice Sartre
Professeur émérite à l'université de Tours

MAIS OÙ SONT PASSÉS LES INDO-EUROPÉENS ? LE MYTHE D'ORIGINE DE L'OCCIDENT
par Jean-Paul Demoule,
Seuil, 2014, 752 p., 27 €.

Fresque **PAYSANNE**

Emmanuel Le Roy Ladurie reprend le fil de son histoire des paysans.

En reprenant et en synthétisant son *Histoire des paysans français, de la Peste noire à la Révolution*, parue en 2002, Emmanuel Le Roy Ladurie nous offre le fruit d'une vie de recherches et d'explorations inventives d'un demi-millénaire, essentiellement mais pas uniquement rural.
Le point de départ se situe dans le « monde plein », cher à Pierre Chaunu, soit 19 à 20 millions d'habitants au début du XIVe siècle dans l'Hexagone virtuel de la France d'aujourd'hui. Puis surviennent les trois fléaux de l'Apocalypse – « de la peste, de la guerre, de la faim, délivre-nous Seigneur… » : il reste 9 à 10 millions d'« hexagonaux » vers 1450. C'est le temps, ensuite, d'une lente récupération, de 1450 à 1560 : 20 millions d'habitants, un plafond qui ne sera pas crevé avant 1715. Tout alors s'accélère pour atteindre les 28 millions de Français en 1789, les 40 millions dans les années 1860 (chiffre stable jusqu'en 1940)…
Cette matrice démographique est la toile de fond d'une vaste fresque, d'une étourdissante érudition, qui permet à l'auteur des *Paysans de Languedoc*, thèse fondatrice s'il en est (parue en 1966), de mettre en place les dynamiques d'évolution qui commandent notre agriculture d'aujourd'hui, de la petite exploitation familiale à l'« entreprise agricole » guidée par les marchés. C'est toute la richesse et la fécondité de la recherche en histoire rurale durant les années 1960-1990 qui sont ici convoquées : démographie historique, histoire du parcellaire rural (morcellement, concentration, paupérisation), du climat, de la fiscalité, des révoltes. Avec deux régions modèles qui tiennent à cœur à l'auteur : sa Normandie familiale et son Languedoc d'adoption (« j'enseignais à Montpellier ; j'avais des sixièmes et des loisirs… »). Et puis, il y a la « marque » Emmanuel Le Roy Ladurie : ces fulgurances de style qui font de la lecture de ce brillant essai un véritable plaisir. Voyez cette évocation du bas clergé qui fut souvent à la tête des révoltes populaires : « Œil, cœur et cerveau de la société rurale, le prêtre militant est devenu leader parce qu'il est le pasteur de ses brebis et il a le devoir de ne pas les laisser manger par les loups du prélèvement d'impôts. »
Ce livre fait office de magnifique « passeur d'histoire », une passerelle, devenue trop rare, entre la recherche scientifique et le grand public.

Joël Cornette
Professeur à l'université Paris-VIII

LES PAYSANS FRANÇAIS D'ANCIEN RÉGIME, DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE
par Emmanuel Le Roy Ladurie,
Seuil, 2015, 288 p., 20 €.

Pour une **HISTOIRE** globale

Comment intéresser les nouvelles générations à l'histoire et pour quoi ?

On peut trouver qu'il manque à cet ouvrage un sous-titre parlant. Et en particulier qu'il lui manque l'adjectif « global ». Car il s'agit bien ici, pour Serge Gruzinski, de montrer ce qui fait de l'histoire globale le sens de l'histoire actuelle pour notre monde, son utilité sociale, son « pour quoi faire ? ». Ce tour de la mondialisation part de Roubaix, « terre natale » de l'historien, et y aboutit dans un épilogue se demandant « Quelle histoire enseigner ? ». Entre-temps, il sillonne l'histoire de notre modernité mondialisée à l'aune de celle d'un XVIe siècle dont Serge Gruzinski est spécialiste.
Comment intéresser les nouvelles générations à l'histoire, et pour quoi ? Le livre analyse d'abord les déclassements actuels de l'histoire passant en revue dans les quatre premiers chapitres le poids du présentisme, celui des « passés à revendre », « l'illusion de la transparence » des images, et « les apprentis sorciers » du virtuel, fabricants d'une sidération conservatrice : tout ce contre quoi l'histoire doit se faire ! Après un cinquième chapitre crucial « A monde globalisé, histoire globale ? », l'auteur déploie la gamme des échelles de la mondialisation européenne à partir de son XVIe siècle fondateur, établissant une distinction fondamentale entre la globalisation qui aliène et l'occidentalisation qui peut être appropriée.
L'histoire que Serge Gruzinski appelle de ses vœux ne saurait « se réduire à un récit unique » ni linéaire, mais doit « privilégier une perspective globale », c'est-à-dire « se focaliser sur les liens que les sociétés nouent entre elles », en partant de la première mondialisation européenne, afin de « construire une mémoire critique face à tous les passés reconstruits ». Ce livre qui fait voyager en montrant que « le temps d'un lieu n'est jamais étanche » convainc !

Olivier Loubes
Professeur de première supérieure au lycée Saint-Sernin de Toulouse

L'HISTOIRE, POUR QUOI FAIRE ?
par Serge Gruzinski,
Fayard, 2015, 300 p., 18 €.

Antiquité

Vandales !

Grand spécialiste des Vandales, Yves Modéran (1955-2010) n'a pas eu le temps d'achever cette somme sur ce peuple germanique méconnu, qui eut pourtant un rôle décisif dans la chute de l'Empire romain. Jusque-là relativement peu important, il franchit le Rhin en 406, pille la Gaule jusqu'en 409 avant de passer en Espagne, puis de traverser le détroit de Gibraltar en mai 429. Région prospère, grenier à blé de l'empire, l'Afrique a alors de quoi attirer, d'autant qu'elle se trouve alors dégarnie par suite des luttes internes à l'empire. Hippone est prise en 430 puis, après la rupture d'un traité de paix, Carthage est mise à sac en 439. Les confiscations de terres massives permettent d'installer les Vandales et de faire naître le « premier royaume barbare », centré sur l'actuelle Tunisie. Forts de leur flotte confisquée en Espagne et en Afrique, les rois vandales mènent des raids en Sicile (440), mettent Rome à sac en 455 et infligent à une importante flotte romaine une très lourde défaite au large du cap Bon en 468. Si l'on ajoute que les Vandales étaient ariens et ont à plusieurs reprises persécuté les catholiques tant en Espagne qu'en Afrique, on comprend que leur réputation ait conduit l'abbé Grégoire à inventer en 1794 la notion de « vandalisme ».
Malheureusement, l'auteur n'a pas eu le temps de les suivre après les années 470-480. Nous ne les voyons donc pas se romaniser progressivement, avant que l'armée de Justinien reconquière le territoire en 533-534. L'ouvrage lève cependant un coin du voile sur un épisode essentiel mais souvent négligé de notre histoire.

LES VANDALES ET L'EMPIRE ROMAIN
par Yves Modéran,
Errance, 2014, 304 p., 35 €.

Moyen Age

A la porte des églises

L'art et les images du Moyen Age sont le produit et le reflet d'une société. Michel Pastoureau reprend à son compte cet apport du grand Émile Mâle (1862-1954) pour plonger son lecteur dans l'univers des tympans romans (Moissac, Beaulieu-sur-Dordogne, Conques, Autun, Vézelay, etc.). Il y est aidé par les magnifiques photographies de Vincent Cunillère, qu'il a choisies et commentées (les légendes des photos, de quelques mots à plusieurs lignes, sont de véritables bijoux d'écriture). Dans une longue introduction, savante mais toujours inattendue (la dénonciation du délire attributionniste qui gagnerait les historiens si le nom des sculpteurs romans était connu est surprenante !), Michel Pastoureau met en lumière la fonction édifiante des tympans, placés au centre du portail, et qui attirent l'œil du spectateur. Il s'agit aussi d'une sculpture nouvelle, qui sort de la forme architecturale et la prolonge.
Les programmes iconographiques, surtout d'inspiration monastique, sont puisés dans les livres ou influencés par les enluminures : Jugement dernier, Christ en gloire, anges. Quant aux animaux, ils prolifèrent. On ne s'étonnera pas que, pour finir, Michel Pastoureau insiste sur les couleurs qui ont aujourd'hui presque totalement disparu, et qui pourtant étaient les éléments premiers pour lire et comprendre le décor sculpté.

TYMPANS ET PORTAILS ROMANS
par Michel Pastoureau, photographies de Vincent Cunillère,
Seuil, 2014, 216 p., 45 €.

XVIe-XVIIIe siècle

Théocratie militaire

La révolution anglaise (1641-1649) a été marquée par la prise de contrôle de la force militaire par le Parlement : ce dernier, en vertu d'une ordonnance du 5 mars 1642 relative à la milice, s'emparait du droit de légiférer dans un domaine qui, jusqu'à cette date, avait été considéré par les légistes comme une compétence exclusive du souverain. Et c'est ainsi que les milices bourgeoises devinrent le noyau dur des armées parlementaires (20 000 hommes en 1643).
Mais cet outil guerrier s'est peu à peu professionnalisé, faisant du Parlement la victime de coups d'État de l'armée, alors que, parallèlement, les majors généraux mis en place par Cromwell ont suscité une haine croissante de la population. Il s'est constitué une forme de théocratie militaire, avec des majors généraux de plus en plus inquisiteurs, intervenant dans la vie privée.
Les pamphlets contre l'armée permettent de mesurer ce qu'on pourrait appeler une opinion publique. Le pouvoir de la milice doit-il être une prérogative, ou non, de la Couronne ? Le roi doit-il gouverner par les armes ou par les lois ?
La restauration anglaise répondit à ces interrogations. Les trois lois de 1661, 1662 et 1663 qui réorganisèrent la milice en firent un attribut de la souveraineté royale. C'est là, explique Charles-Édouard Levillain, une « révolution-restauration », une « révolution cachée » qui, du point de vue de l'administration des forces armées, aboutit à l'établissement d'un système en place jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, avec des lords-lieutenants piliers du nouveau régime.
A la croisée de l'histoire politique, intellectuelle, militaire et diplomatique, ce livre original, qui s'appuie sur d'importantes sources inédites, éclaire une histoire à la fois fondatrice et méconnue.

UN GLAIVE POUR UN ROYAUME. LA QUERELLE DE LA MILICE DANS L'ANGLETERRE DU XVIIe SIÈCLE
par Charles-Édouard Levillain,
Honoré Champion, 2014, 520 p., 95 €.

Sacre trompeur

Arlette Jouanna poursuit et prolonge une réflexion entamée dans un premier volume centré sur le XVIe siècle, paru en 2013 : *Le Pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*. On retrouvera ici les mêmes qualités d'écriture, d'analyse et de synthèse qui éclairent les caractères originaux de l'idéologie absolue comme système de légitimation fondant le pouvoir du roi.

Après le traumatisme provoqué par les guerres de Religion (1562-1598), en partie résolu par l'édit de Nantes qui distingue le sujet obéissant au roi et le croyant, libre de sa foi, un formidable processus de sacralité s'est opéré de Louis XIII à Louis XIV. Cette sacralisation, renforcée par le dogme de la raison d'État dont Richelieu a été tout à la fois le maître d'œuvre et l'instrument, a conféré au souverain une stature inédite, justifiée par la croyance en une surpuissance n'admettant aucun contre-pouvoir : le 21 février 1641, des lettres patentes en forme d'édit rappelèrent que « l'établissement des monarchies est fondé sur le gouvernement d'un seul ». La Fronde marqua l'échec de ceux qui refusaient ce principe.

Le règne de Louis XIV, qui se targue de gouverner sans « principal ministre », se caractérise par la capacité inégalée du souverain à incarner une majesté sacrée dont le château de Versailles constitue le temple. Plus puissante que jamais, cette « religion du roi » révèle l'étonnant paradoxe de la juxtaposition d'une hyperpersonnalisation du pouvoir et d'une impersonnalisation de l'État, un « État machine », de plus en plus puissant et performant qui, à la limite, peut fonctionner indépendamment de celui qui l'incarne.

LE PRINCE ABSOLU.
APOGÉE ET DÉCLIN DE L'IMAGINAIRE MONARCHIQUE
par Arlette Jouanna,
Gallimard, 2014, 336 p., 22,50 €.

XIXe-XXIe siècle

Le médecin et le cadavre

Dès la Renaissance, la justice criminelle utilise la médecine judiciaire, afin que le juge puisse mieux qualifier les crimes de sang et les outrages sexuels. Après avoir « levé le cadavre » sur la scène du méfait, le chirurgien et le médecin mettent le corps en preuves. Marquée au temps des Lumières, cette médecine du crime s'affirme dès l'aube du XIXe siècle comme une « science positive » et une discipline académique. L'autopsie se légalise et se banalise sur la scène judiciaire puis à la morgue. Scalpel, bistouri, ciseaux, scies, pinces : avec son outillage d'ouverture des corps meurtris (crâne, poitrine, abdomen), le médecin légiste assermenté doit « faire parler » le cadavre. Il le scrute, le touche et le flaire pour reconstituer le mode opératoire de l'assassinat à l'arme blanche ou à feu, de l'éventrement ou du dépeçage, de l'empoisonnement ou du suicide.

Le rapport d'autopsie revient *in fine* au juge qui l'utilise à charge ou à décharge du dossier d'instruction criminelle. Entre savoir empirique hérité des Anciens et science d'observation naturaliste de la médecine positiviste, l'autopsie reste aujourd'hui la pierre angulaire de l'expertise médico-légale, indispensable à la police ou à la justice criminelle. Bien souvent, la vérité du suicide ou de l'assassinat se dissimule… dans les tissus de la victime.

L'AUTOPSIE JUDICIAIRE.
HISTOIRE D'UNE PRATIQUE ORDINAIRE AU XIXe SIÈCLE
par Sandra Menenteau,
Rennes, PUR, 2013, 354 p., 22 €.

14-18 à hauteur d'œil

Annette Becker concilie par les images sa passion première d'historienne de l'art – qui l'avait conduite à la Grande Guerre par les monuments aux morts – avec sa quête du sens et des non-sens de la guerre totale. Faire le récit de la guerre par les images, tel est bien le projet de ce livre remarquable. L'ouvrage s'organise autour d'une question centrale : si l'expérience traumatique de guerre ne se transmet qu'imparfaitement par le verbe, le visible n'est-il pas la meilleure façon de donner à lire cette part indicible du vécu ?

Pour y répondre Annette Becker déploie quatre temps qui sont plutôt des registres – au sens pictural – que des chapitres. Les trois premiers sont peuplés par des images du temps de la guerre elle-même, issues des archives les plus anonymes jusqu'aux avant-gardes les plus camouflées. Le dernier registre, « Deuils », est la poursuite du temps de guerre dans les images qui en sont nées jusqu'à nos jours. Car toutes ces images, pendant et après la Grande Guerre, construisent le récit de notre siècle.

VOIR LA GRANDE GUERRE. UN AUTRE RÉCIT
par Annette Becker,
Armand Colin, 2014, 256 p., 26 €.

Le traducteur de Hitler

Les lecteurs qui voudraient découvrir des nouveautés événementielles dans l'ouvrage du traducteur attitré du dictateur seront peut-être déçus. On est loin des mines de renseignements fournies par les journaux de Goebbels ou de Ciano. Il faut dire, à la décharge de l'auteur, que certains événements que nous connaissons maintenant si bien ont été tirés de son livre par nombre d'historiens, dont William Shirer. Mais c'est une bonne idée que d'avoir réédité ce livre, publié par Plon en 1950 et devenu introuvable. Car Paul-Otto Schmidt est un excellent conteur. Contre toute attente, l'homme qui a assisté Hitler dans les moments cruciaux n'est

pas un nazi. C'est même en témoin consterné qu'il assiste à la descente aux enfers de l'Allemagne.
Il a toujours considéré Hitler comme un fourbe incapable de tenir ses promesses et comme un radoteur. Ribbentrop, lui, ne serait qu'un balourd. Quant à Göring, c'est un pantin. Tandis qu'on le croit en grande négociation sur les forces aériennes avec son ami lord Londonderry, ancien ministre britannique de l'Air, il discute chasse. Au fil des pages, on voit d'ailleurs se dessiner, jusqu'en 1940, le grand mirage hitlérien d'une alliance avec l'Angleterre. Lloyd George, le duc de Windsor et lord Halifax font le pèlerinage de Berchtesgaden où ils entretiennent de chaleureuses relations avec le dictateur.
L'aspect le plus intéressant du livre concerne le fonctionnement du service des traductions. Paul-Otto Schmidt est à la tête d'un service qui peut atteindre jusqu'à 150 traducteurs. Dans les trains, dans les avions, tous travaillent dans une atmosphère de ruche. En période de crise, ce personnel est tenu au secret dans un espace clos jusqu'au dénouement. *Sur la scène internationale avec Hitler* n'est donc pas seulement un document passionnant. C'est aussi un livre d'ambiance qui apporte une sérieuse contribution à l'histoire du IIIe Reich.

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE AVEC HITLER
par Paul-Otto Schmidt, présentation de Jean-Paul Bled,
Perrin, 2014, 448 p., 23 €.

Des bombes inutiles ?

Entre 1939 et 1945, l'Europe fut soumise à un déluge de bombes. Car si le bombardement fut d'abord utilisé en appui des opérations terrestres – ce qui valut la destruction de Varsovie en 1939 puis de Rotterdam en 1940 –, une nouvelle étape fut franchie lors du Blitz. Séduits par les théories de l'Italien Douhet, les stratèges nazis, suivis par leurs homologues anglo-américains, crurent emporter la décision en pilonnant l'adversaire, le Royaume-Uni en 1940, le Reich à partir de 1942. Défendu à l'est par Göring, à l'ouest par « Bomber Harris », ce bombardement stratégique prétendait non seulement anéantir le potentiel économique de l'adversaire, mais également briser le moral de la population pour la conduire à la révolte. Vaines espérances ! Les Anglais résistèrent stoïquement aux assauts des Heinkel et les Allemands, loin de se rebeller, firent corps avec le régime, l'Allemagne réussissant la prouesse d'accroître sa production industrielle jusqu'en juillet 1944. Un échec surprenant.
S'appuyant sur une documentation de première main, Richard Overy scrute les éléments qui conduisirent à cette impasse – en détaillant les problèmes techniques que les aviateurs durent résoudre. Les bombardements manquaient de précision et les bombes de puissance. Surtout, la défense aérienne provoquait des ravages. Enfin, les pouvoirs réagirent en organisant la protection des civils et de leurs sites industriels. Les premiers furent astreints à une défense passive qui permit, au prix d'une discipline de fer et de lourds investissements dans les abris, de limiter le nombre de morts – à l'exception notable de l'Italie ; les seconds furent parfois protégés, parfois déplacés.
Si la montée aux extrêmes qu'illustrent les sanglantes opérations sur Hambourg (37 000 morts) ou Dresde (25 000 morts) aboutit à élever le seuil de la violence et à briser les barrières morales (chaque adversaire estimant qu'il ne faisait que répliquer aux crimes commis), elle fut, en revanche, incapable d'emporter la décision : la victoire fut, comme toujours, remportée par les forces terrestres. Tel est du moins le constat que dresse Richard Overy au terme d'une démonstration implacable mais parfois trop diserte – le livre aurait gagné à être plus bref. Une leçon que les états-majors, fascinés par les promesses du bombardement stratégique et toujours réticents à engager des troupes au sol, auront sans doute à cœur de méditer.

SOUS LES BOMBES. NOUVELLE HISTOIRE DE LA GUERRE AÉRIENNE, 1939-1945
par Richard Overy,
Flammarion, 2014, 1 118 p., 35 €.

Juifs noirs

Ce livre est une adaptation et une nouvelle version d'un ouvrage paru en 2008 (Oxford University Press). Il traite d'un destin hors norme bordant le magique. Sur tout le continent africain, des groupes ethniques très divers se proclament les descendants de communautés juives installées en Afrique depuis les temps les plus anciens, faisant remonter leur origine aux tribus perdues d'Israël.
Depuis la visite de la reine de Saba à Salomon qui inspira un des plus beaux opéras à Haendel, la légende parcourt autant l'histoire des religions que celle de la gentilité. De Ménélik Ier à Hailé Sélassié l'étrange saga des juifs noirs est retracée ici avec une plume élégante et parfaitement au fait des recherches récentes qui se sont multipliées depuis les retours épiques des Juifs éthiopiens en Israël. Défilent devant nous des Peuls issus de Judée, des rasta(faris) arrivés jusqu'en Jamaïque en un ballet qui passe par Tombouctou, se déploie dans une bonne partie de l'Afrique, qui laisse pantois les historiens mais offre une matière magnifique aux romanciers et journalistes érudits. Des juifs présents en Palestine même avant le premier temps aux familles cachées pendant deux millénaires, il faut une connaissance de terrain précise et une maîtrise de la littérature secondaire avérée pour comprendre ce phénomène. Ce sont toutes les qualités de ce livre.

BLACK JEWS. LES JUIFS NOIRS D'AFRIQUE ET LE MYTHE DES TRIBUS PERDUES
par Edith Bruder,
Albin Michel, 2014, 320 p., 22 €.

Général

A bas les élections ?

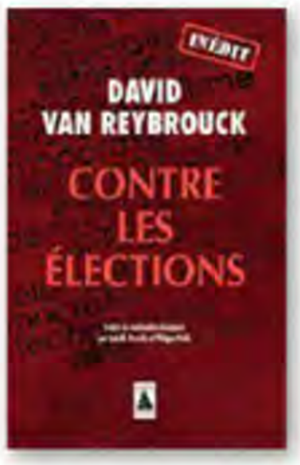

Ce petit livre au style alerte invite ses lecteurs à prendre la mesure de la crise de la démocratie représentative en Europe et aux États-Unis : montée de l'abstention, progression des populismes, volatilité des électorats, défiance réciproque entre les élus et les électeurs.

La force de ce pamphlet plein de verve est d'aller au-delà du constat et de proposer une histoire longue, une « pathogenèse » dit l'auteur, qui revient sur la naissance du régime représentatif moderne et sur son choix de l'élection comme mode de sélection et de désignation des dirigeants. Il plaide en particulier pour l'introduction d'une large part de tirage au sort dans le fonctionnement de nos démocraties.

On pourra regretter que dans cette démonstration la vigueur ne soit pas toujours accompagnée de la rigueur. C'est trop souvent le cas, comme lorsque David Van Reybrouck juge que dans l'Antiquité les « corps législatifs » athéniens représentaient « relativement bien la population civile » ou lorsqu'il décrit l'absolutisme comme un système dans lequel le monarque « décidait de la manière de diriger son pays » dans une relation « à sens unique […] entre le prince et les masses populaires ». Le propos méritait mieux que ces raccourcis.

Ce livre offre néanmoins une entrée efficace dans les débats actuels de la sociologie politique et de la science politique, mais aussi des aperçus passionnants sur les expériences les plus récentes, comme celle de la révision de la Constitution irlandaise.

CONTRE LES ÉLECTIONS
par David Van Reybrouck, traduit du néerlandais,
Actes Sud, 2014, 224 p., 9,50 €.

Les membres du comité scientifique ont publié

En suivant une Jeep

L'un est parti chercher ce qui reste des juifs d'Europe. L'autre tenter de retrouver sa mère, juive et allemande, déportée. L'un, américain, est correspondant de deux agences de presse juives auprès de l'US Army. L'autre, français, photographe pour l'AFP. A bord de leur Jeep « Spirit of Alpena », Meyer Levin et Éric Schwab s'embarquent dans le sillage des Alliés occidentaux qui libèrent l'Europe et, au fur et à mesure de leur avancée, les camps de la mort, entre avril et mai 1945. Annette Wieviorka suit leur périple, à travers les dépêches et les textes postérieurs de Levin ; à travers les photos de Schwab ; également à travers des témoignages nombreux. Le 5 avril, les deux hommes sont parmi les premiers à entrer à Ohrdruf, en Thuringe, où ils découvrent les piles de corps décharnés. Ils sont là aussi à Buchenwald, puis à Dachau. A Terezin, Éric Schwab retrouve sa mère vivante. Mais le peuple juif, lui, a bien disparu d'Europe de l'Est.

1945. LA DÉCOUVERTE
par Annette Wieviorka,
Seuil, 2015, 288 p., 19,50 €.

En bref

Le Musée chrétien. Dictionnaire illustré des images chrétiennes occidentales et orientales
par Jean-Pie Lapierre, avec la collaboration de Pierre Donaint (photos), photographe, Seuil, 2014, 3 volumes, 2 700 p., 149 €.

D'Aaron à *zvon* (mot russe désignant la sonnerie des cloches), un « étiquetage d'images et d'œuvres », et une lecture des christianismes qui se sont exprimés de façon sensible.

l'Histoire LE MOIS PROCHAIN

MADRID, MUSÉE DU PRADO ; JOSSE/LEEMAGE

Larmes, rire, colère…
Les émotions au Moyen Age

'Qu'est-ce qui fait pleurer les hommes du Moyen Age ?
'Les histoires drôles de Philippe Auguste
'La peur du paysan quand surgit le soldat
'Du bon usage des passions

Un dossier hommage à Jacques Le Goff

« Louis XI » de PAUL MURRAY KENDALL

Réhabiliter Louis XI : le pari d'un universitaire américain. Une révélation.

DR

Universitaire américain né en 1911 en Pennsylvanie, Paul Murray Kendall fut d'abord un littéraire, spécialiste de Shakespeare et de l'époque élisabéthaine. Sa carrière, il la débuta à l'université de l'Ohio, où il enseigna la littérature anglaise et l'histoire du Moyen Age européen. Il y resta trente ans. Une carrière sage qui s'acheva à l'université du Kansas, en 1973, année de son décès. Ce fut par un ouvrage publié en 1955 et consacré à Richard III, un sujet qui permettait de faire la synthèse de ses différents centres d'intérêt, que Kendall sortit de l'ombre. Le succès du livre, publié tant aux États-Unis qu'au Royaume-Uni, lui permit de s'imposer en tant que spécialiste de la fin du XVe siècle anglais dans le monde anglo-saxon. Suivirent, deux ans plus tard, un *Warwick*, puis, en 1962, une *Histoire de la guerre des Deux-Roses*. Paul Murray Kendall s'essaya aussi, avec moins de bonheur, au roman historique, avec *Mon frère Chilpéric*. En 1965, il publiait à Londres un essai sur l'art de la biographie, genre qui fit sa renommée, et par lequel il se fit remarquer en France.

@ Retrouvez tous les « Classiques » sur histoire.presse.fr

La thèse

Publié en anglais en 1971 puis en français en 1974 – un an après la mort de l'auteur –, ce *Louis XI* est le résultat d'un travail engagé treize ans plus tôt. Le parti pris est évident : réhabiliter une figure devenue une caricature de mauvais homme, de prince tyran, précurseur supposé de l'absolutisme. Par une interprétation extrêmement positiviste, l'auteur brosse un autre portrait du monarque, balayant soixante années d'une époque et d'une vie d'homme, dont plus de vingt ans de règne.

Un regard neuf qui donne à propos de cette fin de Moyen Age un autre imaginaire à penser et à Louis XI l'image d'un roi complexe mais brillant, trop moderne peut-être pour être compris de ses contemporains. Le tout en près de 600 pages. L'utilisation presque constante des lettres du prince ajoute un aspect intime au récit et gomme ainsi celui, trop « scientifique », qu'aurait pu prendre le livre, tout en apportant des sources encore non exploitées, tant françaises qu'étrangères, qui complètent la charpente d'un propos documenté.

Certes, on pourra reprocher à l'auteur d'avoir trop aimé son sujet et d'avoir minimisé le fait que ce prince avait été aussi, de son vivant, parfaitement détesté, et légitimement parfois, par une bonne partie de ses sujets. L'attribution de l'invention de la guerre froide fera sourire. Les erreurs – mais il y en a dans tous les livres d'histoire – sont particulièrement visibles pour ce qui concerne les personnages secondaires, qui n'ont pas bénéficié de la même attention de la part de l'auteur.

Par ailleurs, cette volonté de faire de Louis XI un prince utile à la construction du roman national est souvent forcée et laisse croire abusivement que ce monarque du XVe siècle avait la même vision de la nation et de l'État que le républicain d'aujourd'hui. Mais Kendall n'est pas le seul à user de ce procédé.

Louis XI
par Paul Murray Kendall, Fayard, 1974, rééd. « Pluriel », 2014.

Qu'en reste-t-il ?

Par
Didier Le Fur,
docteur en histoire médiévale

Il reste de ce livre le souvenir d'une véritable révolution. Ce fut d'abord un formidable succès commercial, puisque plus de 150 000 exemplaires ont été vendus depuis sa sortie en France. Texte savant mais rédigé avec une grande simplicité, il fut à l'origine de la renaissance d'un genre, la biographie, alors méprisé par un monde universitaire plus préoccupé par l'histoire des masses et des sociétés que par celle de l'individu ; un genre qui avait été abandonné depuis longtemps aux conteurs.

Cet ouvrage ouvrit la voie à une autre manière d'écrire l'histoire. Il décomplexa les historiens, qui suivirent son exemple dans un genre devenu le format le plus populaire des livres d'histoire. Dans un temps où il était glorieux de faire de l'histoire sociale, il favorisa l'épanouissement de l'histoire politique, un thème de recherche qui avait du mal à émerger en ce début des années 1970, malgré les travaux de Bernard Guenée et de François Furet. Enfin, l'auteur demeure celui qui osa proposer un autre visage de Louis XI, débarrassé des légendes qui avaient fait de ce souverain, depuis des siècles, l'un des plus mauvais rois de France.

Rejoignez le cercle privilégié des abonnés de L'Histoire

1 an - 12 nos

62€ seulement

au lieu de ~~92€70~~

+ RECEVEZ AVEC VOTRE ABONNEMENT

l'agenda 2015 Exacompta signé *L'Histoire* et son stylo.

Sobre et élégant, cet agenda de poche réalisé spécialement pour vous, vous accompagnera au quotidien.

- Semaine sur 2 pages
- Répertoire et Atlas en couleur amovible
- Un stylo noir et or
- Couverture synthétique façon python piqûre sellier ton sur ton
- Couleur : gris
- Format : 8,5 x 16 cm reliure spiralée
- Prix public : 15€90.

Offre réservée aux nouveaux abonnés

Bulletin à retourner sous envelope affranchie à L'HISTOIRE - Service Abonnements - 4, rue de Mouchy - 60438 Noailles cedex

PLHT408

OUI, je souhaite m'abonner à L'Histoire et recevoir l'agenda 2015.

❒ **1 an - 12 nos + 4 nos des Collections de L'Histoire au prix de 82€ au lieu de ~~120€30~~*, soit près de 40€ d'économie.**

❒ **1 an - 12 nos seuls au prix de 62€ au lieu de ~~92€70~~*, soit plus de 30€ d'économie.**

Je profite du paiement en 4 fois sans frais et je règle dès maintenant par chèque ou carte bancaire.

❒ **20€50 pour 1 an - 12 nos + 4 nos des Collections**

❒ **15€50 pour 1 an - 12 nos**

Puis je recevrai par courrier l'autorisation de prélèvement à compléter qui me permettra de régler les trois autres versements par prélèvement automatique trimestriel.

*Je peux acquérir séparément en kiosque les numéros au prix de 6€40, l'agenda 2015 au prix de 15€90 et les *Collections de L'Histoire* au prix de 6€90. Offre réservée à la France Métropolitaine, valable uniquement jusqu'au 31/03/2015, dans la limite des stocks disponibles.

Service abonnements :
✆ France : 01 55 56 71 19 ✆ Etranger : 00 33 1 55 56 71 19
E-mail : abo.histoire@biwing.fr

Loi « informatique et liberté » : vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Elles pourront être cédées à des organismes extérieurs sauf si vous cochez la case ci-contre ☐.

Voici mes coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____
Si vous souhaitez recevoir des offres de notre part, merci de nous indiquer votre e-mail.

Je choisis de régler par :

☐ chèque à l'ordre de L'Histoire ☐ carte bancaire

Numéro CB : _____

Je note aussi les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de ma carte bancaire, au niveau de la signature _____

Expire fin : _____

Signature obligatoire :

Maroni, Guyane

Le CARGO-île

MICHEL PIERRE

Un peu au large de la berge française du Maroni et en vue de celle du Suriname se trouve une île luxuriante d'où émerge une végétation amazonienne. Rien que de très normal, rien qui ne soit conforme à ce que disait de cette géographie l'explorateur Jules Crevaux à la fin du XIXe siècle : *« Au niveau des cours d'eau, la végétation perd sa sévérité pour gagner en élégance et en pittoresque. »*

Et pourtant ce morceau de forêt ne semble pas s'enraciner sur une langue de terre mais se dresse sur un ancien navire dont on devine la coque. En l'occurrence le cargo britannique *Edith Cavell* échoué en ce lieu fin novembre 1924. Appartenant à une compagnie de Liverpoool, il avait été affrété par la Société générale des transports maritimes de Marseille au transport vers la Guyane et les Antilles. Il portait le nom d'une infirmière britannique qui, au début de la Première Guerre mondiale, participait à un réseau aidant à faire passer aux Pays-Bas des blessés alliés. Arrêtée par les Allemands, elle fut jugée, condamnée à mort, fusillée en octobre 1915 et immédiatement considérée comme une martyre de la barbarie germanique. De nombreux monuments, rues et même un sommet de l'Alberta au Canada portent son nom et Édith Piaf, née en décembre 1915, lui doit son prénom.

DR

Par **Michel Pierre,** *historien, voyageur, collaborateur régulier de* L'Histoire.

Le naufrage du cargo, qui mesurait une centaine de mètres de long pour 15 de large, se produit suite à une erreur du capitaine voulant accoster de nuit et sans l'aide du pilote dévolu localement à cette manœuvre, sur l'appontement de Saint-Laurent-du-Maroni. Très vite, il s'avère impossible de renflouer le bâtiment, et seule une partie de sa cargaison, composée de marchandises diverses, est sauvée grâce à la mobilisation de dizaines de forçats et de l'administration pénitentiaire de Guyane. Selon le chercheur Jean-Louis Conte, il faut alors exercer une stricte surveillance de cette main-d'œuvre particulière car on s'attend, comme le dit une archive de l'époque, *« à ce que les convoitises se déchaînent »,* et il est indispensable de *« prévenir tout pillage »*. Après audition de l'équipage, l'enquête met en cause le capitaine du navire, son premier officier et le chef mécanicien, qui sont arrêtés et emprisonnés alors que les marins sont rapatriés fin janvier 1925. L'affaire suscite une grande émotion en Grande-Bretagne, tant au Parlement que dans la presse, qui n'acceptent pas des inculpations survenant dans un territoire qui jouit d'une réputation désastreuse du fait de sa vocation de terre de bagne. L'humiliation est ressentie avec d'autant plus de force que le capitaine se voit accuser d'*« abandon volontaire de navire »*, faute inenvisageable pour un marin de Sa Très Gracieuse Majesté.

Afin d'éviter une crise entre les deux pays, les autorités françaises libèrent les trois inculpés, bientôt rapatriés en Grande-Bretagne, mais deux d'entre eux décèdent peu après leur retour ; pour éviter toute nouvelle polémique, des indemnités sont versées à leurs familles. Et la mémoire du naufrage disparaît peu à peu, au gré de la végétation recouvrant progressivement l'épave, car conformément à ce que dit le professeur Ian Malcolm dans le film *Jurassic Park* : *« La nature trouve toujours son chemin. »*

En à peine un siècle, la coque métallique d'un cargo de 100 mètres de long devient une île à la végétation luxuriante au milieu du fleuve Maroni

LES PHILOSOPHES FACE AU NAZISME

Avant, pendant, après Auschwitz

Hitler face au buste de Nietzsche, en 1934, à Weimar

philosophie MAGAZINE

La philosophie à l'épreuve du mal. Avec les textes de **Hannah Arendt, Walter Benjamin, Albert Camus, Martin Heidegger, Hans Jonas, Imre Kertész, Jean-Paul Sartre, Simone Weil…**

Le hors-série de Philosophie magazine enrichi et complété

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS

www.artsetvie.com

Faire de la culture votre voyage

IMMATRICULATION N° : IM075110169